



COURANT ALTERNATIF
courant
alternatif

- ▶ **SOCIAL : QUELLES PERSPECTIVES POUR DEMAIN ?**
- ▶ **TRAVAILLEURS SAISONNIERS : EXPLOITATION MAXIMUM**
- ▶ **DE L'ÉLECTION AMÉRICAINE AU POST-COLONIALISME**
- ▶ **LIBAN : ENTRE CONTESTATION SOCIALE ET RÉSIGNATION**

MENSUEL ANARCHISTE-COMMUNISTE | N° 313 | OCTOBRE 2021 | 3€



Le futur...
...c'était mieux avant

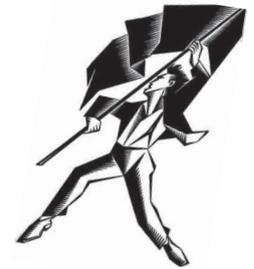


COMMENT FONCTIONNE COURANT ALTERNATIF ?

Un week-end par mois, une Commission-Journal (CJ), est organisée dans une ville différente, pour préparer le numéro suivant. Peuvent y participer des sympathisant-e-s intéressé-e-s au même titre que les militant-e-s OCL de la ville en question et que des représentant-e-s des autres groupes de l'OCL. Chaque CJ a pour tâche de critiquer le numéro précédent, de discuter les articles proposés par des gens présents ou non ; d'en susciter d'autres en fonction des événements et des souhaits émis par les groupes ou des individu-e-s. En outre, chaque CJ débute par une discussion sur un sujet d'actualité, ce qui permet la prise de déci-

sions concernant les activités de l'OCL, si nécessaire. Le collectif organisateur rédige, immédiatement après la CJ, un compte rendu politique et technique le plus précis possible, puis, pendant les deux semaines à venir, assure le suivi de ce qui a été décidé pour le journal (liaisons, contacts, etc.) ; et c'est lui qui écrit l'édito en fonction de la discussion dans la CJ ou d'événements qui se produisent après.

Si vous souhaitez assister et participer à l'une de ces réunions de préparation et de discussion sur le journal (elles sont largement ouvertes), écrivez à OCL/Égrogore - BP 81213 - 51058 Reims cedex, afin de pouvoir vous y rendre.



SOMMAIRE

ÉDITO ► PAGE 3

SOCIAL

► PAGES 4 6 Retour sur la situation pandémique

► PAGES 6 8 Quelles perspectives pour demain

CORONAVIRUS

► PAGE 9 11 Un vécu parmi d'autres

► PAGE 12 13 Science, politique et (im)puissance collective

HOMMAGE à SIMONE ► PAGE 13

BIG BROTHER ► PAGES 14-15

L'ÉCONOMIE EN BRÈVES ► PAGE 16

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

► PAGES 17 19 Pays Basque - Occupation à Arbonne : «Stop à la spéculation sur les terres nourricères»

► PAGE 16 Soulèvement de la terre, saison 2

SANS FRONTIÈRES ► PAGES 20-21

NOTRE MÉMOIRE

► PAGE 23 Arrestations du 15 juin en Limousin

RÉPRESSION

► PAGES 22-23 23 août 1996 : l'expulsion de Saint-Bernard

POST-COLONIALISME

► PAGES 24 28 De l'élection américaine au post-colonialisme

TRAVAILLEURS SAISONNIERS

► PAGES 29 32 De l'élection américaine au post-colonialisme

► PAGE 32 Toulouse : un antifascisme qui fleurit bon la paix sociale

INTERNATIONAL

► PAGES 33 36 Liban : entre contestation sociale et résignation

POUR S'ABONNER

ABONNEMENT 1 AN

- 10 numéros + hors séries 30 euros
- Tarifs réduits (pour les fauchés) 18 euros
- En soutien + de 30 euros
- À l'essai (3 numéros) 5 euros
- Un numéro sur demande **GRATUIT**

Abonnement à l'international et envoi en nombre, nous contacter.

Chèque à l'ordre de "La Galère"
OCL égrogore, B.P. 81213- 51058 Reims cedex

Ce numéro a été préparé dans le Tarn-et-Garonne

La maquette dans le Poitou

La CJ du numéro de décembre aura lieu à Moulins les 23-24 octobre

CONTACTER LOCALEMENT l'Organisation Communiste Libertaire

ALSACE

oclstrasbourg@gmail.com

AUVERGNE

ocl-Moulins@orange.fr

BRETAGNE

oclnantes@free.fr

CHAMPAGNE-ARDENNES

OCL c/o égrogore BP 81213
51058 Reims cedex
lechatnoir@clubinternet.fr

ÎLE DE FRANCE

oclidf@riseup.net

LIMOUSIN

ocl.limoges@laposte.net

MIDI-PYRÉNÉES

OCL c/o Canal Sud,
40 rue Alfred Dumeril,
31 400 Toulouse
ocltoulouse@sfr.fr

NORD

• Boulogne : OCLB c/o La mouette enragée, BP 403 62206
Boulogne s/Mer cedex
lamouette.enragee@wanadoo.fr

• Lille : oclille@gmail.com

NORMANDIE

ocl-caen@orange.fr

PAYS BASQUE

ocl-eh@orange.fr

POITOU-CHARENTES

• ocl-poitou@orange.fr
• oclcognac@ymail.com

RHÔNE-ALPES

• Lyon : "courant alternatif"
c/o Maison del'écologie
4 rue Bodin 69001 Lyon
ocl-lyon@laposte.net
• Valence :
ocl-valence@riseup.net

CONTACTS

Figeac, passer par
oclibertaire@hotmail.com

CORRESPONDANCE

OCL c/o Egrogore
BP 81213- 51058 Reims cedex
oclibertaire@hotmail.com

Pour plus d'informations, visitez notre site

<http://www.oclibertaire.lautre.net/>

COURANT ALTERNATIF
n° 313 octobre 2021
Mensuel anarchiste-communiste
COM. PAR. 0625 G 86750

Pour les seules obligations légales
DIR. PUBLICATION
Nathalie Federico
Imprimerie des moissons, Reims
Imprimé sur papier recyclé



Le futur c'était mieux avant !

D'habitude, il ne se passe pas grand-chose pendant la période estivale. Les acteurs sociaux attendent la rentrée ! Nous pouvons tout de même rappeler les manifestations parisiennes de soutien aux sans-papiers qui occupaient l'église Saint-Bernard dans le X^e arrondissement de la capitale à l'été 1996 pour leur régularisation (voir article dans ce numéro). Côté lutte de classes, il faut remonter en 1953 pour trouver un mouvement social en plein été. Le gouvernement de l'époque dirigé par Joseph Laniel, voulait profiter de l'été pour faire passer une réforme du système de retraites... 4 millions de grévistes dans la fonction publique qui font finalement plier les autorités de la 4^{ème} République finissante !

Les opposants à la politique de Macron face au Covid-19, comme les grévistes de l'été 1953, luttent contre une disposition immédiate de l'Etat. Notons déjà que ce pouvoir a changé une fois de plus de stratégie de lutte contre la Covid-19 où il affirmait voici quelques mois qu'il ne rendrait pas obligatoire ce passe sanitaire.

Aujourd'hui, il s'agit de lutter contre un passe sanitaire obligatoire pour se déplacer, bouffer dans un restau, boire dans un bar, se faire soigner dans un hosto, bosser dans un certain nombre d'emplois, etc. De plus, la suspension des contrats de travail prévue dans la loi sur le passe sanitaire va empêcher les salarié-e-s récalcitrants à la vaccination de toucher des indemnités de licenciement et de s'inscrire à Pôle emploi. A noter que d'autres mesures comme le confinement, les couvre-feux, n'avaient pas malheureusement suscité autant de contestations. C'est donc en soit une bonne chose ! L'argument du pouvoir c'est le chantage. L'État utilise la menace faite à chaque individu d'une privation de son droit à la sociabilité et à la circulation dans l'espace public. L'aboutissement de cette politique de la menace sera le déremboursement des tests, sauf prescription médicale, au 15 octobre.

Mais ce mouvement est de fait inter-classiste et regroupe aussi bien ceux et celles qui se battent comme nous contre l'obligation, le contrôle, la société sécuritaire que cela implique que les anti-vaccins, les complotistes, les sectes intégristes cathos, toute une flopée de groupuscules d'extrême droite qui trouvent là une occasion rêvée d'apparaître au grand jour. Ces manifestations hebdomadaires du samedi n'ont pas regroupé le même type de personnes d'une ville à l'autre. Dans certaines villes les fachos se sont fait virer, dans d'autres ce fut le contraire, dans d'autres encore le fameux «tous ensemble» résolvait les problèmes de cohabitation alors qu'ailleurs il y avait plusieurs cortèges. Néanmoins, la présence de drapeaux nationalistes bleu-

blanc-rouge dans quasiment tous les cortèges nous indispose au plus au haut point !

Le passe sanitaire est d'abord un dispositif sécuritaire et certainement pas un outil de santé publique. Nous avons de quoi nous inquiéter pour le futur. Ces passes sanitaires sont contrôlés non pas uniquement par des flics et autres vigiles assermentés mais par le patron de bar, le serveur ou la serveuse du restau, la personne qui te délivre un ticket d'entrée d'un quelconque spectacle... qui sort son smartphone et en un clic il ou elle voit si tu es en règle ou pas. Pour l'Etat, c'est tout bénéf ! Pas de formation, pas de dépenses pour contrôler des millions de gens ! C'est le stade ultime du contrôle ... qui pourra servir demain pour bien d'autres contrôles

La colère contre le gouvernement et les médias, qui animait déjà les gilets jaunes, s'accompagne présentement d'une méfiance à l'égard des scientifiques et des labos pharmaceutiques. Et elle se traduit par le refus du passe sanitaire... et par celui d'aller voter. Cette crise de défiance de la démocratie représentative gêne un peu les gouvernants d'aujourd'hui et de demain, car l'énorme taux d'abstentions aux dernières régionales nuit à la bonne image des institutions que défendent les partis de gauche et de droite ; et il leur est de plus en plus difficile de jouer la carte de l'« antifascisme » contre le Rassemblement national, tandis qu'approche la présidentielle.

Quoi qu'il en soit, il ne faut pas laisser le passe sanitaire renforcer encore le contrôle social après la loi sécurité globale et toutes les autres dispositions sécuritaires mises en place par Macron ou ses prédécesseurs. Ne nous laissons pas engourdir par la peur de la pandémie : luttons contre le passe sanitaire, contre les réformes de l'assurance-chômage (celle des retraites semble abandonnées avant les élections de 2022), contre la casse de l'hôpital public... et plus largement contre l'ordre établi !

A la vérité, ce n'est pas la vaccination obligatoire, même accompagnée d'autres dispositifs sanitaires (tests, masques, couvre-feu, etc.), qui peut «régler» le problème de cette pandémie et des suivantes (car il y en aura d'autres) ; ce n'est pas non plus la levée des brevets et la socialisation des entreprises produisant les vaccins... mais un changement radical de modèle économique et de société. Car les pandémies sont favorisées tant par la logique industrielle du système capitaliste que par la mondialisation des échanges qu'il implique, et elles sont donc à mettre en corrélation avec l'exploitation économique de la planète.

OCL Reims le 22/9/21





Retour sur la situation pandémique



La pandémie est un phénomène récent et non clos, aussi ne peut-on en tirer qu'un constat partiel et ponctuel.

L'irruption du Covid-19 a entraîné en mars 2020 deux décisions inattendues de l'Etat en France et ailleurs dans le monde : un premier confinement qui a fortement ralenti l'économie ; le financement à très grande échelle d'un chômage partiel. Il s'agissait de maintenir un pouvoir d'achat suffisant pour que subsiste un certain niveau de consommation nationale, et de pallier une « gestion » des masques, tests et lits de réanimation reposant sur le choix de leur pénurie à des fins d'économies budgétaires.

Le patronat a reçu alors plusieurs cadeaux (allongement de la journée de travail, suppression de RTT, congés payés à la volonté de l'employeur...). Le confinement a été une solution possible pour les gouvernants parce que l'outil numérique permettait d'assurer à la fois une partie de la production, avec le télétravail, et une certaine « paix sociale » : sans les réseaux sociaux et les jeux en ligne, l'auto-enfermement de la population pendant des mois n'aurait peut-être pas été aussi évident à obtenir.

Au premier déconfinement, le discours dominant a été que toutes les activités économiques devaient reprendre. La nécessité de la croissance a ainsi vite supplanté des thèmes tels que l'urgence climatique que cultivait démagogiquement la classe politique avant la pandémie : il fallait rattraper le retard pris avec le confinement pour «renouer avec la croissance» ... mais comme la pandémie persistait, à partir de janvier 2021 on nous a plutôt bombardés de messages sur les tests et les vaccins.

Cet article et le suivant présentent un résumé des débats qui se sont tenus les 10 et 11 juillet 2021 aux Rencontres libertaires du Quercy concernant la période actuelle. Vous en trouverez ici un bilan, et, p.6 quelques pistes qui ont été dégagées pour les luttes futures.

Les grandes centrales syndicales ont peu critiqué la démarche républicaine et patriotique d'une «France en guerre», et, en juin 2020, elles ont « négocié » avec le patronat et le gouvernement pour que la réforme des retraites ne revienne pas tout de suite sur le tapis (1).

Au confinement de l'automne, les médias ont cessé d'encenser non seulement les soignant-e-s, mais aussi les «premiers de corvée» que sont les livreurs ou les caissières. Il y a eu le Ségur de la santé pour lâcher l'augmentation de salaire réclamée depuis des années par le personnel des hôpitaux, ainsi qu'une prime Covid – tandis que se poursuivaient les fermetures de lits ou de services ; et les corvéables-à-merci sont retombés dans l'obscurité, mais on constate beaucoup de démissions dans ce secteur, comme dans l'éducation.

La pandémie a aggravé la pauvreté en France, par la disparition de nombreux emplois précaires (notamment les petits boulots étudiants) et l'impossibilité de travailler au noir pendant le confinement. L'action des organismes caritatifs a atténué la révolte des gens, de la même façon que les aides gouvernementales (comme un supplément temporaire au RSA). Le Secours populaire a par exemple été submergé de demandes (2), et on a vu des militant-e-s d'extrême gauche ou des sans-papiers créer des brigades de solidarité populaire (BSP) pour distribuer de la nourriture ou des masques aux plus précaires.

Le confinement a aussi permis à l'Etat de mener une expérience de laboratoire in vivo sur des classes sociales confrontées à des privations et contraintes auxquelles elles n'étaient pas ou étaient peu habituées, et tester sur elles de nouveaux moyens de contrôle (comme les drones qui ont survolé Paris et d'autres villes durant des semaines). On a eu droit tour à tour à des restrictions de mouvement, des attestations de déplacement, des interdic-

tions de manifester, un port du masque obligatoire à l'extérieur puis à l'intérieur puis par zones géographiques ou secteurs... sans grosse contestation – ce qui a indiqué à Macron qu'il pouvait poursuivre l'offensive sur le terrain social. Grâce à l'«état d'urgence sanitaire», il pilote le pays en solo sans craindre de paraître autoritaire.

Enfin, la « guerre contre le virus » a entraîné la fermeture des frontières et toute une rhétorique nationaliste qui fait craindre une hausse du racisme et un repli frileux sur la «communauté» française.

Etat des mouvements sociaux

Au niveau européen, les réactions au confinement ont été variées : il y a par exemple eu en Italie et en France un mouvement assez fort dans les prisons (3), plus faible en Espagne, mais rien en Grande-Bretagne ; alors qu'en Belgique des luttes sociales avaient lieu, en Allemagne se déroulaient des manifs de droite antimasque auxquelles s'opposaient de «classiques» manifs antifascistes...

En France, les mobilisations traduisaient depuis plusieurs années une forte colère sociale, et pourtant la population a accepté sans rechigner de se cloîtrer des mois durant. Cette situation a engendré de la déprime bien davantage que de la révolte – même si l'exaspération est allée crescendo, ce qui a obligé le gouvernement à lâcher du lest de temps en temps (surtout à l'été, avec l'enjeu économique de la saison touristique).

Pendant le premier confinement, il était bien sûr difficile de maintenir une contestation sociale puisque toute activité extérieure était interdite (sauf aller travailler et voter), et pendant les confi-



1. Macron a annoncé ensuite sa volonté de voir appliquer cette réforme avant 2022.

2. Sur les 1,3 million de personnes qui y sont venues en mars-avril 2020, 45 % d'entre elles le faisaient pour la première fois.

3. Il y a également eu alors en France des mutineries dans les CRA, ainsi que des luttes dans les foyers contre les expulsions et pour la régularisation des sans-papiers.





nements suivants cela n'a guère été facile non plus. Quelques blocages de lycée, rassemblements de professeurs et grèves de lycéens ont eu lieu en banlieue parisienne, vite réprimés ; quelques défenses collectives ont été menées contre des amendes pour participation à des manifs non déclarées... Mais c'est surtout là où il existait un ancrage militant local que des actions ont pu être menées, à petite échelle.

Les mobilisations en France depuis mars 2020 ont de ce fait été soit de courte durée (par exemple celle contre la loi sécurité globale), soit de faible ampleur (celle contre la réforme de l'assurance-chômage : c'est le conseil d'Etat qui a bloqué sa mise en œuvre prévue le 1^{er} juillet).

La réaction provoquée par l'assassinat de George Floyd, le 25 mai 2020 aux Etats-Unis, a été à la fois conséquente et brève ; elle a évoqué une explosion de colère qui avait sans doute pour origine la volonté de dénoncer le racisme de la police (que celle-ci soit américaine ou française), mais également les dures conditions dans lesquelles avait été vécu le premier confinement dans les quartiers populaires en France. Car ce sont bien sûr les pauvres qui ont le plus souffert alors – en particulier les jeunes Noirs, contre qui la police s'est lâchée plus encore qu'auparavant lorsqu'elle vérifiait les attestations de sortie.

Les mouvements d'avant la pandémie s'étaient déclenchés soit sur des questions économiques et sociales (contre la loi travail en 2016 et contre la réforme des retraites en 2019, les gilets jaunes en 2018), soit sur des positions d'ordre idéologique voire moral. Ce sont principalement ces dernières qui ont continué avec la pandémie : les marches pour le climat (importantes surtout depuis 2018), les manifs contre les violences policières (4), contre les violences faites aux femmes et contre la loi sécurité globale ont pointé le dérèglement climatique, le racisme, les féminicides (5) ou les attaques contre les libertés publiques.

En mars 2021, des manifs de commerçants et de professionnels de la culture ont défendu des intérêts corporatistes sur des bases interclassistes. Toutefois les occupant-e-s des théâtres ont assez souvent placé dans leurs revendications le retrait de la réforme de l'assurance-chômage avant la réouverture des lieux culturels, parce que les précaires de ce secteur étaient fortement partie prenante de ce mouvement.

On avait noté pas mal de têtes nouvelles pas forcément jeunes dans les cortèges des gilets jaunes, et beaucoup de jeunes «primo-manifestants» sont apparu-e-s dans les cortèges pour le climat ou contre les violences policières : il

y a un renouvellement militant générationnel, notamment dans des organisations écolos comme XR ou des coordinations féministes (6) qui prônent en général la non-violence et une démarche réformiste.

Raisons de la quasi-apathie sociale

Les «spécialistes» qui se sont penchés, lors du premier confinement, sur l'absence de réactions collectives ont diagnostiqué une sidération générale due à l'ampleur et à la brutalité de la pandémie : tous les échanges se sont concentrés sur elle et sur les implications qu'elle entraînait dans la vie quotidienne, en s'enlisant dans des «débat» pour ou contre l'hydroxychloroquine et Raoult ou tel ou tel vaccin. Les grandes centrales ont appelé à très peu de manifs pendant presque un an, acceptant de fait la politique gouvernementale sous prétexte d'urgence sanitaire – ce sont des syndicats de journalistes et des associations de défense des droits de l'homme qui ont lancé la mobilisation contre la loi sécurité globale.

La crainte de la police et des amendes a joué dans la faible contestation, et bien sûr la peur du virus, qui est toujours là – beaucoup de gens continuent de mettre le masque à l'extérieur là où ce n'est plus obligatoire, et attendent de voir comment tourne l'épidémie avec ses divers variants avant de partir en vacances à l'étranger. Mais deux autres raisons plus anciennes ont compté :

- *La propagande idéologique et les leçons de morale infantilissantes et culpabilissantes déversées à longueur de journée par les médias* – relayés par les réseaux sociaux –, qui ont entretenu un profond sentiment d'impuissance très démobilisateur. Pendant le premier confinement surtout, les mesures gouvernementales ont été abondamment commentées, mais la critique émise par l'opposition est restée de faible intensité. Quant au refus d'aller travailler, dans les secteurs où l'injonction en était faite, il a pour l'essentiel été exprimé de façon individuelle, même si le « droit de retrait » a souvent été appuyé par un syndicat. La grève des loyers et les autoréductions dans les magasins n'ont pas marché – le gouvernement et le patronat, qui s'étaient préparés à d'éventuelles révoltes voire émeutes, y ont paré par le chômage partiel et par davantage de vigiles à l'entrée des supermarchés.

- *Une attente envers les autorités* : depuis la fin des années 60, l'Etat est responsable de la «santé publique». Il mène des campagnes de prévention nationales, a fondé la Sécurité routière en 1972... et une bonne partie de la société



veut qu'il agisse «en bon père de famille» en protégeant ses enfants face aux méfaits du « néolibéralisme », ou encore face aux virus. Ce nouveau rapport à l'Etat tient en partie à une évolution dans le rapport à la mort qui est liée aux progrès de la médecine : on exige une protection de chaque instant contre tout danger, ce qui incite à s'en remettre à l'autorité et à ne pas perdre sa vie pour des idées. Les campagnes contre la vidéosurveillance ou le fichage menées pendant des décennies par l'extrême gauche et les libertaires ont quasiment disparu au tournant du millénaire. La loi sur la sécurité globale a indigné pour une bonne part parce qu'elle empêchait d'utiliser son smartphone en photographiant les forces de l'ordre en action ; on s'est mobilisé contre les violences policières et les drones de surveillance, mais l'application TousAntiCovid et le passe sanitaire vont prendre place dans les smartphones pour mieux cliquer leurs propriétaires à des fins prétendument sanitaires, et il n'y a pas tellement de réactions là encore (7).

Ce changement dans les mentalités est à mettre en rapport avec les événements des années 80-90. En particulier le discrédit de la gauche pour la politique qu'elle a menée chaque fois qu'elle a été au pouvoir ; l'effondrement de l'URSS (1991), qui a permis à la propagande du «libéralisme» de proclamer sa victoire définitive sur le « communisme », et de vanter une possible ascension sociale par l'accession aux «classes moyennes» ; et la pensée post-moderne qui s'est développée alors. Ce courant a conforté l'idée que le temps des révolutions était révolu. Il s'agit plus

4. La manif interdite organisée en mémoire de Floyd et d'Adama Traoré, le 3 juin 2020, avait néanmoins aussi une dimension sociale.

5. En 2020, les violences conjugales ont augmenté, mais les féminicides baissé – peut-être parce que ces meurtres ont souvent lieu au moment d'une rupture que le confinement rendait malaisée ?

6. Un article leur sera consacré dans le prochain CA.

7. La mobilisation persistante contre le passe sanitaire depuis le 17 juillet a démenti ce constat.



**social**

aujourd'hui de s'intégrer à la société existante, malgré son ordre sécuritaire et inégalitaire, que de la détruire – le discours citoyenliste et « inclusif » de la gauche le montre bien.

En choisissant de faire passer les questions « sociétales » avant la question sociale, le PS a acquis (avec EELV) la clientèle des classes moyennes et supérieures éduquées et urbaines. L'impact des technologies numériques sur l'emploi et la vie des gens, les conséquences de l'aménagement du territoire ou l'accentuation du contrôle social le soucient peu – il ne s'oppose aux politiques sécuritaires que quand il est dans l'opposition (voir le mouvement contre la loi travail).

Le PC a quant à lui vu fondre sa base électorale parce qu'il se dissociait de moins en moins de la social-démocratie. La critique des institutions républicaines que l'on entend à gauche se réduit ainsi à leurs « dysfonctionnements », attribués soit aux politiques « néolibérales » menées depuis des décennies, soit au poids démesuré de la finance européenne ou mondiale dans

les décisions prises par les gouvernements successifs. L'Etat-providence aurait été détourné de sa mission sociale, qui serait d'assurer un vrai service public. Il s'agirait donc de « défendre la démocratie » en poussant les citoyen-ne-s à intervenir pour faire disparaître ce qui l'a perverti.

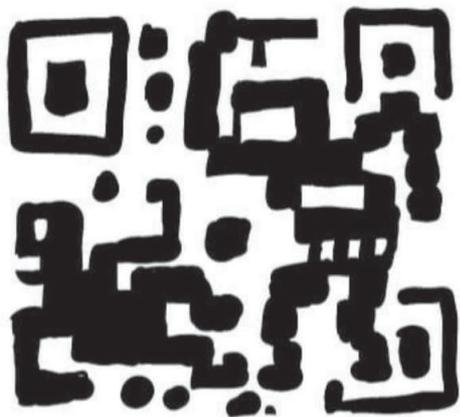
Mais l'extrême gauche (y compris les libertaires) aussi se trouve actuellement à la remorque de la social-démocratie, en n'étant autonome ni dans son discours ni dans ses actes. Elle centre son action militante sur la critique partielle de la politique gouvernementale (sa ligne sécuritaire et ses attaques contre le « service public »). Elle obéit au calendrier de manifestations défensives et pacifiques fixées par les syndicats et partis de gauche, et encadrées par eux sur un parcours négocié avec la préfecture. Enfin, elle participe indirectement au renforcement de l'ordre établi en entretenant l'illusion que « c'était mieux avant », alors que les services publics n'ont jamais été la panacée et que la période est propice à une réhabilitation de l'Etat (d'aucuns le verraient par

exemple volontiers nationaliser les labos pour contrôler la production des vaccins).

Dans la situation actuelle, l'appel à la « convergence des luttes » ne peut être qu'un vœu pieux. Mais on constate ces derniers mois une montée de l'exaspération sociale. Le 1^{er} Mai dernier, des « incidents » sont survenus dans les mairies de plusieurs villes (notamment Paris et Lyon) : des « individus cagoules » assimilés par les médias aux black blocs ont attaqué le service d'ordre de la CGT en traitant celle-ci de « collabo ». Il n'est pas exclu que d'autres affrontements de ce type aient lieu. En 2018, la contestation s'est déjà exprimée en dehors des syndicats et partis de gauche, sur les ronds-points et dans les Actes des gilets jaunes – le seul mouvement à avoir fait peur à l'Etat depuis bien longtemps, parce qu'il ne respectait pas les règles des « partenaires sociaux ».

Introduction et synthèse du débat faites par Vanina

Quelles perspectives pour demain ?



Aujourd'hui, alors qu'on nous prédit une nouvelle vague épidémique pour la rentrée (1), les confinements et autres couvre-feux ont distendu les liens sociaux, et la crainte de la contamination nous englué toujours assez largement dans un quotidien étriqué et sans perspectives.

Le premier confinement en France a desservi la « bonne marche » de l'économie capitaliste : il a eu des effets négatifs sur la production et sur la consommation : il a entraîné des difficultés d'approvisionnement pour des entreprises et des commerces, des pro-

Une pandémie a toujours des implications et des conséquences politiques. Le confinement a ainsi été pour l'Etat l'occasion de nous montrer la réalité de sa neutralité dans un système « libéral » en soutenant massivement l'économie – et l'occasion d'accroître ses moyens répressifs ; et, pour le patronat, celle de faire progresser le tout-numérique et d'autres moyens susceptibles d'augmenter ses profits. Aux Rencontres libertaires du Quercy, nous avons examiné ensemble comment réagir face à cette réalité.

blèmes de livraison dans la vente en ligne aux particuliers... Mais au deuxième confinement les problèmes posés par le virus ont été surtout sectoriels : dans l'industrie, l'agriculture, l'artisanat, on a travaillé presque autant que d'habitude ; dans la culture, les cinémas et théâtres étaient fermés, les festivals annulés, mais les productions télé et cinématographiques sont restées importantes. En revanche, l'éducation et les activités de loisirs ont eu du mal à fonctionner avec les changements incessants de directives gouvernementales ou ministérielles ; les bars et restaurants ont très peu été ouverts ; et dans des secteurs comme le tourisme et le transport aérien quasiment rien n'a marché. La pandémie a donc causé des pertes économiques dans certains secteurs, et pas d'autres (voir l'essor de la vente en ligne et les formidables bénéfices engrangés par les GAFAM). La reprise est annoncée comme devant être

assez rapide, finalement, et le CAC 40 est à un niveau jamais atteint.

Le capitalisme et l'Etat ont été renforcés par la pandémie

Le capitalisme a la capacité de rebondir – il ne s'est pas effondré après les guerres mondiales, et il n'est pas certain qu'on ait bientôt une crise du type 2008 : le Covid n'aura peut-être été pour le système qu'un moyen de se réorganiser. On voit partout les pays économiquement puissants renforcer leur arsenal sécuritaire : ils se préparent à des affrontements internes (de même que les crises climatiques, en amenant une masse de réfugiés, font s'ériger des barrières et des flics contre).

Le Covid n'a pas arrêté la vague de soulèvements mondiale (voir le Chili ou la Colombie) : il l'a seulement freinée

1. Elle est en réalité arrivée peu après ce débat.



dans les Etats dits «sociaux» qui ont pris en charge leur population. Mais la politique d'aide aux entreprises et de chômage partiel n'était pas si risquée pour le pouvoir en France, car il n'est pas près de rembourser les sommes farineuses prêtées par des organismes financiers internationaux tels que le Fonds monétaire international ou la Banque centrale européenne. On a noté que l'«équilibre budgétaire» exigé des Etats européens par la BCE ne concernait pas la France et, à l'inverse de la Grèce naguère, il n'est pas exclu que sa dette soit un jour effacée.

La critique des institutions capitalistes et patriarcales que sont le travail salarié, l'école et la famille s'est encore réduite avec la pandémie. Il ne s'agit plus d'en finir avec le salariat comme on le prônait dans l'après-68, mais de défendre les «travailleurs et travailleuses», et la réduction du temps de travail est peu revendiquée. La hiérarchie sociale est aujourd'hui largement acceptée : la «fin des inégalités» signifie une meilleure intégration des femmes ou des personnes de «la diversité» dans l'organigramme des entreprises ou de la fonction publique. L'école n'est plus critiquée pour sa fonction de reproduction sociale et de formatage de la pensée au service de l'ordre établi. Pendant le premier confinement, on a entendu des professeur-e-s qui sont parfois des militant-e-s politiques ou syndicaux parler de «l'absolue nécessité» d'aller en classe. S'ils ont eu raison de souligner les différences existant entre les enfants selon leur milieu social – par rapport au matériel informatique mis à leur disposition, à l'accès à internet ou encore à la contribution parentale aux devoirs –, hier aussi l'école était la «garderie du Medef» et servait à un tri de classe. Enfin, la solidarité financière intergénérationnelle fréquemment assurée par la famille de nos jours pour aider ses membres à surmonter la perte d'un emploi ou une maladie va sûrement s'intensifier, faisant oublier que cette même famille demeure un pilier du patriarcat.

Grâce à la pandémie, le numérique a progressé partout : économie, éducation, administration, contrôle social, etc. Le Covid a permis de modifier l'organisation du travail grâce au télétravail, aux délocalisations, à la suppression de certains boulots. Les banques ont développé le paiement sans contact qu'elles recherchent depuis des années dans le dessein de supprimer bientôt les espèces. Les réticences par rapport à la «révolution numérique» ont été balayées, et il n'y a pas de débats sur ses conséquences écologiques et autres dans tous les rapports sociaux alors qu'elles sont fondamentales : on risque d'aller vers une société elle-même sans contact, avec une flexibilisation accrue des condi-



tions de travail et un repli sur la sphère familiale.

Les médias nous préparent depuis un moment à l'idée qu'on devra mettre les bouchées doubles, et que l'avenir ne sera pas rose pour les générations futures. Sitôt que les aides de l'Etat cesseront, le chômage et la précarité augmenteront avec les licenciements liés aux fermetures d'entreprises ou à leur restructuration, dans le même temps où la réforme de l'assurance-chômage a durci les conditions d'inscription à Pôle emploi. Et on sait que l'isolement dans lequel se trouvent les personnes en situation de chômage ou de précarité rend leurs mobilisations peu évidentes. Enfin, les déficits budgétaires de l'Etat et de la Sécurité sociale vont permettre au gouvernement de justifier la non-augmentation des retraites, le non-remboursement accentué de médicaments, la réforme des retraites, etc.

Des pistes pour le court ou le long terme

Les perspectives de lutte sont difficiles à cerner, avec la pandémie persistante, et la contestation sera sans doute protéiforme. Les mobilisations interclassistes et réformistes (pour le climat, contre les lois liberticides ou les violences policières...) continueront ; il est cependant fort à parier que les prochaines luttes d'ampleur prendront des formes giletsjaunesques, plus «de classe» et dans la rue bien davantage que dans les entreprises. La situation qu'ont dénoncée les gilets jaunes (notamment l'insécurité économique et culturelle liée à la mondialisation et la dévitalisation des zones rurales et des villes moyennes) va en effet empirer, tout comme le délitement des services

publics – particulièrement en matière de santé : aggravation des déserts médicaux dans les zones rurales, flicage par Doctolib et autres avec notamment le passe sanitaire.

Alors, trois grands axes d'intervention nous paraissent à développer :

- **Dénoncer l'illusion du changement par les urnes et de la lutte «antifasciste»**

Depuis des décennies, la colère sociale ne trouve d'exutoire que dans un vote de protestation en faveur du Rassemblement national (RN) ou dans un abstentionnisme croissants. Et la gauche comme la droite reprennent la tactique utilisée par le Président Mitterrand pour se faire réélire en 1988 : diaboliser l'extrême droite tout en adoptant une partie de son discours (terrorisme, immigration et sécurité). Cette tactique a fonctionné jusqu'ici, mais de moins en moins bien (2). Aux dernières régionales, le taux d'abstention a été plus fort que jamais (deux tiers des votants) et le RN et En marche ! ont été les grands perdants.

Il nous faut insister sur le leurre que constituent les élections. Elles servent souvent surtout soit à «sortir le sortant» (voir récemment pour Sarkozy ou Hollande), soit à empêcher le «fascisme» de s'installer en France. Pourtant, lors du premier confinement, des articles «de gauche» les ont vantées comme un moyen de «régénérer» le système, en s'appuyant sur l'associatif ou l'écologie – et on sait que les mobilisations au niveau local, contre une usine de méthanisation ou un parc éolien, peuvent inciter à aller voter.

Le refus croissant des scrutins est pour partie dû au mouvement des gilets jaunes. Celui-ci a fait surgir sur la place

2. Dans l'enquête BFMTV du 14 avril, Marine le Pen arrivait en tête au premier tour de la prochaine présidentielle, mais l'écart entre Macron et elle se réduisait : 56 %-44 % des intentions de vote, contre 66 %-34 % des votes en 2017.



social

publique certaines couches du prolétariat jusque-là invisibles, qui revendiquaient plus de démocratie et moins de mépris de classe (3) par le slogan «Macron démission» ; et il a reposé les questions du recours à la violence et de l'action directe. Son absence de revendications précises au début (4) entraînait de fait une remise en cause globale de la société, et son refus d'avoir des leaders a empêché le pouvoir de négocier avec quelque interlocuteur pour neutraliser la colère sociale.

Mais la pandémie a encore accru le dégoût du politique dans les classes populaires : elle a illustré le vide du pouvoir, incapable de répondre à la crise sanitaire, mais a aussi démasqué les contre-pouvoirs, également incapables de la résoudre. Si depuis des décennies des révoltes spontanées et ponctuelles éclatent toujours en France, il n'y a plus de projet en rupture avec le capitalisme, et cette situation est pour une bonne part à mettre au compte de la social-démocratie, qui diffuse la croyance en l'Etat et en son possible rôle protecteur. De nos jours, un front qui va du PS à certains courants libertaires vient au secours de la démocratie parlementaire en se cantonnant à un discours politiquement correct sur les trois thèmes de l'écologie, du féminisme et de l'« anti-fascisme ». Alors, c'est bien l'utopie qu'il importe de remettre au goût du jour : l'autonomie ouvrière, l'autogestion qui ont disparu même de la presse libertaire. Il est nécessaire de reparler de la révolution sans se laisser piéger par la question de sa finalité : le « communisme » soviétique a failli, et les anarchistes l'ont dénoncé dès ses débuts, mais le capitalisme n'est pas la fin de l'Histoire – et le nouveau léninisme du type Lordon n'a pas davantage nos faveurs. Par ailleurs, le front «antifa» qui s'agitait à l'approche de la présidentielle n'aura pas forcément son impact antérieur, parce que le RN est de plus en

plus vécu comme un parti intégré à l'échiquier institutionnel.

Attention cependant à ne pas nous illusionner sur les abstentions aux régionales : elles constituent pour certains un geste politique, mais pour d'autres juste un retrait égoïste sur soi ou sa famille. De plus, ce scrutin n'intéresse guère, à l'inverse de la présidentielle. Et si les jeunes ont très peu voté (20 % pour les 18-24 ans), il est à craindre que le manque de perspectives, la précarité voire la pauvreté grandissante que connaît une bonne fraction de la jeunesse se traduise non par une politisation massive, mais par une certaine aigreur de ne pouvoir gagner dans la hiérarchie sociale une place jugée méritée grâce à des études ; ou encore par une colère dirigée contre les «baby-boomers qui enferment et empêchent de faire la fête». Enfin l'individualisme convient aux gouvernants comme au marché capitaliste : du moment qu'on consomme, tout va bien, et la «démocratie» (par exemple aux Etats-Unis) arrive à fonctionner avec d'énormes taux d'abstention.

• Réinscrire la lutte des classes et la révolution sociale dans toutes les mobilisations

Que les mouvements portent sur le travail, l'économie, l'écologie, le féminisme, le climat, la sécurité ou les migrant-e-s, nous devons insister sur une réalité : il n'y a pas un bon et un mauvais capitalisme, mais toujours un seul et même système à abattre si on veut changer la marche du monde.

Le prolétariat demeure l'élément central d'un processus révolutionnaire. Preuve en a encore été donnée, au début de la pandémie, par le refus de considérer l'absence de masques comme un motif légitime de « droit de retrait » pour les prolos – ces premiers et premières de corvée qui doivent travailler coûte que coûte pour faire fonctionner la société.

Mais il y a urgence à réfléchir à des modes de solidarité et de résistance collective pour combattre l'atomisation de toutes et tous. Il existe actuellement dans la société française une minorité de personnes radicalisées qui font du semi-insurrectionnel, mais cette minorité est bien plutôt engagée contre des projets d'aménagement du territoire, et même si ses luttes peuvent aboutir à une victoire (on l'a vu avec Notre-Dame-des-Landes) elles ne suffisent pas à détruire le capitalisme. Il a aussi vu apparaître dans le mouvement contre la réforme des retraites, à Saint-Nazaire, Nantes ou Poitiers, des assemblées interluttes qui cherchaient à s'autonomiser par rapport aux AG in-

terpos des syndicats. Et c'est parfois la base de ces derniers qui impose un calendrier de manifestations à leurs directions, malgré leurs réticences. De plus, les gilets jaunes ont montré qu'il était possible d'intervenir sur la question sociale en dehors des syndicats et partis. Enfin, en divers lieux, on a constaté une légère reprise de la dynamique sociale ces six derniers mois. Par exemple, à Limoges, il y a eu une Manifestation de 2 000 personnes, une très belle manif féministe le 8 mars, une occupation du théâtre assez inventive, un 1^{er} Mai plus important que d'ordinaire... L'information sur ces luttes, ou encore sur les nombreuses actions contre les antennes-relais de la 5G et autres sabotages, passe malheureusement peu (5) ; il importe donc de les faire connaître pour favoriser leur interconnexion, et éviter que le refus d'une ferme-usine ou d'un «parc» éolien s'exprime seulement par des démarches «citoyennes», le recours aux tribunaux et un arrêté préfectoral, car cela ne fait que renforcer la croyance en l'Etat, donc le maintien du statu quo.

• Se battre contre « l'avenir tout-numérique » et ne pas céder aux charmes d'un militantisme en chambre et en ligne

Les réseaux sociaux ont peut-être favorisé les « printemps arabes » et la mobilisation des gilets jaunes ces dernières années, mais méfions-nous de ce prétendu «nouvel outil» de la contestation sociale : c'est en occupant les places ou les ronds-points – donc en menant une action collective dans l'espace public – qu'on établit un rapport de forces contre le pouvoir. Si Internet a eu son utilité pendant le confinement parce qu'on n'avait pas d'autre moyen de discuter, rien ne vaut une véritable réunion pour partager des expériences, réfléchir ensemble et se coordonner.

En conclusion, nous allons sans doute entrer dans une période où la lutte des classes sera plus âpre dans de nombreux pays – les autorités répondant par une violence accrue aux manifestations voire aux émeutes. Il s'agit de nous y préparer.

Introduction et synthèse du débat faites par Vanina

3. Ce mépris a été apparent en d'autres occasions, comme la révolte des bonnets rouges – traités d'analphabètes, de fachos, d'alcoolos, de machos... – en 2013, et il vise actuellement la mobilisation contre le passe sanitaire.

4. L'abandon de la taxe carbone ou même le RIC n'ont guère pesé comparé à l'exigence d'une vie plus digne.

5. De même pour le blocage des centrales à béton, dont on ne trouve trace que sur Reporterre ou Mediapart.



Un vécu parmi d'autres

Contaminé par le Covid-19, j'ai été hospitalisé en avril 2021 pendant 11 jours. J'ai longtemps hésité avant d'écrire un article sur ce sujet centré sur ma personne. Avec du recul il me semble aujourd'hui peut-être utile de m'exprimer sur ce vécu en tentant de dépasser l'anecdotique.

Ma contamination

Je m'en suis aperçu le 7 avril lorsque ma température corporelle a grimpé rapidement en 24 heures jusqu'à 39°C. J'en ai eu rapidement la confirmation par un test PCR qui m'a annoncé le 8 qu'il s'agissait du variant anglais. Très rapidement je tombais par terre régulièrement chez moi à tel point que mon entourage a été obligé de faire intervenir 2 fois les pompiers en 24 heures. Et pourtant je n'avais pas de comorbidités mis à part une légère obésité. A la 2ème fois, mon médecin traitant a demandé mon hospitalisation d'urgence avec mon accord. Je n'avais pas le choix et je commençais à perdre pied, je manquais d'oxygène. Pour combattre cette fièvre, j'avais hésité à prendre de l'aspirine car je suis allergique au paracétamol (1) et que je venais de lire que l'aspirine était déconseillée dans le cas du Covid-19. Mon médecin traitant a balayé mes certitudes livresques car ce qui est déconseillé est en fait l'ibuprofène, anti-inflammatoire non stéroïdien (2),

ce qui sera remis en cause en mai 2021 (3) comme quoi une vérité d'aujourd'hui peut être remise en cause le lendemain. Il m'a donc prescrit de l'Aspégic contenant de l'aspirine. Il nous indique que le CHU de Reims a un protocole de soins contre le Covid-19 et qu'il nous faut entrer dans ce protocole (voir plus loin)

L'assurance maladie prend contact avec ma compagne, elle aussi cas positif sans hospitalisation (mais elle en a bavé), afin de connaître nos cas contacts. Evidemment, avant de lui donner des noms, ma compagne a pris contact avec eux pour connaître leur avis. En fait tous nos cas contacts accepteront de se faire tester et aucun cas positif ne sera relevé. L'assurance maladie, certainement débordée en pleine 3ème vague, ne nous contactera plus pour connaître la filière de notre contamination. Après analyse de nos comportements dans cette période, notre contamination a dû se produire par les mains lors de nos achats en supermarché comme une vulgaire gastro-enté-

rite, mais ce n'est qu'une hypothèse. A noter que lors de mon hospitalisation je croiserais beaucoup de malades qui ignoraient tout des conditions de leur contamination.

Mon arrivée au CHU de Reims

Les 3 premiers jours, sous 40 de fièvre, je suis en plein délire. La seule chose dont je me souviens clairement est «on vient d'intervenir contre votre embolie pulmonaire» prononcé très distinctement à mon oreille par très certainement une infirmière.

J'apprendrais plus tard qu'ils/elles m'ont fait un Angioscanner thoracique (4). J'apprendrai aussi plus tard par une copine que je suis resté 2 jours et demi, allongé dans un lit, sous oxygène, dans les couloirs des Urgences bondées. Etant moins atteinte que moi, elle s'est fâchée et a demandé à son entourage de venir la chercher. Elle a quitté le CHU en signant une décharge.

En fait, le personnel soignant attendait qu'un lit se libère pour moi. Aux Urgences, complètement débordées, submergées, par le nombre d'arrivant.e.s, les médecins urgentistes devaient choisir: Le retour à la maison avec aucun traitement si ce n'est du «Doliprane» pour combattre la fièvre, l'hospitalisation dans l'unité 88 (8ème étage du CHU) exclusivement réservée aux malades du Covid-19 dont le taux d'occupation est de 100 % et le service de réanimation lui aussi saturé pour les cas très graves.

Un quotidien d'enfer

Je me retrouve le soir de mon 3ème jour d'hospitalisation dans la chambre n°1. Je suis étonné de me réveiller sans porter de masque. Lorsque je reprends une partie de mes esprits (la fièvre a baissé) je dois répondre à des questions posées par un Interne accompagné d'un Externe et d'un jeune dont j'ignore le statut. La tripléte que j'ai à mon chevet est très hiérarchisée, seul l'Interne parle et note mes réponses. Dans ce service 3 triplétes tournent en permanence et seront au chevet des 52 malades (26 chambres de 2 lits) au moins une fois par jour. Ma chambre est quasiment toujours occupée par :

- des Internes, Externes ... et parfois des médecins
- une infirmière et une aide soignante qui s'affairent, le plus souvent débordées (prise de température et tension artérielle plusieurs fois par jour, prise de sang 1 fois tous les jours, prise du taux de saturation d'oxygène dans le

(1) Le paracétamol n'est pas un anti-inflammatoire. Ce ne peut pas donc être un médicament contre le Covid-19 ! Le paracétamol est un antalgique ou anti-douleur ainsi qu'un antipyrétique (diminue la fièvre).

(2) Dans la famille des anti-inflammatoires, il existe deux grands types : les non stéroïdiens, parmi lesquels les plus connus sont l'aspirine (Aspirine UPSA, Aspro, Aspégic...) ou l'ibuprofène, et les stéroïdiens, plus puissants, dérivés du cortisol et de la cortisone.

(3) Prendre des médicaments anti-inflammatoires de la famille de l'ibuprofène (Nurofen, Advil ou le Kétoprofène) n'augmente pas le risque de faire une forme grave du coronavirus ni d'en mourir, contrairement à ce que l'on craignait au début de la pandémie. «L'utilisation d'anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS) n'est pas associée à une augmentation de la mortalité ou de la gravité du Covid-19», conclut une vaste étude des autorités de santé britanniques portant sur 72 000 patients, publiée le 8 mai dans la revue médicale The Lancet Rheumatology.

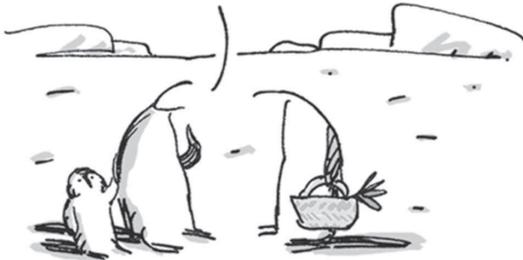
(4) L'angioscanner est un examen qui permet de visualiser les vaisseaux sanguins (veines ou artères). L'examen consiste à injecter un produit de contraste (opaque aux rayons X) dans la circulation sanguine afin d'individualiser les vaisseaux sanguins et de les observer au scanner à rayons X, qui permet d'obtenir des images en coupe fine.





coronavirus

Les vraies pandémies d'autrefois
étaient 100% naturelles et pas
traficotées comme leurs saloperies
de vaccins: on mourait sain.



KAVIER GORCE -

sang toutes les heures, voire toutes les demi-heures pour les cas critiques avec le réglage du volume d'oxygène -voir plus loin-, distributions des médicaments du protocole de soins, piqûres diverses et multiples, recharge et contrôle de la perfusion de divers produits (souvent des vitamines, du fer, etc.) grâce à un cathéter sous-cutané placé sur le dessus d'une main

- Les agentes de service dont les principales tâches sont de laver les malades qui n'ont plus d'autonomie (la grande majorité), d'assurer l'hygiène et de nettoyer, désaffecter les chambres, apporter l'eau et les repas, vider l'urine des pistolets, changer les draps, gérer les bassins, etc.

Tout le personnel qui pénètre dans une chambre pour une raison ou pour une autre, se couvre des pieds à la tête pour se protéger du virus. Dès que la personne quitte la chambre, elle enlève toute cette protection qui va dans une grande poubelle vidée tous les soirs. Pour pénétrer dans une autre chambre, la personne recommence le même processus.

La nuit, si nous ne voyons plus les agentes de service, par contre toutes les heures une infirmière ou une aide soignante intervient en nous réveillant... En fait, nous ne pouvons pas dormir et c'est volontaire puisque l'équipe médicale a peur que certains d'entre nous tombent dans le coma, voire pire.

L'oxygène dans le sang

Le problème de l'oxygène dans le sang est central pour tous les malades de l'unité 88.

Pour cette assistance respiratoire, nous n'avons pas de masque mais un système appelé «lunette». L'oxygène arrive par des tuyaux. Il faut déjà placer les 2 petits embouts centraux dans les narines puis le tuyau de chaque côté

derrière l'oreille (d'où le nom de lunettes). Ce système est amené à se régler très souvent et il faut le remettre en place le plus rapidement possible. Malheureusement le personnel n'a pas le temps de nous expliquer, c'est ainsi que certains malades n'y arrivent pas sans aide et ont tendance à réclamer le masque, moins efficace mais plus facile d'utilisation. C'est ainsi qu'un de mes 4 voisins que j'ai eu pendant mon séjour s'est fait engueuler par un Interne qui ne comprenait pas qu'on soit «aussi bête»! Terrible! Ce malade va très rapidement se retrouver en réanimation «de part sa faute», dit l'Interne! Je vais gueuler, on me proposera la psychologue de l'hôpital; devant mon refus, on me proposera la télé (dans aucune des 26 chambres la télé n'est allumée!).

Nous savons tous que l'oxygène est indispensable à la vie et au bon fonctionnement de notre organisme. Si notre sang en manque, nos organes sont en danger. Connaître l'état d'oxygénation du corps est une donnée très importante en médecine. La saturation en oxygène, correspond au taux d'oxygène contenu dans les globules rouges après leur passage dans les poumons. Elle s'exprime en pourcentage et s'obtient en quelques secondes grâce à un petit appareil appelé saturomètre que l'on place au bout d'un doigt. On mesure ainsi la «saturation pulsée» ou SpO2. Nous devons avoir au moins 94 % qui doit être obtenu grâce à la puissance en litres/min d'un appareil nous fournissant l'oxygène qui nous manquait. A l'arrivée d'un patient dans le service, le médecin détermine la puissance qui semble nécessaire (pour moi ce sera 6L/min). En vérifiant constamment le SpO2 (voir au-dessus), le médecin augmente ou diminue la puissance. On comprend très vite qu'il faut qu'elle baisse, dans le cas contraire... c'est la réanimation!

Un protocole de soins

Rapidement je prends connaissance de mon protocole de soins, appelé POLYCOR. Il s'agit essentiellement d'un anti-inflammatoire puissant, un corticoïde dérivé de la cortisone, d'un anticoagulant sous forme de solution injectable dont la fonction est de combattre la naissance ou le développement de caillots de sang, une protection gastrique et d'une surveillance glycémique (sucre dans le sang) afin de prévenir un des effets indésirables du corticoïde. En effet, la cortisone et ses dérivés peuvent bouleverser ce taux de glycémie. Les 2 premiers médicaments peuvent être très dangereux comme je vais m'en apercevoir (voir plus loin).

J'apprendrai en sortant de l'hôpital que depuis le 27 mars 2020, une équipe du CHU de Reims dont la responsable est la professeure Bani-Sadr, utilise des

corticoïdes pour soigner les malades atteints du Covid-19. Pas de remède miracle mais des résultats encourageants car ces corticoïdes réduisent d'un tiers la mortalité des patients placés sous assistance respiratoire mécanique et d'un cinquième chez ceux recevant simplement de l'oxygène. A noter que depuis 2021 ces corticoïdes sont associés à d'autres anti-inflammatoires qui diminuent encore la mortalité.

La loi Kouchner de 2002

En me réveillant, je constate que j'ai énormément mal sur le côté gauche m'interdisant tout mouvement de ce côté. On m'informe que j'ai un hématome qui prend la moitié de mon tronc plus l'épaule gauche. Je demande des explications, Les réponses des Internes tournent autour de l'évacuation des poumons de mon embolie naissante. Au 5ème jour, j'ai à mon chevet une jeune médecin, apparemment en «free lance», qui me demande si elle peut photographier mon hématome. Cela lui semble inquiétant et va chercher sur un chariot un appareil lui permettant d'effectuer un électrocardiogramme. Après analyse des résultats elle me dit, toute rassurée, que je n'ai pas d'hémorragie au niveau du cœur... mais que ce soir à la réunion de l'équipe soignante elle proposera un arrêt des injections de l'anticoagulant (5). Effectivement pendant 5 jours je n'entendrais plus parler de ces injections. D'autre part, elle veut en savoir plus sur l'état de mes poumons (cela tombe bien, moi aussi!) et va me faire passer un scanner en fin d'après midi. Vers 18 heures, un brancardier vient me chercher pour me descendre dans le sous-sol du CHU afin de passer ce scanner. Il me parle instantanément de ses conditions de travail où il se retrouve seul à cette heure pour descendre des malades et surtout les remonter dans leur chambre. Il a du retard car seul il n'arrive pas à suivre le rythme du scanner, notre temps de passage dépassant largement le temps de transport dans des couloirs interminables. Il me prévient que je devrais attendre une demi-heure. Je le rassure car j'ai une bouteille d'oxygène qui devrait m'aider. A mon retour dans ma chambre, la jeune médecin me dit que je suis sur la bonne voie: Un de mes poumons est encore «pris» à 20%, l'autre seulement à 10%. Cela me fout la pêche et me donne envie de me battre pour sortir de l'hosto.

Mais, surprise, la veille de mon départ du CHU, vers 2h du matin, un Interne se pointe à mon chevet pour me faire une injection de l'anticoagulant. Je lui demande des explications. Sa réponse est nulle: «Cette nuit vous avez changé de référent» (j'ignorais que je pouvais en avoir un) et il a décidé! Vous devez obéir! Je refuse! Il m'engueule!

(5) La coagulation est centrale dans la lutte contre les caillots de sang pouvant amener une embolie, une phlébite, ... Pour faire un bilan de la coagulation d'un patient, la médecine dispose d'un élément important: le nombre des plaquettes sanguines: Sa baisse peut provoquer des hémorragies, par contre son augmentation provoque un risque de thrombose.





Je maintiens mon refus, car depuis la loi Kouchner de 2002 «aucun acte médical, ni aucun traitement ne peut-être pratiqué sans le consentement libre et éclairé de la personne...». Deux heures après, il est 4 heures du matin une infirmière aux ordres de sa hiérarchie vient pour réessayer de me piquer. Nouveau refus, l'infirmière est en colère, elle va me punir en remontant la barrière de mon lit (6) m'enlevant toute autonomie pour me lever. Dès lors, je vais «la sonner», mon compagnon de chambre qui a tout entendu va s'y mettre aussi (7) ! Vers 6 heures du matin, elle va finalement céder et rabaisser la barrière.

Quelques heures plus tard, je quitte le CHU pour un retour à domicile où une bonbonne d'oxygène m'y attend mais réglée à seulement à 1L/min. J'y retournerai 3 fois pour des examens et pour le suivi de mon protocole de soins qui se terminera le 9 mai.

J'ai bénéficié une autre fois de la loi Kouchner. Dès le 4ème ou 5ème jour, j'ai reçu la visite de la diététicienne du CHU qui m'avait persuadé de prendre à chaque repas un petit pot supplémentaire de fruits sans ou avec sucre ajouté, tout dépendait des stocks. C'était, disait-elle, un bon moyen d'avoir de l'énergie afin de sortir plus rapidement de l'hôpital. Quelques jours après, je vois une infirmière venir pour me faire une piqûre d'insuline car mon taux de glycémie est passé à 1,51 g/L dépassant le maximum de 1,5 g/L fixé par le protocole ! Faisant rapidement le lien entre

mon gavage de sucre et la montée de ma glycémie, je refuse cette piqûre en expliquant le lien que je venais de faire. N'ayant jamais eu de diabète, mais son apparition pouvant être un effet indésirable du corticoïde, je prenais tout de même un risque. En fait, en ne mangeant plus cette «énergie» sucrée, mon taux de glycémie va redevenir normal dès le lendemain matin.

Quelques réflexions

Face à la maladie qui frappe un individu, celui-ci est seul même si son entourage affectif joue un rôle primordial d'accompagnement. Dans le cas du Covid-19, il s'agit d'autre chose puisqu'elle touche tout le corps social. Celui-ci devrait tenter de réagir collectivement, ce qui n'est pas le cas même au niveau de l'exploitation salariale, des conséquences sociales et économiques. Hospitalisé pour Covid-19, les visites sont interdites, tu es donc isolé du monde extérieur, seul le téléphone portable peut te permettre de communiquer dans les limites de ton état de santé.

En avril, au CHU, je n'ai rien entendu sur les vaccins, ce n'était pas encore le débat central comme aujourd'hui.

Pendant tout mon séjour, je n'ai pas arrêté de poser des questions aux personnels, sur leurs conditions de travail, sur leur organisation, sur la maladie, sur le protocole de soins, ...et parfois sur les résultats des prises de température, de tension, etc. lorsque ceux-ci ne

Vous savez, la saturation des urgences a aussi des effets bénéfiques :



les gens cessent de faire des infarctus pour un oui ou pour un non...



KARIM GOLCE

m'étaient pas donnés et surtout sur l'évolution de la puissance de mon assistance respiratoire. Lorsque le personnel soignant ne connaissait pas les réponses, il m'indiquait qu'il faisait remonter le soir à leur réunion. C'est ainsi que j'ai eu la visite par 2 fois de la responsable du service, et je fus très étonné par sa simplicité et surtout sa franchise. «Nous ignorons encore beaucoup de choses sur cette maladie, nous en apprenons tous les jours et nous sommes sûrs de rien». Ce type de discours n'a rien à voir avec le discours des scientifiques qui passent régulièrement à la télé, quant aux décideurs politiques, n'en parlons pas !

Par contre, en 11 jours, j'ai pu me rendre compte des conditions de travail des personnels : de l'agente de service à l'infirmière en passant par l'aide soignante, sans oublier les Internes et Externes (nos futurs médecins...). Cela a aussi des conséquences pour les malades au niveau de leur quotidien mais aussi au niveau de la qualité des soins reçus. Au niveau du personnel soignant, ce qui m'a choqué le plus c'est le manque de temps, de recul, de concertation. C'est ainsi, par exemple, que lors de leur reprise de fonction après un repos, le personnel soignant n'a pas le temps de consulter l'évolution du dossier du patient. De plus, ce qui est criant c'est la hiérarchie qui règne à tous «les étages» de ce personnel. Nous sommes loin des images idylliques véhiculées par les médias au début de cette pandémie.

Denis, le 15/08/21

(6) Afin de prévenir les chutes, les lits d'hôpitaux ont 3 barrières qui se mettent en position haute (le malade ne peut pas quitter son lit) ou basse.

(7) C'est aussi là, mais pas seulement, que j'ai pu mesurer l'avantage de ne pas être seul dans une chambre.

UN ÉTAT À LA FOIS RÉPRESSIF ET FRAUDEUR

On a toutes et tous le souvenir des p-v de 135 euros pour s'être promené-e dans les bois, n'avoir pas mis le masque dehors, être sorti-e trop tard de chez les copains, être passé voir sa vieille mère...Lorsqu'on sait comment ça s'est passé dans les «services publics», ça met d'autant plus en rage.

Exemple le plus courant : un-e prof, un-e infirmière, un-e aide soignante qui obéit fidèlement aux consignes télévisuelles. Cas contact, cette personne va se faire tester et reste chez elle en attendant le résultat. Eh bien, on ne compte plus le nombre de fois où il a été exigé que ces personnes reviennent travailler tout de suite à cause du manque de personnel. Et c'est sûr qu'un-e prof ou un-e infirmière ne risque de contaminer que peu de monde, ce n'est pas comme s'il ou elle était en contact avec du public dans des locaux fermés. Au tout début, quand on a confiné les gens dans certaines agglomérations de l'Oise, 48 heures plus tard on exigeait des profs qui travaillaient dans les départements voisins de retourner au turbin.

On a tous et toutes entendu que se laver les mains et désinfecter était un geste barrière fondamental. Les profs ont même eu des lingettes pour nettoyer leur bureau et leur ordinateur. Mais quand naïvement elles ou ils l'ont proposé aux élèves pour nettoyer leurs tables, il leur a été dit qu'il n'en était pas question, ça coûtait trop cher, et que si ils ou elles continuaient, elles ou ils en seraient privé-es. Et pour avoir du gel dans ses salles de classes, c'est tout juste s'il ne fallait pas remplir et signer un formulaire à chaque fois.

De toutes façons, les protocoles sanitaires de tous les établissements scolaires portaient la mention «si possible». Dommage, ça ne l'était généralement pas, en tous les cas ni pour l'aération des locaux, ni pour limiter le brassage des élèves, ni pour une désinfection approfondie (embaucher du personnel, vous n'y pensez pas ?), ni pour la distanciation physique. Ne restait qu'à hurler sur tout le monde, profs et élèves, et sanctionner, pour le port du masque. Et l'administration ne s'en est pas privée (mais sans aller jusqu'à en fournir en nombre et en qualité).





Science, politique et (im)puissance collective

La gestion des pandémies, comme celle des catastrophes naturelles, est éminemment politique. Il ne saurait en être autrement dans une société où la classe dominante prend les décisions en fonction de ses intérêts : maintenir et renforcer la domination. Faire perdre la domination implique la reproduction *a minima* de la classe dominée, donc la possibilité de continuer à l'exploiter. Ce qui veut dire que si des pertes, même considérables, sont tolérables, l'annihilation des exploités n'est jamais à l'ordre du jour.

L'art de gouverner

Dans un contexte très général, les décisions sont prises avec les moyens et informations disponibles, en faisant tout un tas de compromis entre, par exemple, favoriser les copains du trust pharmaceutique et les contraintes budgétaires et légales, écraser toutes les contestations potentielles (notamment à grand renfort de chômage partiel) et assurer une « opinion publique » suffisante pour la prochaine élection... Là-dedans, il y a forcément du mensonge et de l'autoritarisme, à des degrés divers en fonction des pays, comme on a pu le voir sur les masques, le passe sanitaire, le confinement... Mais la bourgeoisie agit notamment en fonction des connaissances à sa portée, et elle peut se planter. Il faut dire que pour la pandémie de Covid-19, les informations scientifiques ne sont pas toujours consensuelles, et il était compliqué, même avec un maximum d'honnêteté intellectuelle, de se faire une idée tranchée sur un grand nombre de sujets au début de la pandémie. Difficile d'anticiper si le bilan mondial sera 10 000, 1 million ou 100 millions de morts avec les données disponibles sur la contagiosité, la virulence, le potentiel de mutation du virus. Difficile de décider quelles mesures prendre sans savoir quel est le mode de transmission principal du virus et son incidence exacte, notamment chez les jeunes.

La santé est une histoire de (gros) sous

Comment faire confiance à l'industrie pharmaceutique, et à son relai Macron, après tous les scandales médicaux et l'omerta qu'il faut briser pour parvenir à obtenir dédommagement ? Les exemples de personnes empoisonnées

À une échelle globale, l'État et le capital se sont servis de cette pandémie, comme de n'importe quel élément qu'ils ne peuvent complètement anticiper, pour nous faire trimer davantage et renforcer leur contrôle sur nos vies, tout en s'appuyant, plus ou moins honnêtement, sur l'expertise scientifique. Nous combattons l'État et le capital, et critiquons l'institution scientifique, mais nous défendons un matérialisme qui doit prendre les faits, y compris scientifiques, au sérieux. Comment tenir la ligne de crête entre critique offensive de la « dictature sanitaire » et matérialisme critique de la science ?

par des médicaments, de pistes de traitements abandonnées au profit d'autres plus rentables (car maintenir en survie c'est mieux que de guérir), de mensonges sur la dangerosité de produits sur le lieu de travail sont légions, et c'est d'abord cela qui alimente la défiance sur l'expertise médicale, y compris quand elle a raison. La santé, comme à peu près tout sur cette planète, est une marchandise. Et ce sont les lobbys qui dictent les normes, redéfinissent les pathologies, écrivent les lois, et influencent les organisations mondiales (comme l'OMS) à leur avantage. Les réticents aux mesures parachutées par nos dirigeants ont donc raison d'être circonspects, mais en l'absence de possibilité sérieuse et collective de différencier le vrai du faux, on peut fa-

cilement sombrer dans la sacralisation de la volonté individuelle face à la dictature supposée.

De plus, puisqu'il faut reproduire la classe des exploités en tant que classe productive, toutes les vies n'ont pas le même prix. Notamment les vieux, improductifs, que le pouvoir a tenté de séquestrer chez eux « pour leur bien » quand il ne les a pas carrément laissés crever chez eux ou dans les EHPAD. Tous ceux qui ont eu des décès de personnes chères savent que quelques années de vie en plus, même médicalisées, peuvent valoir le coup. Pour les gosses, dont la formation scolaire n'est pas la première préoccupation de la bourgeoisie (on le savait avant la pandémie) et pas encore productifs, on verra plus tard. Le recours à des psys pour enfants a beaucoup augmenté, mais pour l'instant, rien qui remette en question la marche du profit. Par contre, naturellement, au boulot les « premiers de corvée » (les travailleurs productifs de valeur).

Science et défiance

La recherche scientifique repose sur la séparation entre les producteurs légitimes de connaissances et le reste de la population, pouvant au mieux prétendre au statut d'amateur (1). Depuis l'école, il y a les sachants et les apprenants ; puis plus tard, les experts et les ignares. Les connaissances produites par des non-professionnels sont rarement reconnues, et pourtant, elles précèdent parfois de loin les « découvertes » des « grands hommes » de la science (2). Cette séparation induit une dépossession, pour le plus grand nombre, de la légitimité à avoir des pratiques issues d'une rationalité non institutionnelle. C'est quand il y a élaboration collective

(1) « La science découvre, l'industrie applique et l'homme suit ». Maxime tirée de la plaquette de présentation de l'Exposition Universelle de Chicago de 1933. Ce n'est pas l'auto-exploitation des données de particuliers de la « science participative » qui viendra renverser ce paradigme.

(2) Histoire populaire des sciences, Clifford D. Conner, 200





d'une pratique, entre des détenteurs de connaissances et des individus voulant comprendre pour agir sur la société, que cette dépossession tombe (3).

La séparation repose entre autres sur l'absence de disponibilité de l'information scientifique (4), la hiérarchie entre travaux manuels et intellectuels, et le fonctionnement opaque des laboratoires. Ce que les scientifiques bidouillent dans les labos est assez obscur pour la plupart des gens, et si les gens le savait, cela ne leur plairait peut-être pas. La polémique autour de l'origine «scientifreak» du virus SRAS-Cov-2 a donné lieu à un branle-bas de combat quasi unanime des scientifiques, médecins, médias et politiques pour qualifier de théorie du complot une hypothèse qui est à ce jour toujours prise au sérieux. La volte-face récente dans les médias est d'autant plus déstabilisant que la charge initiale a été violente. Peut-être fallait-il mieux dé-

truire dans l'œuf toute attention critique sur les nombreuses fuites de virus étudiés dans les laboratoires «de haute sécurité» à travers le monde, et sur le bidouillage potentiellement très dangereux des «gains de fonction» (5).

Quelle intervention ?

La juste critique de la science et de la technologie verse parfois au mystique ou à l'irrationnel. En fonction de la provenance de la critique dans le spectre politique, on a au choix une surreprésentation du sensible au détriment de la raison, un appel au bon sens et à la tradition, des exhortations à privilégier le «naturel», ou des théories farfelues voire dangereuse d'inspiration confusionniste ou complotiste. L'isolement (notamment numérique) de chacun, les scandales à répétition, la séparation scientifique et l'absence de projet révolutionnaire qui puisse s'approprier une rationalité tournée

vers l'émancipation participent du renforcement de ces écrans de fumée.

Pour défendre un point de vue émancipateur dans ce marasme, et contribuer à ce que la critique des institutions et des experts ait une base matérialiste, nous pouvons, modestement, favoriser les tendances à se ré-approprier collectivement les connaissances et les pratiques, chercher à ce que le débat dans nos milieux ne se limite pas à suivre ou rejeter aveuglément toute mesure gouvernementale, rappeler que le Covid n'est pas le cœur du problème et qu'on ferait mieux de causer de l'exploitation, et bien sûr lutter contre les nécrotechnologies (dont les labos P4 et cie) qui font planer constamment le risque de catastrophes dont notre classe ne peut pas sortir renforcée.

Darwkounine, juillet 2020

(3) Par exemple, et toutes proportions gardées : pratiques (minoritaires) de l'avortement avant sa dépénalisation, luttes des travailleurs de l'amiante en lien avec des scientifiques, militants autour d'Act Up pour les traitements du SIDA...

(4) Pendant la pandémie, il est beaucoup plus facile d'avoir accès aux articles scientifiques (traitant du Covid) en «open source» qu'en temps normal. L'exception montre le cynisme de la situation générale.

(5) Bricolages qui consistent à créer un virus ayant acquis de nouvelles propriétés qui le rend plus virulent et/ou plus transmissible chez l'humain

HOMMAGE À SIMONE

Elle est de ces femmes qui laissent des traces tout au long de leur vie, sa qualité d'écoute était immense, infinie et elle l'a pratiquée avec nous bien sûr mais aussi pendant de nombreuses années au Planning Familial de Figeac. Femme féministe : «tout simplement parce que j'en suis une, je suis une femme et cela remonte à loin dès 10/12 ans, on est une femme avec les avantages et surtout les inconvénients...» nous dit Simone Fourtet lors d'un entretien filmé en 2020 à Figeac. Les nombreuses années de travail bénévole au Planning Familial du Lot, qu'elle a créé et géré il y a près de 40 ans, lui ont donné la force de l'expérience, la pondération de l'écoute sans jamais atténuer sa rage contre tant d'humiliations subies par les femmes.

Libre de ses opinions, de ses actes elle en a assumé le pire et le meilleur pour s'émanciper des idées reçues, des a priori discriminants, d'une destinée contraignante. Anarchiste, militante révolutionnaire, anti-capitaliste, résistante depuis toujours à la soi-disant destinée féminine, aux injustices sociales, au patriarcat mais aussi solidaire des personnes en lutte pour leur autonomie, contre toutes les oppressions. Elle rejoint le groupe politique OCL dans les années 90 et participera aux nombreuses réunions de préparation du journal mensuel *Courant Alternatif* et aux rencontres libertaires à Eychenat en Ariège.

Elle participe très activement à la marche des sans-papiers de Toulouse à Paris en 1999, aux manifestations de rue contre les diverses

réformes gouvernementales et on la retrouve devant la centrale de Lannemezan en soutien aux prisonniers politiques et dernièrement pour demander la libération de Georges Ibrahim Abdallah otage diplomatique qui entame sa 37ème année d'enfermement pour complicité et appartenance à un groupe militant pro-palestinien dans les années 80. En soutien aux peuples en lutte pour leur indépendance, elle sera solidaire des militants basques qui subissent la répression, des réfugiés et/ou exilés palestiniens et autres qui n'ont pas le droit de vivre dignement sur leurs terres.

Elle travaillera pendant plus de 3 ans à l'élaboration d'un ouvrage collectif* rédigé par 8 femmes de 29 à 74 ans en enrichissant

les discussions de sa connaissance du sort des femmes contraintes à la maternité. Car il lui semble évidemment nécessaire de transmettre aux générations futures des outils de réflexion sur la cause des femmes et de faire connaître au public le côté obscur de leur condition. Elle accompagnera la présentation du livre de Figeac à Toulouse, Lyon, ... malgré les distances et la fatigue.

Partout où des voix s'élèvent pour dénoncer ce système de profit et d'inégalités, pour soutenir et aider concrètement les personnes qui le subissent et se rebellent, en tout lieu où une conscience politique s'exprime Simone est là, intéressée, active et concernée.

Chantal, OCL, 22/09/2021

* «*Réflexion autour d'un tabou : l'infanticide*» réédité et disponible aux éditions Cambourakis, coll. Sorcières, avril 2015.





chroniques du contrôle et de la répression

Big

La CRS 8 : une nouvelle unité d'intervention

Les drones pour filmer les manifs risquent de revenir par la fenêtre

Le gouvernement a présenté le 19 juillet son projet de loi sur la responsabilité pénale et la sécurité intérieure en Conseil des ministres. Encore une nouvelle loi sécuritaire en préparation. Censuré par le Conseil constitutionnel et le Conseil d'Etat, l'article concernant les drones de surveillance fait son retour.

La police et la gendarmerie en ont acheté beaucoup, elles estiment que c'est nécessaire pour leur travail de surveillance. Il leur faut donc le plus rapidement une loi pour les utiliser. Avec l'article 8 présenté dans le projet de loi, les finalités sont parait-il « plus précises ». Le nombre de drones utilisés sera limité par un décret ou un arrêté, ils doivent servir "à la prévention d'actes de terrorisme", "à la surveillance des frontières" ou encore à "la régulation des flux de transports", avec une autorisation donnée pour trois mois. En revanche, dans le cas d'une manifestation, elle ne dure "que pour la seule durée du rassemblement concerné". Rappelons que des drones surveillent des manifestations depuis au moins 2014 sans aucun cadre légal.

Dans ce projet de loi, il n'est plus seulement question des drones, "mais de toute caméra qui est sur un dispositif aéroporté". Filmer une manifestation depuis un avion ou un hélicoptère n'est pas nouveau, mais cela était réalisé, là aussi, sans cadre légal. "De quelle manière seront informés les gens présents et donc filmés lors d'un rassemblement ?" s'interroge la Quadrature du net qui s'apprête encore une fois à monter au créneau contre ce projet. Le ministère de l'Intérieur promet que ces drones ne pourront "procéder à la captation de son, ni comporter de traitements automatisés de reconnaissance faciale". Le texte doit encore être débattu à l'Assemblée nationale et au Sénat. Nous y reviendrons

Sources : France Inter, etc.

«PEGASUS»

Pégase est le cheval ailé de la mythologie grecque, symbole de la créativité. Dans le monde actuel, le nom de cette créature fantastique est récupéré par une entreprise israélienne, NSO group, pour espionner la vie de dizaines de milliers de personnes.

Israël est l'un des principaux exportateurs de surveillance dans le monde. Ce secteur représente quasiment la moitié des exportations du pays et emploie près de 10% de sa population active. Fierté nationale, organiquement lié à l'armée et aux services de sécurité, le high-tech est perçu comme le dépositaire de l'esprit pionnier qui a présidé à la création de cet Etat. Dans ce secteur, l'entreprise NSO emploie 750 salariés et a mis au point ce logiciel espion «pegasus» utilisé par de nombreux gouver-

nements dans le monde pour espionner leurs propres populations, ou des citoyens étrangers qui dérangent leurs affaires.

Officiellement Pegasus a pour but d'aider les services de renseignement à lutter contre la criminalité, la firme prétend qu'elle «crée des technologies qui aident les agences gouvernementales à prévenir et à enquêter sur le terrorisme et les crimes, pour sauver des milliers de vies dans le monde». En réalité le logiciel est utilisé en dehors de tout cadre légal et le «terrorisme et grand banditisme» ne constituent qu'une infime partie des utilisations.

Un consortium international de journalistes «Forbidden Stories» s'est constitué pour dénoncer l'utilisation de ce logiciel espion extrêmement puissant. Ce consortium a relevé cet été que

11 États utilisaient Pegasus pour cibler les communications de journalistes, militants, dissidents ou politiques. Parmi ces pays on trouve le Maroc, l'Arabie Saoudite, l'Inde, Le Mexique ou la Hongrie. 50 000 smartphones sont potentiellement visés et 180 journalistes sont ciblés par ce logiciel puissant qui s'infiltré dans les téléphones portables. Il peut en aspirer tout le contenu, messages, photos, contacts. Plus encore, il peut prendre le total contrôle de votre appareil : accès à votre caméra, suivi des frappes de votre clavier, écoute et enregistrement de vos appels téléphoniques. La liste pourrait encore s'étendre. Une fois installé sur votre téléphone portable, Pegasus peut tout capter, tout surveiller. A suivre

Sources : nantes-revoltee.com, amnesty.fr, lemonde.fr

d'intervention, détachements d'action rapide et autres voltigeurs des brigades de répression d'action violente, ce peloton nouvelle génération ne manquera pas de terroriser la population dans un pays qui compte déjà plus de 23000 CRS et Gendarmes mobiles dédiés spécialement au maintien de l'ordre.

« Si la CRS 8 démontre son utilité et son efficacité, alors il y aura d'autres CRS 8 » insistait le ministre. Ces forces d'action rapide auront donc vocation à se généraliser pour écraser rapidement les colères populaires. Elles seront un nouvel outil à disposition du pouvoir dans la guerre contre-insurrectionnelle qu'elle mène à sa population. Cette nouvelle unité de flics doit répondre à une prétendue augmentation des "violences en manifestations" et des "violences urbaines". Justifier la création d'une nouvelle force répressive en parlant d'une augmentation de la violence dans la population est un pur fantasme. Pire un mensonge éhonté. Si la violence augmente, c'est bien dans les rangs des milices d'État.

Sources :

nantes-revoltee.com, etc.

Big Brother





Brother



Le gouvernement anglais prêt à vendre les données médicales

Le ministre de la santé, Matt Hancock, a réclamé que les médecins généralistes affiliés au NHS England (le système national de santé publique) partagent les données de santé de 55 millions d'Anglais qu'ils détiennent, pour qu'elles soient centralisées d'ici au 1er juillet et puissent être exploitées à des fins de recherche par des organismes publics mais aussi des sociétés privées. Les autres NHS du Royaume-Uni ne sont pas concernées par ce projet.

La décision a été prise en toute discrétion dans le courant du printemps, le NHS Digital, la filiale de gestion des données de santé du NHS, se contentant d'un communiqué de presse en date du 12 mai. Les patients avaient jusqu'au 23 juin pour réclamer un opt-out, afin que leurs données ne soient pas partagées. Pour cela, ils devaient adresser un courrier à leur centre médical. Au Royaume-Uni, pour bénéficier des soins gratuits du NHS, chaque résident doit s'inscrire auprès d'un cabinet médical de son voisinage. Les formulaires sont à télécharger sur le site du NHS Digital, mais cette possibilité d'échapper à la collecte géante à venir n'a évidemment fait l'objet d'aucune publicité d'ampleur. Le NHS sait pourtant bien communiquer : la campagne vaccinale britannique, extrêmement efficace, en est la dernière preuve.

«C'est complètement dingue ! Le NHS Digital n'a donné que six semaines aux médecins généralistes et aux patients pour se retourner. Alors que nous sommes encore en pleine pandémie. Il s'agit quand même d'informations personnelles d'une extrême sensibilité : votre santé mentale, sexuelle et physique, tout ce qui est partagé dans le secret d'un cabinet médical. Or nous n'avons aucune transparence sur l'usage que les sociétés tierces feront des données, ni quels seront leurs utilisateurs finaux», s'étrangle Phil Booth, fondateur de medConfidential, une des associations tentant d'alerter sur le projet gouvernemental. «Le NHS Digital assure que ces données seront anonymisées. Un logiciel est censé masquer le lien entre les actes médicaux ou hospitaliers et l'identité du patient [son numéro d'identification NHS et sa date de naissance]. Mais ce logiciel, c'est le NHS Digital qui le contrôle !»

NHS Digital a été créé en 2013 avec l'objectif de collecter les données des médecins de ville et des hôpitaux : «Les données des patients sont déjà utilisées tous les jours pour améliorer les services de santé, pour la recherche permettant d'aboutir à de meilleurs traitements et de sauver des vies. (...) Ces informations ne seront utilisées que dans un but de planification des soins et de recherche par des organisations qui peuvent prouver qu'elles en font un usage légitime et légal», assure un porte-parole du NHS Digital, cité par le Guardian. Cependant, la résistance s'organise.

Des médecins généralistes se rebiffent : «Cette collecte de données est injustifiée, sans précédent par son ampleur et ses implications, et possiblement illégale. (...) Nous sommes de plus en plus nombreux (...) à avoir pris la décision de faire une pause dans ce programme et de refuser de partager nos données», explique Ameen Kamlana, un activiste et médecin de l'Est londonien, dans les colonnes du Guardian, le 3 juin.

Source : lemonde.fr

Police : la clé d'étranglement disparaît, la « prise arrière » reste autorisée

À la suite du décès de Cédric Chouviat, lors de son interpellation le 3 janvier 2020, le ministre de l'intérieur de l'époque, Christophe Castaner, avait annoncé, le 8 juin 2020, la suppression de la clé d'étranglement (bras serrant le cou de la personne interpellée afin de la neutraliser), l'une des pratiques policières, avec le plaquage ventral, à l'origine de l'asphyxie du livreur. Plus d'un an après, cette interdiction a été officialisée par le directeur général de la police nationale, Frédéric Veaux, auprès de l'ensemble des hauts responsables de la police, dans une note datée du 30 juillet. Mais la pratique de « prise arrière », conseillée depuis juin 2020 par le directeur central de la formation de la

police nationale, n'a pas fait l'objet, à ce jour, d'interdiction. Elle consiste à « apposer brièvement le méplat de l'avant-bras sur la trachée, sans pression, [...] dans le seul but de faciliter le déséquilibre de la personne à maîtriser afin de l'amener au sol et finaliser le menottage ».

« Visuellement », il s'agit donc de la même gestuelle. La seule différence résiderait, selon le directeur de la formation des policiers, dans « l'absence de pression exercée sur la trachée et le temps d'exécution limité ». Nous ne pouvons être que dubitatifs ! Rappelons que depuis 2007, au moins 10 personnes ont succombé des suites de ces pratiques.

Source : lemonde.fr

Passé sanitaire : Vers un nouveau type de contrôle ?

Les contrôles, quels qu'ils soient, ont lieu pour fichier, verbaliser, traduire en justice, mettre en garde à vue, enfermer, ... Dans le cas du passe sanitaire, il s'agit de contrôler à grande échelle pour exclure, d'un bar, d'un restaurant, d'un spectacle, d'un emploi, d'un mode de transport ... selon des critères fixés par l'Etat.

Plus de 80% de la population française a aujourd'hui un smartphone qui sert à bien autre chose que de téléphoner. Ces smartphones sont munis d'un appareil photo et sont capables de lire des code-barres en 2D tels que des « QRCode » de plus en plus utilisés par l'administration, sécurisant ainsi les documents qu'elle délivre. Cette technologie vient de permettre à l'Etat de confier, à des dizaines de milliers de personnes non-formées et non-payées par l'Etat, la mission de contrôler des millions de personnes à l'entrée d'innombrables lieux publics, sur des lieux de travail, etc.. Pour ces contrôles de masse, plus

besoin de recruter des flics et cela ne coûte rien à l'Etat !

Bien sûr rien ne prouve que ces contrôles soient efficaces. Ces passes sanitaires peuvent être détournés comme toute technologie, mais cette possible inefficacité pourrait servir, comme toujours, de prétexte pour le perfectionner. C'est ainsi que nos contrôleurs non-policiers pourraient détecter les échanges de passe grâce à un système affichant le visage des personnes contrôlées. Ce système est d'ailleurs dans les tuyaux de l'Etat.

La Quadrature du Net vient de publier fin août un texte : « Passe sanitaire : Quelle surveillance redouter ? Teste où ils essaient de détailler le danger autoritaire et de répondre à la question : de quel type de surveillance le passe sanitaire est-il l'expression ? Il nous semble fondamental de lutter contre le risque d'accoutumance et de banalisation de ce type de surveillance qui peut rebondir dans d'autres domaines que la santé.

Source : laquadrature.net

Big Brother





L'économie en brèves

QUEL AVENIR POUR LES PLUS RICHES?

Ben, a priori, plutôt riant.

Les plus riches se sont extraordinairement enrichies ces dernières années (chiffres avant COVID). C'est d'abord dû aux baisses d'impôts pour les entreprises et les propriétaires d'entreprises : CICE en 2013 sous Hollande pérennisé en baisse des charges en 2019 sous Macron, extension des baisses de charges patronales à 3,5 SMIC en 2016, forte baisse des impôts sur la production depuis 2021, programmation de la baisse des impôts sur les sociétés en 2022... Du coup, la profitabilité des entreprises n'a cessé de progresser depuis 2013. La part des dividendes dans le revenu des ménages a progressé pour retrouver fin 2019 son niveau de 2012. (Cette part avait baissé quand on les avait intégrés à l'impôt sur le revenu de 2013 à 2018.) Or 97% des dividendes ont été perçus par 1,7% des foyers fiscaux, deux tiers par 0,1% et un tiers par 0,01% d'entre eux. Donc c'est la part des super-riches qui a augmenté. On peut rajouter la hausse de l'immobilier et de certains marchés (marché de l'art par exemple).

Et pour l'avenir? Ni Macron, ni Bertrand, ni Pécresse, ni Le Pen ne proposent d'augmenter l'imposition ni sur les entreprises ni sur les plus riches. Donc ça devrait aller pour eux.

Source: Olivier Passet, Xerfi Canal, 28 juin 2021

QUE FONT LES IMMIGRÉS?

En France en 2017, l'I.N.S.E.E. recensait 2,7 millions de travailleurs-immigrés, c'est-à-dire résidents en France et nés étrangers à l'étranger (certains ayant pu par la suite être naturalisés français). Ils et elles occupent un emploi sur dix. La moitié de ces emplois se trouvent dans les services aux particuliers et aux collectivités ou dans le bâtiment et les travaux publics. La spécialisation professionnelle des immigrés varie selon leur pays de naissance. Rappelons qu'un certain nombre de métiers leur sont interdits, notamment dans la fonction publique. Les travailleurs nés au Portugal sont sur représentés parmi les employés de maison et les ouvriers du bâtiment. C'est également le cas des maghrébins, qui sont aussi plus

nombreux parmi les agents de gardiennage et de sécurité et, pour les plus jeunes, parmi les ingénieurs informatiques. Les natifs et natives d'Afrique subsaharienne sont davantage présentes parmi les agents de sécurité, ainsi que parmi les employés du care (secteur du soin à la personne, de la santé aux garde-malades et garde-vieux) et de la restauration. Les immigrés venant d'Asie sont spécialisés dans la restauration et le textile mais aussi dans des métiers très qualifiés.

Les métiers où les immigrés



Daumier - La révolte

sont sur représentés se caractérisent globalement par des conditions de travail plus contraignantes que la moyenne, liées à des contraintes physiques, des limitations physiques, des contraintes de rythme, du travail répétitif, des périodes de travail durant les jours non ouvrables ou en dehors des plages de travail habituelles et un morcellement des journées de travail. 13 familles professionnelles concentrent près de la moitié des emplois où les immigrés sont sur représentés. Elles se situent dans les services aux particuliers d'une part et le bâtiment et les travaux publics d'autre part. Parmi elles, quatre familles professionnelles comptent au moins un quart d'immigrés dans leurs effectifs : les employées de maison (39 %), les agents de gardiennage et de sécurité (28 %), les ouvriers non qualifiés du gros œuvre du BTP, du béton et de l'extraction (27 %) et les ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment (25 %). La moitié des emplois des métiers où les immigrés sont sur représentés correspond à un poste d'ouvrier ou d'employé non qualifié et près de trois sur dix à un poste d'employé ou d'ouvrier

qualifié. Donc, un peu plus de deux sur dix font partie des postes les plus qualifiés, de niveau professionnel intermédiaire, indépendante, libérale ou cadre, comme par exemple des ingénieurs informatiques, des personnels d'études et de recherche ou des médecins ou assimilés (ce sont généralement dans les professions « en tension », où on a du mal à trouver du monde).

Les immigrés sont plus urbains et davantage concentrés dans le sud et l'est du territoire. 22 % de l'ensemble des emplois fran-

valent de la force de travail de la Belgique qui a disparu d'Europe en à peine plus de 10 ans. Et on prévoit que ça va continuer, démographie oblige. Tous les pays dont l'émigration l'emporte sur l'immigration se situent au sud et à l'est de l'Europe, le record en pourcentage étant détenu par les pays baltes (Lettonie et Lituanie). Sur les 15 dernières années, près de 570 000 personnes nées en Italie âgées entre 20 et 34 sont parties, soit l'équivalent de la population de Gênes, 6ème ville du pays, avec une nette accélération depuis la récession de 2008-2009. En Espagne, c'est un véritable exode que le pays a connu entre 2009 et 2013, 5 années durant lesquelles près de 880 000 jeunes ont quitté le pays. Et si le soleil est retombé, 100 000 jeunes environ quittent le pays chaque année. En Allemagne en revanche, la différence entre les jeunes qui arrivent et celles et ceux qui partent est d'environ 200 000 par an depuis 10 ans (200 000 de plus qui arrivent). L'Allemagne et le Royaume-Uni constituent les deux principaux pôles d'attraction. Nouveauté: la montée en puissance du télétravail va probablement élargir la concurrence.

Bon, je sais, tout ceci n'est pas très en phase avec la logorrhée pré-électorale. Mais c'est une donnée « objective »: les pays vieillissants ont besoin d'attirer des jeunes pour maintenir leurs capacités de production et payer les retraites.

Source: xerficanal.com, 5 juillet 2021

AVEC LE COVID, DES DESTRUCTIONS D'EMPLOIS MAIS AUSSI DES CRÉATIONS

Les secteurs créateurs d'emplois : le BTP (presque 150 000 si on inclut l'Intérim, majoritaire dans ces créations), l'industrie agro-alimentaire, les services informatiques et la santé. Il y a eu aussi une augmentation du nombre de livreurs à domicile, mais ce n'est peut-être qu'éphémère.

Les secteurs qui ont perdu des emplois : la restauration, l'hébergement, les arts, spectacles et activités récréatives, la métallurgie et la fabrication de matériels de transport.

Les destructions d'emplois semblent cependant l'emporter sur les créations.

Source: xerficanal.com, 8 juillet 2021

ciens et 10 % des emplois de la région Provence-Alpes Côte d'Azur sont occupés par des immigrés, contre 4 % en Bretagne ou dans les pays de la Loire. Ils et elles sont plus souvent à temps partiel et plus souvent en CDD que les autres. En fait, il y a parmi eux et elles plus de sans diplôme mais aussi plus de diplômés du supérieur.

Il faut noter une particularité française par rapport aux autres pays européens : si la proportion d'immigrés y est à peu près semblable, la population issue de l'immigration y est beaucoup plus importante.

Source: Quels sont les métiers des immigrés? Dares analyses n°36, juillet 2021. Vous y trouverez plus de détails.

LA CONCURRENCE POUR ATTIRER DE LA MAIN-D'ŒUVRE EN EUROPE

La population en âge de travailler de l'Europe (en gros les 15-64 ans) baisse. Entre 2009 et aujourd'hui, le nombre des 15-64 ans a diminué de 7,6 millions d'individus dans l'UE à 27. C'est l'équi-





TERRES NOURRICIÈRES

Occupation à Arbonne (Pays Basque nord) : «Pour protéger la terre agricole et dire stop à la spéculation et à l'accaparement »

Chaque année, en moyenne 250 hectares agricoles disparaissent au Pays Basque Nord (1). Si ce phénomène n'est pas nouveau (ni propre au Pays basque), il semble s'être emballé ces derniers mois, générant un sentiment d'impuissance face à l'arrivée de personnes à très hauts revenus, prêtes à tout pour une « belle maison avec vue ». L'accès au foncier agricole et au logement devient impossible à cause de la spéculation qui ne touche pas uniquement les villes attractives du littoral basque mais se répand sur tout le territoire, entraînant des tarifs toujours plus élevés qui empêchent les jeunes de s'installer comme paysans ou encore de se loger.

C'est dans ce contexte qu'a été décidée, fin juin, l'occupation d'une vaste propriété à Arbonne - commune située en zone périurbaine, aux portes de l'agglomération Bayonne-Anglet-Biarritz (BAB) -, pour s'opposer à sa mise en vente à un prix astronomique, symbolique des enjeux locaux. L'occupation, initiée par le syndicat paysan ELB (2) et par Lurzaindia (3) et qui bénéficie d'un très large soutien, a démarré le 23 juin. Ce qui ne devait durer que quelques jours ou semaines a finalement réussi à passer le cap de l'été et se prépare à passer encore le mois d'octobre, jusqu'au 24, pour 120 jours d'occupation.

L'enjeu est de mettre fin à la dé-possession des espaces et de l'outil de travail des petits paysans.

En effet, outre la dénonciation de la spéculation foncière et immobilière, les militant.es paysan.nes alertent également sur la nécessité de préserver la vocation agricole et nourricière des terrains vendus, empêchée par la flambée des prix : « la terre n'est pas une marchandise ; c'est une ressource, un bien commun qui doit être protégé. Il faut que la terre revienne en priorité aux paysan.nes qui la travaillent, qu'elle soit



préservée des logiques spéculatives ». Ce combat ne va pas sans la remise en cause des rapports de domination de classe, ni de la contestation de la puissance de l'argent et de la logique mercantile propres au système capitaliste.

Le déroulé de la lutte

En débutant une action d'occupation le 23 juin à Arbonne, une soixantaine de militant.es d'ELB et de Lurzaindia dénoncent la vente, à une personne qui n'a pas de projet agricole alimentaire, d'un terrain de 15 hectares, dont 12ha agricoles d'un seul tenant - une rareté au Pays Basque surtout près de la côte -, avec une grande maison et un bâtiment abandonné, pour un prix spéculatif de 3,2 millions d'euros. Le vendeur est Yves Borotra, qui vit en Suisse, et l'acquéreuse, Diane de l'Espée, qui n'exerce pas d'activité agricole (4).

La valeur réelle de cette propriété est estimée par la SAFER (5) à 800 000 euros pour l'ensemble, soit quatre fois moins cher que le prix demandé par le vendeur. ELB et Lurzaindia dénoncent ce prix exorbitant, inabordable pour des paysans, et rejettent l'intention de l'acheteuse qui souhaite l'utiliser en terrain d'agrément pour faire paître ses chevaux de course. Ils se battent pour que les terres restent à vocation agricole et à un prix adéquat.

Dès les premières heures de l'occupation, des chapiteaux ont été installés, un appel au soutien actif a été lancé, les terres ont été occupées nuit et jour pour tenter de contrer la transaction et jusqu'à ce que des solutions soient trouvées.

Une action illégale mais légitime et la volonté que soit trouvé un débouché réglementaire

Le syndicat agricole et l'association réclament un droit de préemption partielle sur 12 hectares d'un seul tenant (hors les maisons et les 3 ha qui les jouxtent, les bâtis du terrain ayant perdu leur fonction agricole depuis plus de 5 ans) qui pourraient idéalement accueillir du maraîchage. Ce droit de préemption partielle a été demandé par le biais de la SAFER, le 16 juillet, pour un montant que celle-ci évalue à 100 000 euros.

Le problème est que ce droit est totalement défaillant. Comme souvent, et en l'occurrence en raison du lobbying exercé par les propriétaires terriens non-agriculteurs, la loi ne donne pas à la SAFER la possibilité de l'appliquer jusqu'au bout ; actuellement, la législation laisse toute liberté au propriétaire-vendeur (il peut exiger de la SAFER l'achat de la totalité du bien au prix qu'il a fixé) et em-

1- De 2015 à 2018, la perte de terres agricoles s'est élevée à de plus de 2 450 ha, notamment du fait de l'artificialisation.

2 - Euskal Herriko Laborarien Batasuna (ELB) est un syndicat paysan basque rattaché à la Confédération paysanne

3- Lurzaindia est un outil collectif d'épargne populaire pour préserver la terre nourricière au service d'une agriculture paysanne. Cette fédération de plusieurs organismes liés au monde paysan a été créée en 2013 par la transformation du GFA (groupe-ment foncier agricole). Lurzaindia a vocation à acheter des biens agricoles pour les mettre à disposition des paysan.nes. Ont ainsi été acquis 466 ha au Pays basque nord, répartis sur 26 fermes, grâce à plus de 3 000 épargnant.es solidaires;

4- L'acheteuse est une riche retraitée qui vient de se défaire de 32 ha avec habitation sur la côte basque, pour la modique somme de 12 millions d'euros...

5- Les SAFER : Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural ; sociétés anonymes, sous tutelle des ministères de l'agriculture et des finances.





aménagement du territoire

pêche que lui soit imposée la sauvegarde de l'usage agricole ; elle conduit systématiquement à l'accaparement de la terre par des acheteurs sans projet agricole et encore moins alimentaire, et encourage la spéculation. Ce qui est plutôt logique dans un système basé sur le fric, la loi du marché et la propriété. Mais ELB et Lurzaindia veulent croire possible que soit révisée au moins la loi de préemption partielle et s'adressent pour cela aux parlementaires.

Le soutien obligé des élu.es

Les paysan.nes au Pays Basque ont une réelle capacité d'action et de mobilisation et pèsent de façon importante dans les rapports de force face aux pouvoirs.

Dès le 25 juin, les occupant.es reçoivent la visite et le soutien du président de la Communauté d'agglomération Pays Basque (CAPPB) et de sa vice-présidente en charge de l'agriculture. Les militant.es paysan.nes exigent des mesures rapides et pérennes ; en particulier que la CAPPB mette au plus vite en place un cadre légal « pour que le vendeur soit obligé de s'aligner sur le marché » et que soit mis un terme à la spéculation immobilière galopante au Pays Basque.

Puis, le 2 juillet, c'est au tour des deux députés locaux de la majorité et du député LREM des Hautes-Pyrénées, Jean-Bernard Sempestous, de rendre visite au site occupé. Ce dernier est à l'origine du projet de loi sur le foncier agricole (6). Et il reconnaît que son projet de loi a « des trous dans la raquette », avec notamment l'absence de toute mention de la préemption partielle, essentielle pour ELB et Lurzaindia. Il s'engage alors à tenter d'intégrer ce sujet à « son » projet de loi quand celui-ci sera présenté au Sénat, en automne, avec le soutien des député.es PS et LR du Pays basque. Mais, même si elle aboutissait, - le ministère n'y est pas favorable, selon les dires de Sempestous lui-même - cette proposition de loi n'entrerait pas en vigueur en 2022... Or il y a urgence, ... mais c'est bien s'illusionner de croire que sera mise en œuvre une réglementation qui empêchera à l'avenir l'accaparement de la terre agricole par des non agriculteurs...

Les autorités, elles, restent discrètes. Face à la force des arguments et à la détermination des occupant.es, sous-préfet et préfet, gendarmes et huissiers respectent une distance prudente, pariant certainement sur l'essoufflement de la lutte.

Une montée en puissance de la mobilisation

Alors que la mobilisation consistait en juin en une présence permanente et

minimum sur le lieu, à partir de juillet le programme d'occupation se densifie.

Le 9 juillet, opération semis et plantation : un potager a été installé sur une partie de la parcelle.

Le 11, rassemblement festif, avec démonstration de fabrication de fromage, concert et restauration sur place.

Le 13, manifestation impressionnante avec la venue sur le site de 128 tracteurs qui ont ensuite sillonné les routes, encombrées de touristes, aux alentours de Biarritz.

Le 15, l'occupation est montée d'un cran : outre les terres, la vaste maison d'habitation en travaux a été occupée, offrant ainsi des locaux en dur pour des réunions, des repas, des séances cinéma-débats, des conférences... et pour passer la nuit.

Le même jour, des militant.es d'ELB et de Lurzaindia ont occupé le cabinet d'un architecte à Biarritz, homme de confiance de Y. Borotra puis celui du notaire du vendeur. Mais il a été impossible d'obtenir un contact direct avec celui-ci.

Tout l'été, se sont succédé diverses conférences-débats : le mouvement zapatiste, la PAC, les luttes foncières en Navarre et Basse Navarre, la touristification du Pays Basque, le logement, la lutte contre les grands projets destructeurs...

Il y a eu des Journées des enfants ; divers concerts et spectacles. Un marché des producteurs.rices s'est tenu sur place.

Fin juillet, Une délégation s'est déplacée à Paris devant la maison de l'acheteuse, dans le très chic 16^e arrondissement. Une banderole a été posée sur les grilles du jardin : « Renoncez à l'achat de terres agricoles », mais la riche retraitée n'était pas chez elle. A leur retour, n'ayant toujours pas obtenu de contact direct avec l'acheteuse, et non sans humour, les militant.es ont lancé un avis de recherche pour la retrouver en promettant une récompense en cagots de légumes issus du potager d'Arbonne.

La lutte a obtenu un soutien populaire de plus en plus large. D'abord assez timides, les renforts pour participer à l'occupation se sont faits plus nombreux. Plus de 27500 signatures de soutien ont été obtenues dès le 30ème jour d'occupation ; de nombreuses associations et collectifs ont affiché leur solidarité ; certains ont tenu leurs réunions dans les lieux occupés. 90 maires du Pays Basque (sur 158) ont apporté leur soutien et 50 d'entre eux.elles, sous la banderole : « Elu.es du Pays Basque engagé.es pour la terre nourricière » ont accepté l'invitation à un débat sur la défense des terres agricoles. Bien sûr, enjeux électoraux obligent, plusieurs conseillers municipaux,

candidats aux élections départementales et régionales sont passés sur le site de l'occupation témoigner de leur soutien.

En août -

Alors que, au début de l'occupation, des Assemblées se tenaient tous les jours, mais seulement entre des responsables d'ELB et de Lurzaindia, il a été décidé qu'une réunion ouverte à tous.tes serait organisée les lundi soirs, ceci suite à l'impulsion d'un collectif d'habitant.es solidaires, jeunes et moins jeunes. Même si on peut comprendre la volonté des initiateur.rices de l'action d'occupation de garder la maîtrise de leur stratégie et de leur calendrier de négociations, tous ceux et celles qui, par leur présence, manifestaient leur solidarité trouvaient de plus en plus difficile d'accepter d'être laissé.es en marge d'une démarche qu'ils.elles souhaitaient plus collective. Ces réunions hebdomadaires ont le mérite de créer des liens entre les personnes venues de tout le Pays Basque, et de permettre plus facilement de s'organiser et de prendre des initiatives : ateliers, propositions et impulsion de débats, d'animations, etc..; Cependant, ces réunions n'ont pas un rôle de décision sur la façon de mener la lutte ; la stratégie, la partie politique, juridique et foncière de l'affaire restent aux mains d'ELB et Lurzaindia, qui tiennent à garder la maîtrise de la dynamique.

En septembre -

Le 30 août, dans cette logique d'ouverture partielle, pour donner plus d'écho au combat, pour élargir et mieux organiser la mobilisation aux côtés d'ELB et de Lurzaindia, et pour alléger le travail des initiateurs de l'occupation, a été créé un collectif d'habitant.es, paysan.nes ou non, baptisé « Bost » (Berroetako Okupazioaren Sustengu Taldea = groupe de soutien à l'occupation de Berroeta, nom du chemin menant aux terres occupées). Un calendrier d'occupation par commune ou regroupement de communes, « 1 jour, 1 commune », a été mis en place pour tout le mois de septembre. Ce qui n'empêche pas, bien entendu, chacun.e de venir selon ses disponibilités, pour participer à l'occupation à tout moment. Bost est un comité ouvert et participatif qui travaille autour de trois axes : gestion de l'agenda d'occupation, organisation d'animations et partie logistique. C'est lui qui à présent réunit, tous les lundis soirs, des personnes d'origine, de sensibilité, d'âge, de parcours et de culture militante très diverses.

Tout l'été, l'occupation a transformé cet espace occupé en lieu de vie et d'échange.

« La beauté d'une telle lutte, c'est qu'on y passe du temps et qu'on y partage des tranches de vie. A Arbonne, de-

6- Cette proposition de loi foncière « d'urgence », votée le 26 mai dernier à l'Assemblée nationale, vise à réguler l'accès au foncier agricole par le biais de sociétés. Aujourd'hui, dans l'Hexagone, les entreprises possèdent 60 % des terres agricoles, qui représentent environ des lots de 86 hectares contre quatre pour des particuliers. Pour tenter de contrôler ces sociétés qui s'agrandissent, sans agriculteurs, le projet de loi propose une « négociation territoriale » entre le comité technique de la SAFER et ces sociétés afin qu'elles consacrent une partie de leurs hectares à de l'agriculture. L'élu des Hautes-Pyrénées Sempestous pointe du doigt également le fermage et le travail délégué « qui sont des plaies pour l'agriculture » et l'avenir de friches « qui cinq ans après deviennent constructibles... »





puis fin juin, on cuisine, on dort, on cause politique, on petit déjeune avec des inconnu.es, on cultive une parcelle du champ, on emménage la maison, on rit, on joue aux cartes, on apprend les uns des autres, on organise des concerts, on vide les chiottes sèches, on regarde les enfants jouer, on écoute des conférences, on débat beaucoup et on improvise un peu. » (Isabelle, représentante de l'AMAP à Lurzaindia)

Dernières nouvelles

Le 9 septembre, au 78ème jour d'occupation, tombe la nouvelle d'une première victoire : la procédure de vente est annulée. L'acheteuse a renoncé à l'achat de la maison et des 15 hectares de terrain agricoles à Arbonne.

Mais le combat continue. Le vendeur refuse toujours d'accéder à la demande de la SAFER qui sollicite une préemp-

tion partielle du bien. Il exige l'achat total, maisons et terres comprises, au prix qu'il a fixé... mais dit « être ouvert à la discussion »... Les négociations vont donc se poursuivre. Afin de peser davantage, l'occupation va continuer six semaines de plus et prendra fin le 24 Octobre, autour d'un grand moment festif et convivial, avec la tenue de Lurrama (7) sur les terres occupées d'Arbonne ; exceptionnellement et non sans d'âpres discussions internes. Vu le soutien populaire qui n'a cessé de s'amplifier depuis le premier jour d'occupation, et grâce à l'appui des élu.es et des institutions, ELB et Lurzaindia pensent être en position de force pour faire avancer le dossier.

La fin de l'occupation ne signifie pas, évidemment, la fin de la spéculation foncière ni le terme d'une lutte durable pour la réappropriation des terres. L'occupation a permis de donner de

l'ampleur au problème de la spéculation et d'en faire mesurer les enjeux. Que les terres agricoles restent un bien commun et ne soient pas un objet financier entre les mains des possédants, qu'elles soient au service de l'autonomie alimentaire du territoire, cultivées dans le respect de l'environnement et de l'humain, il en va de la survie de l'agriculture en Pays Basque.

L'occupation d'Arbonne est un acte fort, mais qui reste symbolique. Or si le camp est levé le 24 octobre, il reste encore un mois pour discuter et mettre en place d'autres modes de lutte ; l'installation « sauvage » de maraîcher.es sur place est dans la tête de certain.es.

Sûr que « la mèche qui a été allumée ne s'éteindra pas... », comme le disait un occupant.

Pays Basque,
le 19 septembre

7 - Lurrama est un salon annuel, conçu depuis 2006 par l'association Euskal Herriko Laborantza Ganbara (Chambre d'agriculture du Pays Basque) pour promouvoir l'agriculture paysanne et durable, respectueuse des hommes et de la nature. Il se déroule ordinairement sur 3 jours à Biarritz.



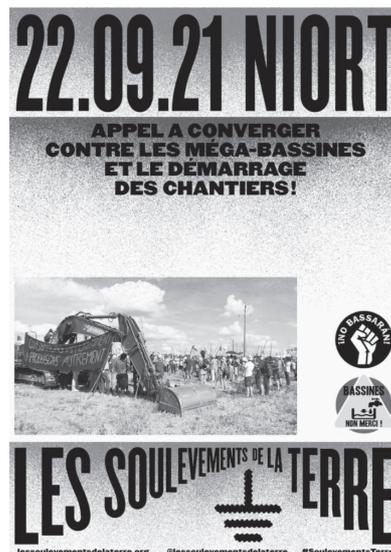
Soulèvements de la terre, saison 2

Fin juin, 400 participant-e-s ont bloqué et saboté quatre sites de centrales à béton de Lafarge au port de Genevilliers près de Paris (voir le site des soulèvements de la terre pour vidéos et déclarations détaillées). La campagne d'interventions et de résistances entame sa deuxième saison en cette fin septembre. Deux autres temps forts en banlieues lyonnaise et parisienne, contre l'industrie chimique et l'artificialisation des terres, suivront dans les prochains mois.

Le 22 septembre, une manifestation dans le Pays Niortais a rassemblé manifestant-e-s et tracteurs, dont certains venus en convoi de Saint-Colomban (cf CA 312) et de la ZAD de NDDL. À l'occasion du congrès annuel de la FNSEA - syndicat des exploitants agricoles, majoritaire - à Niort et de la présence du ministre de l'agriculture, les soulèvements de la terre comptaient dénoncer les projets de « bassines » en Charente et Deux-Sèvres. Les bassines sont ces grands réservoirs de plusieurs hectares que l'agro-industrie veut creuser - avec les subventions étatiques et les pelleteuses idoines - pour irriguer en été et perpétuer ses modèles de production à grande échelle de cultures gourmandes en eau, quel que soit l'évolution climatique et les sé-

cheresses à venir. La ZAD de Sivens dans le Tarn luttait contre un réservoir similaire, un barrage alimenté par un ruisseau, construit hors légalité par les maïssiculteurs du coin soutenus par les politiciens locaux.

Pour remplir ces bassines, il faut pomper en hiver et printemps dans les nappes phréa-



tiques et les cours d'eau, déséquilibrant d'autant le cycle de l'eau, la flore et la faune, dans une région de zones humides. Le Pays Niortais constitue un « premier pas » pour l'ouest, avec le début imminent des travaux. S'il est concluant, l'initiative sera élargie aux départements voisins... D'où l'importance et l'urgence de la mobilisation contre cette nouvelle mesure catastrophique des tenants du productivisme. Au moment de boucler ce journal, nous ne savons pas encore quel en est le résultat. Comme en juin contre l'agrandissement de sablières au sud de Nantes, il s'agit de poser une dynamique où se retrouvent citoyens et ruraux, avec des groupes comme la Confédération Paysanne nationale, Extinction Rebellion - XR- et autres ZADs.

Une mobilisation le 5 septembre dans la Vienne a rassemblé un millier de personnes, sans beaucoup d'échos médiatiques, tout comme en juin l'action contre les centrales à béton Lafarge est restée confidentielle. L'épidémie et la contestation du pass sanitaire autour de la vaccination semblent polariser les médias, avec la campagne présidentielle en toile de fond. L'urgence d'un changement radical de modèle de production et de consommation n'est pourtant pas à démontrer, bien plus qu'une relance mortifère de l'économie.

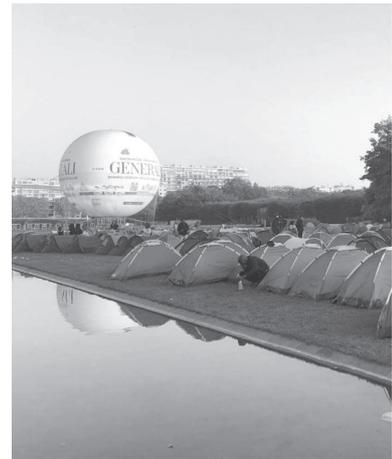
À suivre. Nantes, le 21/09/21.





Sans fro

Cette rubrique souhaite faire un tour d'horizon mensuel de ce qui se passe au sujet des sans-papiers, des migrants, des réfugiés en France et ailleurs. L'objectif est double : celui d'informer sur les diverses situations migratoires, la plupart du temps dramatiques mais au delà de cet aspect humanitaire, il s'agit aussi et surtout d'évoquer les luttes en cours et de tenter de faire ressortir des leviers qui peuvent réinstaurer un rapport de force avec un État et consorts (partis, médias, opinion publique) de plus en plus xénophobes.



Occupation du pa

NOUVELLE ACTION DU COLLECTIF «RÉQUISITIONS»

Dans ces colonnes, nous suivons régulièrement la lutte de ce collectif essentiellement parisien qui réunit des associations humanitaires comme Utopia 56, des collectifs comme celui du DAL (droit au logement) et aussi des comités de sans-papiers. Depuis décembre 2020, c'est la dixième action d'occupation. Cette fois-ci près de 1 200 personnes sans abris et/ou sans-papiers ont posé des tentes dans le parc André Citroën, en plein 15ème arrondissement de Paris, juste en face de la préfecture de Paris et d'Île-de-France. L'occupation a tenu 4 jours, jusqu'au 4 septembre, où l'évacuation par les autorités a eu lieu. Mais contrairement à la majorité des actions qui permettaient un relogement assez important, l'État a cette fois-ci tendu un piège ! 670 personnes avaient accepté de monter dans des bus car on leur promettait un relogement en région. Or, une fois le collectif éparpillé, des personnes ont été contrôlées à la sortie des autocars et 11 personnes au moins (estimation d'Utopia 56) ont été arrêtées et emmenées dans un centre de rétention (CRA) en vue de leur expulsion. Qui plus est, sur les 670 déplacés, une partie a été transférée vers Besançon, Rennes ou encore Strasbourg alors que la préfecture s'était engagée à reloger dans la région parisienne ... Les premiers concernés ont vite compris l'entourloupe et près de 60 %

d'entre eux ont quitté les hébergements d'urgence dans les 48 heures. Reste à gérer le retour vers la capitale sans parler des risques sérieux d'expulsion. Face à cela, le collectif Réquisitions a organisé une manifestation de soutien le 10 septembre. Depuis décembre 2020, 3 600 personnes ont pu sortir de la rue ou des abris de fortune selon les associations membres. L'occasion aussi de rappeler qu'il y a sur le territoire métropolitain 3 millions de logements vacants dont 400 000 en Île de France (chiffres de l'INSEE)

Source : Communiqués du collectif Réquisitions, Infomigrants

SANS-PAPIERS ET ZAPATISTES, ENSEMBLE !

À l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de l'occupation de l'église Saint-Bernard, une manifestation a eu lieu le 21 août dernier à Paris. Elle était notamment organisée par la marche des solidarités, mouvement réunissant de nombreux comités de sans-papiers et qui avait organisé l'année dernière une grande marche revendicative en pleine pandémie avec plusieurs milliers de participants à Paris malgré le black-out médiatique et politique. Cette fois-ci, la mobilisation est plus symbolique avec la célébration de cette grande lutte des sans-papiers qui, pour rappel, avait pris fin violemment le 23 août 1993 par l'effraction de la porte de l'église par la police. La

journée a été riche en rencontre notamment entre les CSP et la délégation zapatiste (l'escadron 421 venu en bateau) qui tous deux combattent le colonialisme et son versant raciste et capitaliste.

Source : Blog de la marche des solidarités

LA FRONTIÈRE BASQUE

Le Pays Basque est une région traversée par de nombreux migrant-es qui remontent vers le Nord à la recherche de leur vie meilleure. Reste qu'il y a une frontière en plein milieu qui, comme les autres, se ferme aux passagers clandestins. Ainsi, pour échapper aux contrôles, de nombreuses personnes choisissent de traverser la rivière Bidassoa entre Irun et Hendaye. Mais le passage est dangereux et depuis quelques mois au moins 3 personnes se sont noyées. Le dernier drame a eu lieu le 8 août dernier, il s'agissait d'Abdoulaye Coulibaly, un jeune guinéen. Des rassemblements ont eu lieu pour dénoncer les politiques anti-migrants des États européens, responsables de cette mort. Plusieurs centaines de personnes ont manifesté sur la place d'Irun. Outre les barbelés, il y a aussi les barreaux du CRA d'Hendaye, qui se démarque par la dureté des conditions d'enfermement et qui provoque des bagarres régulières dont la dernière s'est soldée par l'évasion d'un enfermé. Cette prison pour clandestin est celle qui enferme le plus longtemps. Si en 2019, une personne détenue restait en moyenne 15 jours à Hendaye ; en 2020, elle y était retenue plus de 25 jours et même entre 46 et 60 jours pour 15 % des détenus. À titre de comparaison, au CRA de Bordeaux, c'est 9 jours en moyenne d'enfermement pour l'année 2020. En plus de la durée, il faut rajouter des conditions de vie excécrables : promiscuité, une seule télévision disponible, etc. Cette situation dantesque est liée au lourdeur administrative de la préfecture – particulièrement lente – mais aussi à la fermeture des frontières algériennes, tunisiennes et marocaines depuis le début de

la pandémie en mars 2020. Face à cette impossibilité de renvoi, l'État français choisit encore l'enfermement.

Source : France bleu et Infomigrants

LE PASSE SANITAIRE VERSION SANS-PAPIERS

La modification de l'article 824-9 du Cesda (Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile) a été validé par le conseil d'état le 5 août et stipule que, dans le cadre du passe sanitaire, les étrangers qui refusent le test nécessaire à leur expulsion encourrent 3 ans de prison et jusqu'à 10 ans d'interdiction du territoire...

Cette nouvelle loi met fin au vide juridique qui avait permis quelques jurisprudences en faveur des enfermés qui refusaient les tests (voir nos rubriques précédentes).

Comme souvent, l'étranger est à la pointe de la répression car pour la première fois, un fait médical peut conduire à la prison. Cela va encore un peu plus exacerber les tensions dans les CRA où les révoltes sont nombreuses (voir



Blocage à la frontière polonaise





Frontières



du parc Citroën

plus haut) comme par exemple à Mesnil Amélot.

Source : *Communiqué de l'Observatoire de l'enfermement des étrangers (OEE)*

EXPULSIONS INDIRECTES VERS L'AFGHANISTAN

Alors que les talibans ont repris le pouvoir cet été et que l'opinion internationale s'en est émue, des migrants afghans sont toujours renvoyés vers ce pays. Officiellement l'État français a gelé les renvois forcés mais avec le règlement européen dont celui de Dublin qui prévoit le retour des sans-papiers vers leur pays d'entrée - ou d'enregistrement des empreintes - les expulsions continuent. En effet, l'Autriche ou la Croatie autorisent encore les expulsions vers l'Afghanistan. Des personnes sont donc arrêtées, enfermées dans les CRA et renvoyées dans ces pays. Depuis le changement de régime, une vingtaine d'afghans ont été renvoyés de cette manière selon les chiffres du ministère de l'Intérieur. Preuve encore de l'hypocrisie européenne car si la France, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Suède ou la Finlande ont indiqué clairement qu'ils ces-

saient ces expulsions, nombre d'autres membres des 27 ne se sont pas positionnés officiellement, entretenant une zone d'ombre sur l'avenir de ces migrants. En parallèle, des quotas d'accueil de réfugiés afghans sont dressés par chaque pays dont l'Allemagne. Ainsi, le gouvernement fédéral promet un permis de séjour à 2 600 afghans et leur famille mais la sélection est féroce. Une liste dite des droits de l'Homme vient d'être établie qui ouvre la porte seulement aux journalistes, aux artistes et à d'autres personnes menacées par les talibans. Pour le commun des mortels, rien n'est prévu et les discours xénophobes vont bon train, agitant la menace de l'arrivée de potentiels terroristes et les amalgames qui vont avec.

Source : *Infomigrants*

BARBELÉS SUR LA MANCHE

Tunnel et port - qui vient d'être agrandi - sont devenus des forteresses avec pas moins de 65 kilomètres d'énormes grilles installées depuis 2015 et financés par l'état britannique selon les accords du Touquet qui, rappelons le, déplacent la frontière britannique sur le continent. Ces fortifications n'ont fait que déplacer les tentatives de traversées qui, maintenant, s'éparpillent tout le long de la côte via des bateaux pneumatiques. Nous avons maintes fois rappelé le danger d'une telle traversée à cause du trafic maritime et des courants marins très forts. Mais à la faveur de l'été et du relatif beau temps, les traversées sont de plus en plus nombreuses. Selon un décompte provisoire, entre le 1er janvier et le 31 août 2021, quelque 15 400 personnes ont tenté ou réussi la traversée. Un record qui va sûrement encore augmenter et qui tend les relations diplomatiques entre la France et le Royaume-Uni. Ce n'est pas la première fois mais petit à petit le gouvernement britannique fait avancer l'idée d'un renvoi vers la France des embarcations interceptées au large et ce, à l'encontre du droit maritime international qui met le secours des personnes en mer avant toute chose. Récemment la ministre de l'intérieur Priti Patel évoquait l'idée de ne pas verser dans l'immédiat les 62,7 millions d'euros promis à la France pour la surveillance de la frontière. Des gestulations militaires ont aussi lieu à Douvres où des entraînements

de la Border Force (police aux frontières) ont lieu en jet ski pour pousser les bateaux de migrants à faire demi-tour.

Source : *Infomigrants et Voix du Nord*

TENSIONS AUX FRONTIÈRES AVEC LA BIÉLORUSSIE

On en parle peu mais l'Europe de l'est - et les Balkans - sont aussi une route migratoire fortement empruntée notamment par des exilés du Moyen-Orient. Parmi les lieux de passage, la Biélorussie figure en bonne place car depuis quelques mois des milliers de migrants traversent la frontière en direction de la Pologne, la Lettonie et la Lituanie. Derrière les chiffres se cache une politique de représailles de la part du président autocrate Loukachenko qui veut faire payer à l'Union européenne les sanctions prises à son encontre. Les réfugiés sont littéralement pris en tenaille comme ce fut le cas au mois d'août où 32 personnes sont restées plus de trois semaines coincées entre les garde-frontières polonais et biélorusses. Cette situation a également renforcé les politiques xénophobes des pays européens concernés notamment en Pologne où le président Andrzej Duda a signé, début septembre, un décret sur l'introduction de l'état d'urgence pendant 30 jours à la frontière avec la Biélorussie. Il s'agit du premier état d'urgence en Pologne depuis la chute du communisme en 1989. Plus de 2 000 soldats ont été envoyés sur la zone - une bande d'environ 3 kilomètres le long de la frontière - et l'accès des médias et des associations humanitaires est interdit ! Pareil pour d'éventuelles manifes-

tations, circulez y a rien à voir. L'état d'urgence a aussi été décrété en Lettonie. En complément, les frontières sont murées par d'immenses grillages affûtés. Dans ces conditions, la résistance et la solidarité sont difficiles. Dans un rapport, l'OIM (office international des migrations) fait état « de refoulements transfrontaliers de migrants, y compris de familles et d'enfants, de l'absence d'accès adéquat à l'asile pour ceux qui cherchent une protection internationale ».

Source : *Infomigrants*

NOUVEAU REFUGE À BRIANÇON

L'année dernière, le nouveau maire LR n'avait pas voulu reconduire la convention d'occupation de l'ancienne caserne CRS qui servait depuis 2017 de lieu d'accueil - étrange retournement de l'histoire ! Après plusieurs rebondissements, l'association « le Refuge solidaire » rebaptisé pour l'occasion « les Terrasses solidaires » a trouvé un nouveau local plus grand, plus confortable. L'ouverture vient de se faire sur une surface de 1 600 mètres carré, répartis sur cinq étages. Le centre n'occupe pour l'instant que la moitié de l'espace disponible. Le reste nécessite d'importants travaux et devrait être opérationnel d'ici un an. C'est une étape essentielle pour des personnes exténuées qui ont franchi la frontière franco-italienne par les cols. En 4 ans, près de 15 000 personnes ont pu se poser quelques jours avant bien souvent la reprise de leur route.

Source : *Infomigrants*



Refuge solidaire à Briançon





De Saint-Ambroise à Saint-Bernard, un mouvement historique

Le 28 août dernier a eu lieu, comme tous les ans, une manifestation pour la commémoration de l'expulsion de Saint-Bernard, le 23 août 1996. Pourquoi la mémoire de cette date est-elle importante ?

Un mouvement inédit

Le début de l'année 96 est marqué par l'annonce de multiples lois anti-immigré-es et des difficultés de plus en plus grandes tant pour le renouvellement des cartes de séjour que pour l'obtention de papiers. La colère gronde d'abord dans les foyers de Montreuil. Le 18 mars, l'église Saint Ambroise dans le 11ème arrondissement est investie par une cinquantaine de personnes, rejointes rapidement par environ plus de 200 autres, principalement des Maliens, des Sénégalais et des Mauritiens, en majorité des hommes célibataires, mais aussi des femmes et des enfants, et une seule revendication: des papiers. Expulsé-es dès le 22 mars malgré le soutien de l'abbé Pierre (à la demande du cardinal de l'époque, Lustiger), ils et elles occupent ensuite le gymnase Japy, dont elles et ils sont expulsé-es au bout de deux jours, puis sont hébergé-es dans des locaux associatifs et à la cartoucherie de Vincennes. Le 10 avril, elles et ils occupent un entrepôt désaffecté de la SNCF, la halle Pajol. Le gouvernement ne cède toujours pas, ils et elles décident donc d'occuper un lieu plus dérangeant, l'église Saint Bernard, le 28 juin, avec l'accord du curé (mais pas du cardinal!). Ils et elles en seront violemment expulsé-es le 23 août.

(1) Rappelons que ces «célibataires» sont souvent pères ou mères de famille, et que c'est pour la nourrir qu'ils et elles se sont exilé-es, et que même les véritables célibataires sont souvent ici en soutien à leur famille là-bas.



Ce qui est inédit dans ce mouvement, d'abord, c'est que ce n'est pas une initiative organisée par les associations humanitaires ou de soutien aux immigré-es, mais par les intéressé-es eux-mêmes. Il y avait déjà eu des luttes sur cette question, mais par nationalité, des nationalités organisées politiquement qui dans le même temps faisaient valoir leur combat politique (kurdes par exemple). Il y a bien sûr l'expérience de la lutte des foyers, une lutte auto-organisée sur plusieurs années. C'est d'ailleurs dans les foyers que s'enracine l'origine de ce mouvement. C'est la première lutte collective et inter-nationale pour l'obtention des papiers. Et une lutte totalement auto-organisée. Alors bien sûr, chaque courant politique a essayé de tirer la couverture à lui, chacun avait «ses» délégué-es qu'il essayait d'influencer. Ceci s'est traduit parfois par certains flous dans les revendications. Il y a eu des négociations avec des médiateurs pour obtenir des critères de régularisation. En juin, 48 titres de séjour ont été proposés sur les 315 sans-papiers concerné-es. Une provocation! Le gouvernement essaie ainsi d'utiliser la division et le chantage, avec la complicité de quelques humanitaires. Quelques sans papiers entament une grève de la faim, une décision minoritaire mais avec laquelle toutes et tous resteront solidaires. Debré soi-même va relancer le mouvement en menaçant de les hospitaliser de force.

Ce qui est inédit aussi, c'est la durée et l'ampleur de ce mouvement, tant du côté des sans-papiers que des manifestations de soutien. Cette mobilisation culminera avec la manifestation de soutien aux expulsé-es de Saint Bernard qui devait se terminer à Nation, mais une

bonne partie des manifestant-es poursuivra jusque devant le centre de rétention de Vincennes en passant à travers bois, ce qui entraîna évidemment des affrontements.

Une lutte qui marque un tournant

Tout d'abord, avec cette lutte, les sans-papiers ont réussi à changer le regard que la société portait sur eux. Jusque là, on ne parlait que d'immigration clandestine, et de clandestins. C'est lors de cette lutte, et grâce à leur communication intelligente, que le terme de sans-papier s'est imposé dans l'espace public. Ca change beaucoup de choses. Lorsqu'on dit clandestin, on pense délinquance et trafics. Lorsqu'on dit sans-papier, on pense à une personne, un être humain, qui a un problème administratif, qui n'est pas accepté sur le territoire. La nuance est de taille. Et le problème se trouve posé différemment.

L'autre tournant remarquable de cette mobilisation, c'est l'évolution progressive, à travers des aleas et des tâtonnements liés aux positions des associations humanitaires qui faisaient pression, vers la revendication de «papiers pour tous». Jusque là n'étaient pris en compte que des critères familiaux, les célibataires non étudiants étant les laissés pour compte des tentatives de régularisation des associations. Une partie des occupant-es de Saint Ambroise puis Pajol puis Saint Bernard étaient des familles, ce qui a beaucoup été médiatisé. Et qui a fortement contribué au changement de regard que nous avons expliqué plus haut. Mais pour autant, la solidarité entre les familles et





les «célibataires» (1) n'a pas été rompue, et c'est une régularisation de l'ensemble des occupant-es qui a été réclamée. C'est d'ailleurs pendant le soutien à l'occupation de Saint Ambroise que le collectif «des papiers pour tous» s'est créé, pour sortir d'un soutien purement humanitaire à reculons sur les revendications de régularisation. De très minoritaire au début et suscitant même de l'hostilité, surtout du côté des associations, la revendication de papiers pour tous est progressivement devenue hégémonique dans le mouvement, jusqu'à aujourd'hui compris.

L'expulsion violente de Saint-Bernard, la fin d'une occupation mais le début d'un mouvement qui dure encore

Si on fait le bilan des régularisations à l'issue de Saint Bernard, les trois quarts des occupant-es ont été régularisé-es dans les mois qui suivent. Mais surtout, la mobilisation a continué. La question de la régularisation est revenue dans l'agenda public, gagnant de la place au détriment de celle de l'efficacité de la chasse aux «clandestins». Il s'est créé un «3^{ème} collectif», après celui de Saint Ambroise (Saint Bernard) et de Saint Hyppolyte (occupation dans le 13^{ème}) qui regroupait environ 24 nationalités sur la revendication de papiers pour tous. Bien sûr, sans lieu occupé durablement et avec une telle hétérogénéité, c'était très compliqué. Mais en juin 97, quand Jospin est devenu 1^{er} ministre de la nouvelle cohabitation, il a été obligé de sortir une circulaire qui a permis de régulariser pas mal de monde, bien qu'il se soit agi de «cas par cas».

Depuis ce mouvement se sont créés de multiples collectifs.

D'une part, pas mal de personnalités mais aussi de simples quidams se sont lancé-es dans des parrainages de sans-papier. 20 ans plus tard, ça se pratique encore. C'est un soutien purement humanitaire et peu bruyant, mais qui peut avoir parfois une efficacité individuelle.

Deux types de luttes ont progressivement émergé côté français.

Il y a eu d'une part en 2004 la création de R.E.S.F. (réseau éducation sans frontières) pour les élèves sans-papier. C'est toujours resté un réseau très horizontal, avec peu de prises de position centrales, regroupant

prof, parents, éducateurs, etc. Il y en a encore aujourd'hui un peu partout et ils continuent d'empêcher l'expulsion de pas mal de jeunes. Ils se sont imposés grâce à des valeurs populaires simples même si elles ne sont pas franchement révolutionnaires: un enfant, ça mouche son nez, ça tire ses chaussettes, ça dit bonjour à la dame et ça va à l'école. TOUS les enfants. On peut retrouver une filiation avec Saint Bernard dans le changement de regard: il n'y a pas de clandestins, il y a des enfants, des jeunes, des élèves, qui sont les copains d'école de nos enfants, et devant cette relation de proximité, y compris les parents qui ne désapprouvent pas les campagnes sécuritaires seront prêts à défendre les camarades de classe de leurs enfants, puis vont du coup s'intéresser à leurs parents.

Cette lutte a relancé aussi l'idée d'une solidarité de classe. Petit à petit ont eu lieu de plus en plus de grèves pour la régularisation des sans-papier et c'est devenu aussi, certes modestement, un front syndical. Et depuis quelques années, il y a eu pas mal de grèves pour obtenir des papiers, pas forcément très connues, et souvent victorieuses. On peut citer l'exemple récent de Chronopost.

La coordination nationale des sans papiers, qui s'est créée au cours de ce mouvement, existe encore. Il y a de nombreux collectifs de sans-papier, plus ou moins nombreux, plus ou moins durables, parfois composés essentiellement de sans-papier, parfois mixtes sans-papier/associations. Il reste de ce mouvement que le combat pour les papiers est d'abord celui des sans-papier avant d'être un combat humanitaire, l'idée que les sans-papier s'auto-organisent et décident de leurs actions a cessé d'être une incongruité. Il en reste aussi que si ce sont les Africain-es qui sont le plus visibles et organisé-es, de nombreuses nationalités sont agrégées dans plusieurs collectifs, notamment les asiatiques (du Pakistan à la Chine).

Les débats politiques posés par ce mouvement sont toujours présents: le refus du cas par cas, les places respectives des sans-papier et des soutiens, comment ne pas se cantonner à un soutien humanitaire, les modalités de décision.... On peut considérer la mobilisation de Saint Ambroise comme la mère des luttes actuelles.

Sylvie, Paris

ARRESTATIONS DU 15 JUIN EN LIMOUSIN

À l'aube du 15 juin dans quatre hameaux de Haute-Vienne et de Creuse une quarantaine de gendarmes et policiers armés et cagoulés investissent les lieux, ciblent une maison, placent les occupants en garde à vue, perquisitionnent et saisissent du matériel (ordinateurs, téléphones, carnets d'adresse, revues, mégots...). Un peu plus tard dans la journée, à Limoges et d'autres lieux, ils perquisitionnent également, interrogent les personnes en «audition libre», et saisissent encore du matériel. Débauche de moyens énormes : près de 200 personnes de la Sous Direction Anti Terroriste (qui s'est déjà tristement illustrée en Limousin lors de l'affaire Tarnac), du Peloton Spécial d'Intervention de la Gendarmerie, de la police judiciaire (de Paris et de Limoges) et des gendarmeries du secteur.

Ces opérations visaient une douzaine de personnes dont six furent placées en garde à vue dans divers commissariats et gendarmeries sous régime antiterroriste, donc pouvant durer jusqu'à 96 h. Trois des gardé-es à vue furent relâchées sans aucune charge. Deux personnes sont inculpées de «destructions matérielles en bande organisée portant atteinte aux intérêts de la Nation» et «association de malfaiteurs» ; la dernière ne se voit reprocher aucun fait matériel mais uniquement l'«association de malfaiteur». Les trois personnes sont mises en liberté sous contrôle judiciaire et un mois plus tard cette situation est confirmée face au parquet qui avait fait appel contre la mise en liberté des deux inculpé-es les plus chargé-es.

Les faits qui leur sont reprochés seraient l'incendie d'une antenne de TDF en début de cette année et de véhicules d'Enedis un an auparavant. L'«atteinte aux intérêts de la Nation» viendrait de la présence sur le pylône de TDF d'une antenne militaire ou gendarmesque (secrète !). Comme le souligne un communiqué commun de la CGT et la FSU de Creuse, «Comment peut-on retenir aujourd'hui l'«atteinte à la sûreté de l'Etat» pour la dégradation de bien d'entreprises dont l'Etat organise méticuleusement le démantèlement?».

Dès le 15 juin, des réactions vigoureuses ont eu lieu de la part des voisin-es et ami-es d'une des inculpées¹. Dès le lendemain matin un rassemblement a eu lieu devant le commissariat de Limoges et de nombreuses personnes y sont passées jusqu'à la fin de la garde à vue. Il faut préciser que les inculpé-es ne sont pas des fanatiques isolé-es mais des personnes investies depuis des dizaines d'années dans de nombreuses associations et activités militantes locales. Cette affaire risque de durer encore de longs mois et années avant d'être jugée, mais nous resterons mobilisé-es.

Durant tout l'été le comité de soutien s'est structuré, a tenu de nombreuses réunions d'information en Limousin et récolté des fonds pour aider à la défense des inculpé-es. D'autres réunions sont prévues dans plusieurs régions, en particulier avec d'autres comités travaillant sur des thématiques proches : utilisation de l'antiterrorisme², résistances aux implantations technologiques imposées. Un article plus analytique sur ces questions sera publié dans le numéro de novembre de Courant Alternatif.

Un membre du Comité 15 juin Limousin, le 23 septembre 2021

Pour plus d'infos, voir le site : labogue.info et Facebook : soutien arrestations15 juin

Pour contact avec le comité : TEL 06.23.44.31.52 | Mail : comite15juin@riseup.net |

Pour le soutien financier : **Les Amis d'AC Limousin, c/o MIALLET, 58 rue du Chinchauvaud, 87100 Limoges** - Chèques à l'ordre de : **Les Amis d'AC Limousin**

¹ Voir l'excellent reportage de contre-info de Télé-Millevalches :

² Qui terrorise qui ? 20 jours contre les violences de l'Etat à Rennes du 26 septembre au 16 octobre.





DE L'ÉLECTION AMÉRICAINE AU POST-COLONIALISME

Evacuer le sujet de l'exploitation et la conflictualité sociale pour mettre en avant les questions de race ou de religion est l'une des caractéristiques du post-colonialisme. Cela conduit, comme ce fut le cas aux Etats-Unis lors de la campagne électorale, à ne voir ni à comprendre les causes de la « fascisation » de la société. Et à ne pas pouvoir la combattre. A ne pas comprendre non plus les fondements du colonialisme qui ne sont ni le racisme ni une quelconque amoralité mais avant tout la nécessité pour un système de développer l'exploitation économique.

Pourquoi Trump a gagné/résisté ?

Trump est un fou, tel est le message que la « gauche » américaine a seriné tout au long de la campagne électorale pour l'élection présidentielle américaine. Le « peuple de gauche » français et les bobos, pilotés par les bien-pensants de l'intelligentsia journalistique et universitaire, envoyaient, de leur côté, le même message : Trump est un débile ridicule, un beauf installé par erreur à la maison Blanche dont on se raconte les imbécillités dans les dîners en villes ou entre amis pour mieux se prouver à quel point on est intelligent et progressiste....



C'est ce tableau que cette gauche libérale a brandi devant les yeux du peuple américain, en feignant de croire qu'en lui montrant le ridicule et les outrances du personnage leurs yeux s'ouvriraient devant une telle évidence et face au risque de décrédibilisation de l'Amérique.

Seulement voilà, le tableau s'est transformé en un miroir devant lequel un grand nombre des électeurs américains se sont reconnus (voir encart 1). Le « Trumpisme » est durablement installé dans la société étatsunienne malgré l'illusion bidenienne.

Cela fait des années l'aile gauche du parti démocrate et les milieux « progressistes » universitaires, refusaient de considérer qu'une grande partie de la société US glissait à droite et à l'extrême droite. L'accroissement de la pauvreté, le chômage, l'insécurité remplaçaient le rêve américain d'une possible ascension sociale et laissaient des millions d'Américains sur le carreau. Le second mandat d'Obama n'a pas freiné la tendance. Les Églises évangélistes se portaient à merveille et les Tee party surfaient sur la rancœur des victimes de la crise. L'élection de Trump, avait été considérée comme une surprise, alors qu'elle était inscrite dans la période.

Pourtant, des luttes sociales, sans doute faibles, existaient quand même et elles auraient dû être le point d'appui d'une offensive politique pour ne pas laisser l'extrême droite faire son miel de la crise. Les observateurs attentifs voyaient bien qu'un grand nombre de travailleurs en avaient assez d'endurer

une telle situation. Bien que l'information à ce sujet ait été une denrée rare, le journalisme social et les médias d'investigation ayant pour ainsi dire disparu du pays, des signes indiquaient que l'action revendicative sur le lieu de travail reprenait des couleurs. Ces réactions existaient mais elles étaient devenues invisibles aux yeux des classes « instruites et bien-pensantes » et de l'intelligentsia du monde des arts et des lettres, de l'éducation, de la grande presse et de l'Université.

La cause de cette cécité est simple : depuis bien longtemps cette « gauche » ne considère plus l'Amérique comme un tout organique au sein duquel le niveau des affrontements de classes marque le recul ou l'avancée de cette « droitisation ». Elle a basculé dans une vision de la société américaine segmentée, non plus en classes antagonistes mais en de nombreux groupes/identités différents (certains avancent sans rire le chiffre de 17 !).

La campagne électorale s'est donc déroulée totalement à côté de la question sociale.

Pourtant, si on cherche bien, il s'est passé des choses bien intéressantes sur ce terrain dans l'année qui a précédé l'élection : on tombe sur la grande grève des employés d'Amazon en mars ; on note qu'une coalition de travailleurs d'Amazon, d'Instacart, de Whole Foods, de Walmart, de Target et de FedEx s'était signalée pour coordonner des actions contre les conditions de travail ; on s'aperçoit que pendant que la presse étalait complaisamment des comptes rendus de manifestations qui, dans un petit

LE PRIVILÈGE DANS L'HISTOIRE DE FRANCE

C'est le même mécanisme qui a fonctionné en France dans les décennies de l'après Seconde Guerre mondiale. Au début, l'imprégnation antifasciste était telle dans la société qu'habiller quelqu'un ou un groupe de « fasciste » suffisait à éloigner de lui une très grande partie de la population. C'était d'un simplisme affligeant qui masquait que l'antifascisme de l'époque était tout autant constitué de sentiments anti-Allemands que d'opposition à une idéologie politique. Si bien que lorsque De Gaulle est revenu au pouvoir en 1958 et que les gauches n'eurent comme seule recette pour le combattre que de rabâcher que le fascisme ne passerait pas (ce qui déjà en soi, faire du gaullisme un fascisme, constituait une aberration), le repoussoir s'est mis à fonctionner de moins en moins bien : le tableau brandi devant les Français s'est progressivement transformé en un miroir dans lequel nombre d'entre eux ne voyaient pas, à juste titre, le système honni, mais un De Gaulle simplement nationaliste œuvrant pour la grandeur de la France. Tel un remugle, l'aspect nauséabond d'une Résistance en partie travestie par l'Histoire officielle, remontait des profondeurs sans que la gauche s'en aperçoive. On retrouve malheureusement les mêmes mécanismes aujourd'hui dans l'affaire des inscriptions « antifascistes » contre des profs jugés islamophobes par l'UNEF, ou, suite à l'attaque contre la librairie anar lyonnaise la constitution d'un collectif pour l'interdiction des locaux fascistes ou l'organisation d'une grande manif nationale antifasciste. Outre parfois une forme d'imbécillité dont l'UNEF est coutumière cela démontre surtout une forme d'impuissance de la stratégie frontiste gauchiste – dont nous ne pouvons totalement nous extraire.

Mais c'est une autre question....



nombre d'État, entendaient refuser les mesures barrières contre le covid et étaient soutenues par Trump, « se déroulaient dans le pays des actes de résistance de masse plus radicaux et plus justes », que le nombre de réseaux d'entraide explosaient, et que des grèves ouvrières comme le pays n'en avait pas connu depuis longtemps, se succédaient ; qu'une grève des loyers sans précédent depuis la crise de 29 a secoué New York, puis d'autres villes suite à un appel lancé le premier mai, etc. Ces nombreuses grèves spontanées qui ont éclaté au cours des semaines précédant l'élection aux quatre coins du pays ont amené l'un des lobbyistes antisindicaux les plus influents d'Amérique, au service du patronat, M. Rick Berman, à mettre en garde ses clients quant aux risques d'une « rébellion partielle de la force de travail » ! Il écrivait alors : « C'est la première fois depuis le début des années 1980 que je ressens un intérêt significatif de la part des employés pour l'action collective et la désignation de délégués », suite au constat que les travailleurs du secteur des services, des entrepôts et des livreurs à travers le pays se livraient à des arrêts de travail pour mettre en évidence de mauvaises conditions de travail et un salaire dangereusement bas. Il constate en outre également que sur les réseaux sociaux « de plus en plus de travailleurs échangeant sur leurs conditions de travail ».

« Si on cherche bien » disions-nous. C'est quand même un comble que ce soient l'extrême droite et le patronat qui aient le mieux pressenti qu'au cœur de l'élection était la question sociale et non les identités. Que *Black lives matter* était au moins autant un mouvement social qu'un mouvement identitaire.

Le privilège, histoire sociale et cachée d'une manipulation

Cette cécité, volontaire ou non, concernant les révoltes sociales, est une constante dans l'Histoire des États-Unis, bien que la construction de l'État fédéral ait été parsemée de révoltes en tous genres, de Noirs comme de Blancs ou d'autochtones. Plus de deux siècles d'acharnement à passer sous silence ces rébellions de façon à ce qu'elles disparaissent du grand récit officiel de l'édification de la nation.

L'invention par les politiciens du concept de construction d'une « nation étatsunienne » fut une initiative géniale de pacification de la nouvelle société, en ce qu'elle offrait en théorie la possibilité aux petits Blancs de s'intégrer dans cette structure naissante, du moins d'en rêver, et ainsi d'offrir une possibilité de constituer une classe moyenne par une sorte d'intégration imaginaire d'un prolétariat se définissant en creux par le **privilège**

de n'être pas noir.

On croit souvent que le « privilège blanc » n'est que de la conséquence logique de l'esclavage et du racisme anti-noirs alors que ces privilèges furent consciemment mis en place comme stratégie par la classe dirigeante à la fois contre les prolétaires noirs et les prolétaires blancs.

Le XVII^e siècle est l'époque où les « travailleurs à la peau pâle » trimaient aux côtés de leurs « camarades de travail à la peau noire » et se considéraient comme leurs amis nous dit John Garvey dans *The Abolitionist Alternative in the 21st century* (cité par Y. Coleman dans *Ni patrie ni frontières*, 28/01/2018)

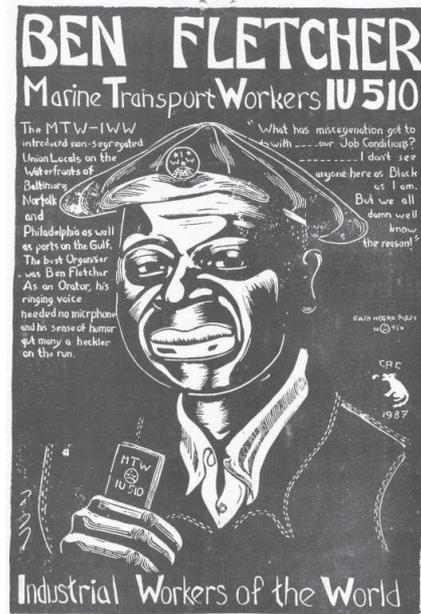
Howard Zinn (1) nous raconte la mise au point d'un système, au début du XIX^e siècle, consistant à payer les Blancs pauvres à l'origine de bien des troubles, pour contrôler les esclaves et surveiller le travail des Noirs, esclaves ou non, et faire de ces derniers l'objet de toutes les haines.

C'est ainsi que dès la fin du XVII^e siècle la classe des propriétaires terriens a décidé qu'il fallait créer une distinction entre les Blancs pauvres et les esclaves, et introduire un « privilège blanc », c'est pourquoi ils ont créé une série de lois qui distinguaient les Blancs des Noirs » nous dit Loren Goldner (2). Aux yeux de ces propriétaires il importait de « donner au travailleur blanc l'idée qu'il a un intérêt à la préservation de l'ordre social ; c'est à dire en lui donnant des privilèges, en termes psychologiques et parfois économiques, contre les Noirs », parce que bien entendu ces Blancs et ces Noirs ont beaucoup trop d'intérêts objectifs en commun.

Dès la fin du siècle précédent ça branlait déjà dans le manche de l'ordre. Un exemple : en mai 1779 la première compagnie d'artillerie de Philadelphie attire l'attention de l'assemblée du dit État sur les difficultés des gens du commun et des pauvres qui menacent de recourir à la violence contre ceux qui « par pure avarice tentent d'amasser des fortunes sur le dos de la partie la plus honorable de la communauté ». Bien vu puisque cinq mois plus tard une émeute éclate avec la participation de miliciens ; elle est réduite par d'autres miliciens composés de citoyens fortunés de la ville, bien nommés « bataillons en bas de soie ».

Ce ne sont là que des exemples, mais qui se penche un peu sur l'Histoire non officielle des EU s'apercevra qu'ils sont beaucoup plus nombreux que ce que l'Histoire officielle nous enseigne.

En plein 18^e siècle l'Assemblée de Virginie proclame que les Blancs étaient supérieurs aux Noirs ce qui permit d'offrir aux Blancs socialement inférieurs des privilèges sous forme de grains, de quelques schillings et d'une arme quand leur contrat de serviteurs prenait fin. Ce



qui permet, et c'était l'objectif, d'éviter encore une fois qu'un intérêt commun ne se cristallise entre les pauvres Blancs et les esclaves noirs et de parer à toute éventualité d'une révolte sinon commune, du moins conjointe. On peut donc dire que la part construite ou entretenue du racisme est, aux EU, un discours qui s'adresse surtout aux Blancs.

On ne peut terminer ce rapide panorama sans évoquer la « grande rébellion » de juillet 1967 (5 jours d'émeutes – non contre les Blancs mais clairement contre les structures politiques – qui firent 43 morts et 7200 arrestations ; puis le cycle de révoltes à Détroit au début des années 1970 créés par les restructurations dans l'industrie automobile et qui vit naître de nombreuses organisations révolutionnaires (le plus souvent marxistes-léninistes mais abordant la question du racisme sous l'angle des rapports de classe et surtout avançant des revendications qui pouvaient être communes avec celles des travailleurs blancs : conditions de travail, gestion de l'automatisation, salaires etc.) (3). L'objectif était clairement de créer une conscience de masse visant au changement social qui ne soit pas liée à la race ou au genre.

Les capitalistes et les États ont toujours pris grand soin de ne pas considérer le prolétariat comme une entité. Ils se sont toujours démerdés, et plutôt bien, pour provoquer ou entretenir des clivages entre les exploités et la création quasi institutionnelle de catégories fait partie de cette stratégie : pendant qu'ils se foutent sur la gueule, ils nous foutent la paix !

Privilège blanc et post-colonialisme à la française

Bien entendu il ne faudrait pas tirer de ces exemples qui parsèment l'histoire

(1) Howard Zinn, *Une Histoire populaire des États-Unis de 1493 à nos jours*, Agone 2002.

(2) « États-Unis. Race et classe avant et après Ferguson », entretien réalisé sur RadioK, une radio libre d'Oviedo en Espagne en décembre 2014, et publié dans «Échanges 149 hiver 2014-15», <http://www.mon-dialisme.org/spip.php?article2268>.

(3) Voir Detroit : pas d'accord pour crever, D. Georgakas et M. Surkin



post-colonialisme

étatsunienne une vision idyllique d'un prolétariat spontanément et massivement uni que seule une méchante et machiavélique stratégie de la bourgeoisie aurait désorganisé et atomisé. Il s'agit simplement de dire que ces tendances propices au développement d'une conscience de classe ont toujours été présentes et que c'est d'abord sur elles qu'un projet révolutionnaire socialiste et égalitaire aurait dû s'appuyer et s'employer à développer ou du moins à mettre en évidence. Tous comme maintenant. Ironiquement l'université moderne a développé de multiples « studies » mais à ma connaissance il n'existe pas de « proletarian studies » (ce qui, soit dit en passant ne changerait rien, mais qui en dit long sur la structure mentale postmoderne).

Cette mécanique présente dans l'histoire des Etats-Unis est aussi présente dans l'histoire sociale européenne, par exemple en France (voir encart 2)

Il est évident qu'un droit qui n'est pas pour tout le monde devient un privilège et que le niveau de vie moyen des pays dits développés repose en partie sur l'exploitation coloniale. Il est pourtant primordial de considérer que ce « privilège » occidental du niveau de vie repose aussi sur des conquêtes par les luttes sociales au cours des siècles. Si on oublie cela et que l'on met en avant un discours culpabilisateur cela signifie : «soit content de ce que tu as car derrière toi il y a des gens qui en ont encore moins» ! La notion de privilège tend à diviser à l'infini, ce n'est pas un instrument collectif d'émancipation. Faire du privilège un concept central pour expliquer et décrire le colonialisme conduit irrémédiablement à utiliser comme instrument de lutte la culpabilité et la responsabilité collective basée sur l'inné ou la naissance et non sur le choix ... Et même si on se situe dans un espace politique qui veut quand même tenir compte des classes et des conflits sociaux (intersectionnalité oblige !), ce rapport au privilège et à la culpabilité induit une forme de solidarité en forme de compassion et de

(4) C'est la même entourloupe sémantique qui, en remplaçant sexe social par genre permet d'oublier à la fois le sexe et le social pour les remplacer par une froide formule grammaticale.



condescendance envers les «racisés» en favorisant la mauvaise conscience et une réticence à critiquer ce qui le serait en d'autres circonstances, comme par exemple le terrorisme islamique et le fanatisme inhérent à la religion. Cela nous éloigne encore un peu plus de la construction d'une solidarité de classe.

En France ce sont des groupes, peut-être minoritaires mais flirtant avec le racisme, qui visibilisent le plus cette posture comme le PIR, la Tribu Ka ou la Brigade antinégrophobie qui suggèrent que l'esclavage est un phénomène «occidentalo-chrétien» ou qui, sous prétexte que l'ex-colonisé doit apprendre d'abord à s'aimer lui-même, enseignent à refuser le métissage et à se « marier avec une musulmane ou un musulman, un Noir ou une Noire » : la coupure revendiquée entre deux entités conduit à considérer qu'au bout du compte il faut privilégier sa race !

Re-indigénisation et fabrication du Front national

Les études **post-coloniales**, qui se développent à la fin du XXe siècle, se proposent d'étudier les effets de la colonisation par le monde occidental, à la fois sur les populations autochtones soi-disant décolonisées vers le milieu du siècle et sur celles des ex-colonisés et leur descendance dans les métropoles. Il tente de mettre en cause les présupposés coloniaux dans tous les domaines de l'expression et de la connaissance et en particulier dans les discours dominants liés aux superstructures étatiques. Il étudie également les interactions entre colonisé et colonisateur et nous devons constater que ce courant a produit des recherches intéressantes sur ces questions et a eu le mérite de remettre au goût du jour un débat qui fut le plus souvent occulté, surtout en France. Jusqu'à, donc, tout va bien... C'est ensuite que ça se gâte...

Le colonisé du monde occidental au XIXe siècle et au début du XXe, était en-

core un indigène à peine humain que l'on exposait sur des foires en Europe ou qui pouvait servir de chair à canon dans les guerres impérialistes. Il est devenu ensuite un immigré-force de travail, sans que les stéréotypes racistes et/ou paternalistes disparaissent pour autant.

Ce changement aurait pu/dû servir de point d'appui pour combattre le racisme en mettant en avant les intérêts communs des prolétaires quel que soit leurs origines et leur couleur de peau. Mais ce n'est pas ce qui s'est passé : le fameux slogan « travailleurs français – immigrés tous unis » assez souvent affirmé au fil de l'histoire du mouvement ouvrier, ravivé en mai 68 et dans le mouvement contre les foyers Sonacotra ou dans les usines Pennaroya à Lyon ou Renault-Billancourt s'est ensuite progressivement désincarné jusqu'à devenir une coquille vide utilisée comme slogan pour le décor, mais vidée de son contenu au profit de la construction d'un paysage politico social qui exalte les différences en oubliant l'appartenance commune à une classe.

En effet, ramener l'immigré à sa condition d'indigène (même de la République) a été et est un des axes communs aux différentes tendances du postcolonialisme. Or, «Indigène» l'immigré c'est lui ôter sa dimension économique de prolétaire pour le ramener à celle de colonisé (4).

Mais il faut bien dire que cette «re-indigénisation» n'aurait sans doute pas pu se produire aussi facilement et avec une telle importance sous la seule impulsion d'universitaires « nouvelle vague ». Elle correspondait aux intérêts de la bourgeoisie et de ce fait elle a reçu un sérieux coup de pouce politique qui fut l'œuvre, une fois de plus, de la social-démocratie.

1982-1984 en France, les grèves dans l'automobile

Deux ans après l'élection de Mitterrand à la présidence en mai 1981, alors que les utopies soixante-huitardes com-

LES PRIVILÈGES EN FRANCE

Petit détour par la France. Lorsqu'on y parle de privilège c'est la nuit du 4 août 1789 qui vient à l'esprit. Cette nuit où, soi-disant, l'Assemblée constituante a aboli les privilèges. Pourtant, toute occupée à rédiger la nouvelle constitution, la « Grande peur » qui déferle sur la France depuis le 14 juillet – guerre aux châteaux, guerre à l'Église, et destructions des actes de propriété – la laisse quelque peu pantoise. Composée, il faut le rappeler, de nobles, d'ecclésiastiques et de bourgeois, sa première préoccupation devient alors de rétablir l'ordre. Tandis que les privilèges tombent d'eux-mêmes sous les coups de boutoir du petit peuple elle va légiférer à minima : ne seront touchés que quelques privilèges comme la dîme ou les corvées seigneuriales. L'ensemble des privilèges seigneuriaux ne seront, eux, abolis qu'en août 1792. Tout ça pour dire, chose bien connue, que le législatif ne survient que pour entériner – souvent provisoirement – un rapport de force.

Et que la classe dominante ou aspirant à le devenir préfère, quand le boulet lui passe prêt de la tête, légiférer sur les privilèges que subir les atteintes à la propriété.





mentent à être vilipendées et que bien des leaders de 68 sont en train de se reclasser dans les appareils d'État, un consensus droite/gauche se dessine pour permettre au PS de prendre un tournant libéral assumé remplaçant le pseudo discours de classe encore en vigueur dans les textes idéologiques officiels des socialistes (un vieux reste de la SFIO).

Mais il reste encore quelques empêcheurs de néolibéraliser en rond. Le patronat a fait le choix, à la fin des années 60 d'embaucher massivement une main-d'œuvre immigrée peu qualifiée (les OS) permettant de maximiser les profits à court et moyen terme plutôt que de procéder à de coûteux investissements pour moderniser l'outil de production. Quelques années plus tard restructurations et fusions d'entreprises s'avèrent indispensables dans l'automobile et c'est cette main-d'œuvre qui paie les pots cassés : chômage technique puis licenciements collectifs, durcissement des conditions de travail.

Chez Citroën à Aulnay-sous-bois, chez Talbot à Poissy où une milice syndicale patronale fasciste fait régner la terreur, 50 à 70 % des ouvriers sont des immigrés. De 1982 à 1984 des conflits très durs s'y déroulent qui vont secouer la France car ce sont ces derniers qui sont les premiers subir les conséquences de la nouvelle donne économique : maintenus dans des tâches les plus dures et les plus mal payées, privés de possibilités de formation interne et d'avancement dont les ouvriers « français » disposent, ils axent leurs revendications sur l'égalité et la dignité.

Mais la volonté orchestrée par le patronat de coupure entre immigrés et Français/Blancs « privilégiés » est compromise du fait qu'une autre minorité (blanche et française) subit les mêmes dommages : les militants syndicaux CGT et une base ouvrière active qui, quasi clandestins dans l'usine ont réussi à représenter 30 % aux élections syndicales à Poissy, malgré la répression patronale exercée par le syndicat fascisant. Le danger est grand pour le pouvoir de voir la sauce prendre entre deux fractions du prolétariat et que naisse une lutte exemplaire mettant en péril l'ac-

ceptation du dit tournant libéral.

C'est alors que Gaston Deferre, le ministre de l'Intérieur évoque le rôle dans les grèves d'« intégristes et de chiites » et que premier ministre, Pierre Mauroy, dénonce à son tour la grande grève dans l'automobile comme étant téléguidée par... Khomeiny. Il déclare : « les principales difficultés sont posées par des travailleurs immigrés [...] agités par des groupes religieux et politiques qui se déterminent en fonction de critères ayant peu à voir avec les réalités sociales françaises » (5). Jean Auroux, le ministre du travail auteur des fameuses lois éponymes, s'emploie à réduire ces conflits à une volonté d'institutionnaliser une religion sur les lieux de travail : « les immigrés sont les hôtes de la France et à ce titre ont un double devoir : jouer le jeu de l'entreprise et celui de la nation. »

D'un coup d'un seul l'émigré n'était plus un travailleur presque comme un autre mais un arabe ou un noir plus ou moins islamiste. Les enfants de ces travailleurs émigrés, de nationalité française pour la plupart, cessaient d'être simplement des... jeunes français issus de l'immigration, ils devenaient des « beurs » (qui veut dire arabe en verlan, ne l'oublions pas !).

Cette offensive gouvernementale a permis que se construise dans la société française un regard inhabituel et faussé sur les luttes ouvrières par le fait qu'on a substitué une identité religieuse et culturelle (dangereuse, bien sûr !) aux racines sociales des conflits.

Les premières percées du FN aux municipales de 83 et aux européennes de 84 se situent aussi en partie dans cette séquence politique dans laquelle plus largement, il s'agit d'éloigner autant que faire se peut une vision classiste et radicale des années 68 et de n'en garder que l'aspect culturel. Mais il s'agit aussi pour Mitterrand de se faire réélire, de diviser la droite et pour ce faire de mettre le FN sur les rails (qui à ses yeux, est maltraité par les médias). L'affaire Talbot/Citroën permettait au sphinx de faire d'une pierre deux coups.

C'est ainsi que, dans la foulée de ces grèves, après la marche pour l'égalité et contre le racisme (octobre 83), SOS-racisme est créé en octobre 84 par les

jeunes socialistes J. Dray et H. Désir, pour œuvrer au détournement de ces conflits de classe en les ramenant à une opposition racisme/antiracisme sur le terrain de la jeunesse. Ce racisme, qui bien entendu imprègne l'inconscient comme le conscient français, fut ravivé et légitimé par toute cette offensive gouvernementale et patronale. La gauche, pour rester telle à ses yeux, devait en atténuer les effets trop visiblement contraires à son éthique prétendue, tout en préservant ce que cette offensive contenait d'intérêts patronaux et de division de la classe ouvrière. L'idée était de ramener le débat à une question morale d'autant qu'une grande partie de la jeunesse scolarisée (encore à l'époque essentiellement issue de la petite bourgeoisie intellectuelle) était sensible à l'antiracisme. La fameuse génération « morale » de la jeunesse succédait à la génération « rebelle » de la décennie précédente. C'était l'époque de l'émergence surprise d'un mouvement lycéen important, surtout provincial, contre les expulsions de leurs camarades en situation irrégulière.

Évidemment, réactiver le racisme sur le terrain de classe et en même temps prendre l'offensive pour le combattre sur le seul terrain moral ne pouvait qu'ouvrir la voie aux mêmes contorsions analytiques évacuant les causes profondes du colonialisme pour en faire quelque chose d'essentiellement amoral.

Une lecture restreinte et souvent erronée des causes du colonialisme

Le colonialisme se structure autour de trois objectifs : s'emparer de matières premières, s'emparer de forces de travail, s'emparer de lieux de pouvoir essentiels d'un point de vue stratégique militaire et commercial. Le racisme est utilisé, provoqué, créé, encouragé par le colon pour l'aider à réaliser ces trois objectifs, mais il n'est en rien la cause du colonialisme.

Nous parlons-là du racisme exprimé par l'occidental vis-à-vis des populations autochtones, mais le colon sait aussi utiliser les antagonismes, souvent violents, qui préexistent dans ces socié-

(5) Sur toutes ces questions, lire *Grèves saintes ou grèves ouvrières ?*

Le « problème musulman » dans les conflits de l'automobile, 1982-1983, Vincent Gay

Dans *Genèses* 2015/1 (n° 98), pages 110 à 130

(6) lié à une persistante et malfaisante vision selon laquelle la frontière entre le bien et le mal doit être nette, sans *no man's land*, une vision que j'appelle puritaine.



post-colonialisme

(6) lié à une persistante et malveillante vision selon laquelle la frontière entre le bien et le mal doit être nette, sans no man's land, une vision que j'appelle puritaine.

(7) Cet anarchiste polonais, d'abord marxiste, a montré que le socialisme de la social-démocratie au tournant des XIXe et XXe siècles n'était que l'idéologie d'intellectuels qui s'approprièrent l'idéal socialiste pour le dénaturer en proposant leur « aide » au prolétariat par le biais du regroupement des éléments les plus conscients en avant garde. Ce qui amène ces « travailleurs intellectuels » à se constituer en classe montante pour assurer des fonctions de direction et de gestion en faisant perdre le régime d'exploitation en leur faveur.



tés qui ne sont pas exempts, elle non plus, de racisme. Cette présence de racisme et d'esclavage est, soit dit en passant, très souvent passée sous silence par les courants postcoloniaux. Et si vous en faites état vous serez, par eux, taxés de raciste. Ils sont installés dans une sorte de déni (6), si bien que des vérités historiques, au lieu d'être assumées par l'aire politico-culturelle de la gauche critique et sociale, sont niées et laissées entre les mains de l'extrême droite qui, bien sûr, lui donnent un sens tout à fait contraire à celui que nous devrions défendre, mais apparaît, aux yeux des plus naïfs, comme les seuls s'appuyant sur une vision (déformée) de l'évidence.

De la même manière les études postcoloniales se sont essentiellement attachées au colonialisme des quatre grandes puissances européennes, Angleterre, France, Espagne et Portugal. Il y a là une vision centrée (auto) sur l'Europe qui pourrait laisser entendre que c'est seulement là qu'a existé le seul et vrai colonialisme. L'expansion russe vers l'Asie, Japonaise vers la Mandchourie ne semble par exemple pas faire partie des analyses globales et ne pas participer à la définition du colonialisme.

Il ne faut pas perdre de vue que la théorie dite décoloniale naît dans les universités (les cultural studies) et non directement d'une lutte de la base colonisée elle-même. Ce n'est pas une production populaire mais une production qui vient d'une certaine élite, j'irai jusqu'à dire d'une classe montante se considérant comme une élite devant éclairer les masses. Avec toutes les précautions d'usage concernant les contextes et l'époque très différente, on ne peut s'empêcher de se remémorer

les analyses, il y a plus de 120 ans, d'un certain *Makhaïski* (7) concernant le rôle des élites intellectuelles dans le mouvement ouvrier.

Ainsi, une part importante des premiers théoriciens du postcolonialisme originaires du tiers monde (Indes et Amérique latine surtout) professaient dans des universités américaines. Formés dans la mouvance marxiste des années 70 ils prirent de plein fouet l'échec des mouvements de libération nationale qui fut attribué à des insuffisances de la théorie marxiste et s'attelèrent ensuite à combler et à reformuler d'autres fondements de transformation de la société.

On voit bien à cet endroit la filiation qui existe entre le tiersmondisme et le postcolonialisme

Du tiers-mondisme au post-colonialisme

Vers le milieu du XXe siècle, certains courants post-marxistes, constatant que la classe ouvrière des pays développés n'avait pas su ou pu faire la révolution, suggéraient que l'ouvrier occidental s'était intégré à la société de consommation et ne se battait plus que pour des améliorations dans le cadre du capitalisme (les opprimés s'étaient montrés décevants aux yeux des candidats à la fonction de pilotes de la plèbe). Améliorations et relatif bien-être qu'il devait à l'exploitation, par le moyen du colonialisme et l'impérialisme, des peuples du « Tiers-monde. Par conséquent la classe ouvrière traditionnelle issue de la révolution industrielle du XIXe siècle ne pouvait plus être considérée comme la figure centrale du projet émancipateur.

Ce raisonnement provenait moins d'une description clinique de la réalité que du refus de questionner la pertinence d'analyses antérieures s'appuyant sur une sorte de messianisme de la classe ouvrière..., mais d'une classe ouvrière incapable de s'émanciper par elle-même. Dès lors il suffisait de trouver un prolétariat de substitution supposé être le moteur de la révolution pour que l'avant garde joue la même musique qu'auparavant mais devant un autre public. Les peuples du tiers monde qui se signalaient alors par des luttes contre l'impérialisme et le colonialisme étaient toutes désignées pour remplir cette fonction.

Dans les années 60/70 tiersmondistes il existait encore un rapport aux marxismes et aux luttes sociales. Or, le postcolonialisme qui suivit quelques décennies plus tard fut une relocalisation d'un tiers-mondisme essoufflé, en s'appuyant sur un rapport déformé à l'histoire évacuant la question de l'exploitation, les questions de classe pour mettre en avant les questions de race et

de religion en revisitant l'histoire et en mettant de côté la conflictualité sociale.

Un avatar du postmodernisme

Cette vision de l'histoire s'inscrit globalement dans un courant qui prend forme à l'époque : le postmodernisme. Né comme le tiers-mondisme d'une aire culturelle marxiste-léniniste idéalisant théoriquement « La classe » (mais en réalité n'en faisant pas grand cas), les postmodernes ont tout bonnement éradiqué leur passé non pas en changeant de sujet mais en le faisant disparaître complètement. Un courant qui en même temps avance une critique de l'universalisme et s'attèle à séparer les identités et les singularités, à juste titre redécouverte mais en détricotant les liens qui reliaient chacune d'entre elle à une utopie globale d'émancipation qui faisaient la force de la critique anarchiste d'un universalisme bourgeois fondé le modèle étatique. A partir du moment où on écarte l'hypothèse révolutionnaire on ne peut que jouer la carte de l'intégration et on ne peut que demander des choses comme les égalités diverses à l'intérieur du système.

A noter pourtant que les grands initiateurs en France de ces courants postmodernes, comme Deleuze, Guattari, Derrida, Foucault ou Lyotard, furent eux aussi issu du moule dominant de l'après-guerre plus ou moins marxiste-léniniste (voire stalinien). Ils font partie de cette génération d'intellectuels que le prolétariat, cet ingrat, a déçu. Ils finissent par se convertir en libertaires... mais sans la révolution, c'est-à-dire en fait en libéraux.

Ajoutons pour la petite histoire que Foucault a fait fort : en 1978, soutenant la révolution des Ayatollah en Iran il déclare : (« il [le nouveau régime] m'a impressionné dans sa tentative pour ouvrir dans la politique une dimension spirituelle. » Il évoque « un mouvement traversé par le souffle d'une religion qui parle moins de l'au-delà que de la transfiguration de ce monde-ci. »

Et puisque nous en sommes à la religion signalons encore que la recherche effrénée d'un nouveau sujet de l'histoire amène certains, comme l'organisation trotskiste anglaise SWP, dirigée par Chris Harman, à considérer que l'Islam est la religion des opprimés. Sans aller jusque-là le post colonialisme, lui, tend à faire passer toute critique de l'Islam pour du racisme (islamophobie).

La lutte contre le racisme, légitime, ne doit jamais laisser le champ libre aux régressions religieuses au prétexte que ces croyances seraient celles de populations ségréguées.

JPD



Travailleurs saisonniers ! Exploitation maximale

Peut être vous souvenez-vous du coup de chaud qu'a connu «l'agriculture française» au mois de mars 2020. Au cœur de l'épidémie de Covid et face à la restriction des déplacements des travailleurs saisonniers, les exploitants agricoles ont craint de ne pas être en mesure de trouver la main d'œuvre nécessaire pour récolter fruits et légumes.

Les pontes de la filière ont alors fait jouer à plein leur pouvoir de pression. S'en est alors suivi un pathétique appel, sur le plateau de BFMTV, de Didier Guillaume (alors ministre de l'Agriculture) à «l'armée de l'ombre des hommes et des femmes» qui «n'ont plus d'activité» à investir les champs et les serres. En parallèle la plate forme numérique «des bras pour ton assiette» (perso on préfère une fourchette et un couteau) proposait la mise en relation d'agriculteurs en demande de main d'oeuvre avec des volontaires désireux de leur venir en aide voire de décrocher un CDD. Si le bilan exact de l'opération reste difficile à établir, on peut sans aucun doute relever l'échec de l'initiative. En effet alors que près de 300 000 personnes s'étaient inscrites sur la dite plate forme, on dénombrait fin juin 2020 moins de 1000 missions proposées. Quant aux «chanceux» qui avaient pu être recrutés, près d'un sur trois n'était pas allé jusqu'au bout de leur mission jugeant que celle-ci ne correspondait pas à leur attente ou trouvait le travail trop dur.

Cet épisode a eu un mérite, celui de mettre en évidence l'invisibilité des travailleuses temporaires de l'agriculture dans l'espace public. Le modèle «agro-industriel» qui garantit aux consommateurs d'avoir toute l'année des fruits et légumes à foison et à bas prix s'appuie en effet sur une production intensive sous serres et en plein champs, sur une distribution reposant sur une logique de «flux tendus» et, à la base de cette filière, sur une main-d'œuvre migrante précarisée assurant ainsi la performance économique des secteurs agricole et agro-alimentaire. Censée répondre au besoin de main d'œuvre «temporaire» des exploitations agricoles françaises, la présence annuelle de ces travailleuses étrangères est en réalité une donnée invariable de l'agro-industrie intensive et exportatrice. En effet, ce statut de

«travailleur saisonnier» ne décrit pas une réalité liée au cycle des saisons mais la nécessité capitaliste de réduire les coûts dans le cadre d'une production intensive.

Rare sont les occasions de revenir sur cette population laborieuse. Dans le département des Bouches-du-Rhône, un collectif le CODETRAS s'attache depuis 20 ans à trouver des moyens de défenses et de luttes de ces «ombres» qui ne sont malheureusement pas encore une armée.

Dans un document de 40 pages il revient sur son histoire et sur les modalités de son action. Bonne pâte, *Courant Alternatif* vous en propose une synthèse (1)

PRESENTATION ET HISTOIRE DU CODETRAS

Stricto sensu, CODETRAS est l'acronyme de «collectif de Défense des travailleurs Saisonniers», mais il arrive assez souvent de le décliner en «Collectif de défense des travailleurs étrangers». Avec auto dérision et humilité il se définit lui-même comme un groupe d'activistes et de (crypto) juristes dont les motivations premières, contrecarrer l'offensive du capitalisme mondialisé dans le champ de la déréglementation du travail se retrouvent réduites a posteriori à celle d'un combat juridique savamment préparé et intelligemment mené mais qui ne s'inscrit dans aucune tradition de lutte d'émancipation et dont l'issue, bien que largement positive, n'ouvre aucune perspective d'extension (du domaine de la lutte). L'existence du CODETRAS dans le département des Bouches-du-Rhône relève d'une longue histoire car si l'isolement des travailleurs étrangers dans l'agriculture n'a jamais été absolu, leur défense a rarement donné lieu à des manifestations de solidarité considérables. Formellement la structure trouve son origine dans la constitution d'une mission du Forum Civique Européen (FCE) pour enquêter sur la situation à la suite des émeutes racistes de février à El Ejido en Andalousie en février 2000. Suite à cette mission, en août 2001, le FCE et la LDH (Arles) organisaient au Mas Granier, dans la Crau, trois journées d'étude sur «L'exploitation de la main d'œuvre dans l'agriculture intensive en Europe».

Les premières actions visaient à faire partager une indignation fondatrice et, partant, rendre visible au plus grand nombre une situation somme

toute très discrète. A l'intention du grand public, le CODETRAS a organisé de nombreux débats et participé à ceux organisés par d'autres sur le thème de l'exploitation de la main d'œuvre étrangère dans l'agriculture productiviste ou sur des questions connexes. Au premier de ces débats, organisé à Arles le 5 février 2003, le public comportait nombre d'exploitants agricoles qui affichaient leur animosité à l'égard des intervenants et des pratiques d'intimidation comme celle consistant à filmer l'assistance. D'autres modalités de l'action culturelle ont été empruntées : expositions de reportages photographiques, concerts de chanteurs et musiciens marocains et projections de films documentaires. Sur ce dernier point, le CODETRAS a largement contribué à la réalisation d'un documentaire qui souligne la relation entre l'exploitation des ouvriers saisonniers et la « malbouffe ».

En matière d'information écrite, deux documents ont été publiés : le «Mémoire», rédigé très tôt pour dresser un état général de la situation, suivi par «Les Omis», un livre noir en forme de galerie de portraits d'ouvriers et d'une ouvrière dont les histoires constituaient autant d'illustrations des multiples formes de l'exploitation subie. Un troisième document essentiel a été porté à la connaissance générale ; il s'agit d'un rapport administratif classifié « secret » et découvert par hasard en mars 2005.

Ce rapport intitulé «Enquête sur l'emploi des saisonniers agricoles

(1) Pour les lecteurs souhaitant approfondir le problème l'Egrégore a consacré deux émissions au CODETRAS. Elles sont en accès libre sur le site internet de l'OCL. Précisons également que si cet article est une repompe des écrits du CODETRAS il n'engage évidemment que son rédacteur.





social

étrangers dans les Bouches-du-Rhône» présente les résultats d'une enquête diligentée en urgence au mois d'août 2001 par deux inspecteurs généraux sur l'ordre de leurs ministres (Emploi-Solidarité et Agriculture) afin de résoudre une énigme. Dans le département des Bouches-du-Rhône, au hit parade du chômage, comment expliquer que les agriculteurs demandent chaque année le droit d'importer 4 000 travailleurs étrangers du Maghreb (Maroc et Tunisie), soit 60% de l'ensemble des départements français ?

Dans le jargon administratif où l'euphémisme tient lieu de franc parler, son diagnostic est accablant ; en clair, il peut se résumer en trois constats :

1. Les entreprises agricoles emploient massivement, à la place des travailleurs permanents, les étrangers saisonniers sous contrat «OMI» car ils sont structurellement incapables de se révolter contre les conditions d'emploi et d'existence indignes qui leur sont faites ;

2. Cette pratique dure depuis longtemps tous gouvernements confondus ; elle s'accompagne de nombreuses illégalités ;

3. Face à ce coup de force permanent du lobby des entreprises agricoles, les pouvoirs publics sont impuissants quand ils ne sont pas complices.

LES BOUCHES-DU-RHÔNE COEUR DE LA PRODUCTION AGRICOLE FRANÇAISE

Le territoire des Bouches-du-Rhône compte 4 200 exploitations agricoles. Cette agriculture a connu l'évolution caractéristique de la «modernisation» : concentration des exploitations, mécanisation accélérée, recours croissant aux engrais et produits de traitement. La culture intensive des fruits et légumes sont dominantes ; localisées pour l'essentiel au Nord (Comtat, Basse vallée de la Durance) et à l'Ouest (Crau, Nord de l'Étang de Berre).

Pour plusieurs cultures de légume, les Bouches-du-Rhône sont au premier rang des départements français ; notamment les tomates et les salades qui représentent respectivement 1/3 et 1/5 de la production nationale. Le départe-

ment est aussi au 1^{er} rang pour les superficies de légume cultivés sous serres (avec 1/3 des surfaces en serres chauffées). Concernant les cultures fruitières, les Bouches-du-Rhône sont au premier rang des départements français pour la superficie des vergers. Par exemple pour les pêches, les poires et les olives la production constitue un quart de la consommation française. Plus de 80 % des surfaces sont irrigués et 15 % protégées contre le gel.

Le recours à la main d'oeuvre saisonnière est important puisqu'elle assure les deux tiers du temps de travail. Plus de huit exploitations sur dix embauchent des saisonniers.

L'INTRODUCTION DES TRAVAILLEURS SAISONNIERS EN FRANCE

L'immigration de travail s'inscrit dans deux cadres législatifs et réglementaires superposés : le Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile (CESEDA) et le Code du travail. Cette conjugaison de deux sources de droit particulièrement complexes est une source de difficultés considérables dans leur application et une porte ouverte à l'arbitraire administratif.

L'initiative de l'immigration revient à l'employeur qui doit demander à la Direction départementale du travail une autorisation de travail pour la personne qu'il a l'intention d'embaucher et qui réside à l'étranger ; le dossier fourni à l'appui de cette demande permet à l'administration de vérifier si le projet de contrat de travail garantit l'égalité de traitement avec un travailleur français et, surtout, si l'activité de l'entreprise et le type d'emploi à pourvoir sont ceux où l'on observe une pénurie de travailleurs sur le marché local de l'emploi si tel n'est pas le cas, la demande sera rejetée, sinon, elle pourra être acceptée, la décision étant prise in fine par le préfet qui dispose d'un large pouvoir d'appréciation ; nanti de son autorisation, l'étranger devra se présenter au consulat de France de son lieu de résidence pour demander un visa d'entrée sur le territoire français ; arrivé en France, le salarié devra se présenter à la Préfecture de son nouveau domicile pour demander le titre séjour correspondant à sa situation, en l'occurrence une carte de séjour temporaire (CST), mention «travailleur saisonnier».

Cette carte pluriannuelle est valable trois ans, elle est renouvelable sous conditions.

Lorsqu'il s'agit de travailleurs saisonniers, le schéma général se décline de façon spécifique sur plusieurs points importants. D'abord, la durée du contrat de travail ne peut excéder six mois. Le visa d'entrée ayant alors une durée de validité identique à celle du contrat de travail, il tient lieu de titre de séjour ; en

d'autres termes, le travailleur saisonnier est tenu de quitter le territoire français à l'expiration de son contrat. Ensuite, le Code du travail prévoit une dérogation à la règle des six mois : à titre exceptionnel le contrat peut être conclu pour une durée de huit mois, maximum absolu. Enfin, le contrat de travail est dérogoire au droit commun du travail car l'emploi saisonnier est une des situations où le Code du travail autorise un contrat de travail à durée déterminée (CDD) au lieu du contrat à durée indéterminée (CDI) qui, faut-il le rappeler, est la règle générale.

Tous les employeurs utilisent ce type de contrat qui présente, pour eux, des avantages supplémentaires offerts par la législation sur les CDD. En effet, lorsque l'emploi est saisonnier, aucune prime de précarité n'est due en fin de contrat et le salarié ne peut se prévaloir d'aucun droit au renouvellement de son contrat pour les saisons futures. De surcroît, la jurisprudence a consacré l'impossibilité de requalification du CDD en CDI, même après un nombre considérable de saisons successives au même poste chez le même employeur. Bingo pour les tauliers.

Une autre particularité importante concerne les modalités de la procédure d'introduction ; il s'agit de l'intervention de l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFFI). Cet organisme public dispose de délégations à l'étranger, notamment dans les pays avec lesquels la France a passé depuis longtemps des accords bilatéraux de main d'oeuvre, en l'occurrence le Maroc, la Tunisie. Ces antennes jouent un rôle d'assistance et de contrôle. Les travailleurs sont enregistrés et, à leur retour, ils devront venir pointer immédiatement sous peine de devenir inéligibles à un contrat pour les saisons futures.

DANS LES BOUCHES-DU-RHÔNE UNE PRATIQUE LÉGEREMENT DIFFÉRENTE

Dans le département des Bouches-du-Rhône des acteurs supplémentaires et des pratiques administratives de contournement de la réglementation au profit des employeurs sont apparus au cours du temps.

Par exemple les syndicats d'employeurs où la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA) est largement dominante. Outre sa représentation très majoritaire, elle dispose de solides appuis auprès des élus politiques qui lui ouvrent l'accès direct aux pouvoirs exécutif (cabinets ministériels) et législatif (députés et sénateurs) traditionnellement attentifs, en France, aux doléances du monde paysan. Une forme de concertation a été mise en place par la Préfecture sous forme de réunions





périodiques. Le scénario de ces réunions relève du rituel. La FDSEA exige plus de facilités pour l'introduction de saisonniers étrangers tandis que la CFDT et la CGT insistent sur la priorité de la protection des emplois existants et dénoncent la conversion d'emplois permanents en emplois saisonniers.

Face au préfet dont il s'agit d'influencer les décisions, le rapport de force est totalement déséquilibré. Les protestations des syndicats ouvriers ne pèsent rien au regard des exigences des employeurs qui, outre leurs relais politiques, disposent d'une capacité d'action redoutée par toutes les Préfectures de France, celle d'une armée de tractors prompts à bloquer les autoroutes ou faire marche sur le chef-lieu et de commandos habiles à déverser des produits invendables dans les rues, saccaquer, voire incendier, les locaux administratifs en toute impunité. En clair la FDSEA est chez elle à la préfecture. Résultat la dérogation à titre exceptionnelle est devenue la règle, certaines années plus de la moitié des contrats ont duré 8 mois. Dans la pratique, cela a consisté : d'une part, à accepter les demandes de dérogation pour des contrats en cours et non pas seulement avant leur signature ; d'autre part, à ne pas vérifier sérieusement la légitimité de ces demandes.

Ainsi l'emploi saisonnier de main d'œuvre étrangère et l'application qui en est faite dans les Bouches-du-Rhône se traduisent dans les statistiques d'introduction de travailleurs étrangers mais elles ont des incidences considérables sur deux autres plans : elles brouillent le sens de l'épithète 'saisonnier' et, surtout, elles font le lit d'un statut dégradé des travailleurs.

L'examen de l'annuaire statistique OMISTATS révèle des variations en étroite dépendance avec les décisions de politiques migratoires et les changements institutionnels. A partir de 1992, les saisonniers étrangers sont pratiquement tous non communautaires et les agriculteurs des Bouches-du-Rhône importent en moyenne 3800 ouvriers chaque année ce qui représente, jusqu'en 2001, 50 à 60% de l'effectif national; proportions considérables, sans commune mesure avec le poids économique de l'agriculture départementale, mais directement imputables à l'activisme de la FDSEA. Près de 90% des ouvriers sont de nationalité marocaine, les autres étant essentiellement Tunisiens. Selon les années, les prolongations sont autorisées pour 30 à 60% des contrats.

TRAVAILLEURS SAISONNIERS OU PROLETAIRES PRECAIRES ?

La catégorie «saisonniers» dont il a été question jusqu'ici est purement ad-



Soutien de la Lutte Enchantée au CODETRAS

ministrative. Parmi les travailleurs étrangers, elle sert à distinguer de façon assez précise ceux dont le droit au séjour et au travail en France est limité à un employeur pour une durée inférieure à l'année. Elle implique automatiquement l'inclusion dans la catégorie plus vaste des «saisonniers» au sens juridique du Code du travail avec toutes ses conséquences, notamment la possibilité de CDD au rabais comme on l'a vu précédemment. Mais la définition juridique du travail saisonnier est très floue. Ainsi, on parle de saison d'hiver ou d'été pour les périodes de pointe des activités de loisirs à la montagne ou à la mer, ou encore de saison des soldes pour les cinq semaines de braderie des invendus en des invendus en janvier et en juillet. En matière d'agriculture, l'archétype est la saison des vendanges (pendant deux mois à l'automne) ou, plus généralement, les périodes clés des cycles végétaux ou animaux : cueillette des fruits, agnelage des ovins, «amours» des cervidés, etc.

Mais ce sens commun hérité du passé n'est plus en phase avec le développement du capitalisme productiviste et mondialisé qui a horreur des contraintes, spécialement des contraintes naturelles. Ainsi, s'en affranchir est un des impératifs majeurs de l'agriculture dite moderne. Cela se traduit notamment par la création de variétés végétales de plus en plus précoces ou tardives et par des installations de climat artificiel. Et puis on le sait tous, il n'y a plus de saisons ! On continue pourtant de qualifier de «saisonniers» des emplois qui durent presque toute l'année (dans les serres climatisées, par exemple) et, partant, les travailleurs qui les occupent.

Il arrive que ces travailleurs fassent l'objet de déclarations officielles louangeuses sur leurs aptitudes au travail et leur rôle clé dans la viabilité de l'agriculture. Mais cette reconnaissance verbale épisodique ne se traduit pas dans

la considération dont ils sont l'objet au quotidien que ce soit au titre de salariés ou au titre de membres à part entière du monde rural.

UNE RELATION SALARIALE A LA LIMITE DU SERVAGE

La subordination de l'employé à l'employeur qui caractérise toute relation salariale relève, dans le cas des saisonniers étrangers, de l'assujettissement. A la précarité inhérente au CDD s'ajoute la menace de ne pas voir le contrat renouvelé l'année suivante ; menace latente et souvent explicitée à la moindre friction qui peut aussi inclure l'inscription du salarié sur une liste noire informelle qui fermera la porte des employeurs collègues. Certes, tous les employeurs ne brandissent pas cette menace en permanence, mais il n'en reste pas moins qu'ils sont tous conscients du pouvoir exorbitant que leur confère indirectement la réglementation via l'impératif de leur démarche annuelle pour demander l'autorisation de travail qui déterminera le droit au séjour du salarié. Nombreux sont ceux qui manifestent ce pouvoir dans des pratiques de surexploitation, souvent constitutives d'infractions à la législation du travail, parfois de délits au sens du code pénal. Au premier chef, ce sont les dispositions légales et réglementaires concernant le temps de travail qui ne sont pas respectées : dépassement des durées maximum de travail quotidiennes ou hebdomadaires, ignorance des temps de repos, cadences de travail excessives... Viennent ensuite les illégalités relatives à la rémunération du travail : heures supplémentaires payées au tarif normal, salaire de base fixé au SMIC indépendamment de la qualification et de l'ancienneté, prélèvement sur le salaire des redevances (en totalité ou en partie) dues par l'employeur ou encore paiement partiel du salaire mensuel, le





social

solde étant versé, sans les intérêts, en fin de contrat. Enfin les normes d'hygiène (dans les logements mis à disposition par les employeurs) et de protection (notamment au cours de la préparation et de l'épandage des produits phytosanitaires hautement toxiques) sont rarement respectées.

Les services de l'Etat, concourent de façon le plus souvent passive au maintien de l'état de sujétion. Ainsi, le préfet se retranche derrière une interprétation littérale des textes pour refuser une application conforme à leur esprit en matière de régularisation comme l'attribution des titres de séjour permanents à des saisonniers habituels depuis plus de 10 ans ou en cas de transformation du contrat saisonnier en CDI. Il conforte le pouvoir de chantage des employeurs en autorisant l'introduction de nouveaux salariés en remplacement de salariés dont le contrat n'a pas été renouvelé. La Direction du travail tolère la dégradation en contrats saisonniers de CDI ou de CDD occupés par des étrangers résidents réguliers en France. L'Inspection du travail se résigne à ses moyens dérisoires. Mais d'autres services publics apportent leur concours, tels les parquets des TGI qui classent sans suite les signalements d'infractions commises par les employeurs alors qu'ils autorisent toutes les procédures de reconduite à la frontière des travailleurs sans papiers interpellés lors des opérations de police et de gendarmerie «dans les champs». De façon indirecte, même Pole Emploi en ne cherchant pas sérieusement à placer en priorité les chô-

meurs locaux, contribue à maintenir en pression la demande de travailleurs saisonniers étrangers.

Par des pratiques misérables, les organismes dits «sociaux» trahissent leurs missions vis à vis d'une population qu'ils estiment probablement incapable de percevoir les préjudices subis et, par conséquent, d'en exiger réparation. Le cas le plus révoltant est celui de la Mutualité sociale agricole (MSA) des Bouches-du-Rhône qui interrompt illégalement la couverture du risque maladie dès la fin du contrat de travail au prétexte juridiquement faux qu'on ne pourrait verser de prestation à des assurés en situation de séjour irrégulier. Les ASSEDIC ne sont pas en reste qui perçoivent sans sourciller les cotisations (salariales et patronales) pour couvrir un risque de chômage inexistant puisque les saisonniers étrangers sont tenus de quitter le territoire français au lendemain de leur dernier jour de travail. Tout aussi consternant, les organismes de formation professionnelle acceptent de financer, au titre de la formation sur le tas, des périodes de travail ordinaire ; si le salarié n'y perd rien en termes de revenu, il n'acquiert aucun savoir faire supplémentaire tandis que son employeur économise quelques journées de salaire.

La précarité foncière des saisonniers étrangers les expose également à d'autres formes d'exploitation exercées par d'autres exploiters. Par exemple, les propriétaires immobiliers qui leur louent très cher des logements

inconfortables ne satisfaisant à aucune norme sanitaire ou encore les intermédiaires qui organisent des trafics de contrats multiformes, de la simple «commission» réclamée pour une garantie de renouvellement du contrat à la vente de contrats autorisés en nombre supérieur aux besoins réels de l'employeur complice. Le prix à payer pour de tels contrats est de l'ordre de plusieurs mois de salaires (5 000 euros est une somme courante) ; il s'agit donc d'un investissement qui ne sera «rentabilisé» qu'après de nombreuses saisons, si toutefois le contrat est renouvelé gratuitement chaque année. Que de nombreux ouvriers courent le risque donne la mesure de l'importance des enjeux à la clé pour eux et leur famille au pays.

Enfin, d'un point de vue général, la quasi totalité des élus locaux se désintéressent de la situation des ouvriers saisonniers étrangers qui vivent pourtant une grande partie de l'année dans leur circonscription. Ils reflètent en cela l'indifférence quasi générale de leurs électeurs qui n'ont même pas la reconnaissance du ventre. Car, somme toute, si l'économie rurale continue de fonctionner, c'est d'en bonne part au travail des «OMIS», ces êtres transparents dans la vie sociale quotidienne. Tout bien pesé, pour les saisonniers, la situation décrite ci-dessus peut se résumer en deux formules : des relations de travail à la limite du servage et des relations sociales à la limite de l'apartheid.

Jean Mouloud travailleur saisonnier
de la viticulture (des foies)

Toulouse

Un antifascisme qui fleure bon la paix sociale

Le 11 septembre à Toulouse, des camarades sont intervenus dans la manifestation contre le passe sanitaire avec une banderole explicite : « A bas l'Etat, les flics et les patrons - Révolution sans frontières ».

Peu après le départ du cortège, un groupe d'une trentaine de fascistes s'est attaqué violemment au cortège révolutionnaire regroupé autour de cette banderole, dont ils se sont emparés après avoir fait plusieurs blessés.

C'est grâce à l'intervention de nombreux manifestants, en particulier gilets jaunes, que les fascistes ont dû quitter les lieux avec leur trophée, qu'ils ont exhibé plus tard.

L'objectif de nos camarades toulousains était clair : « Nous avons voulu tenir un cortège révolutionnaire pour défendre une orientation : celle qui relie les manifs contre le passe sanitaire au soulèvement des gilets jaunes, et plus largement à la grande vague de révoltes qui secoue le monde depuis lors... Nous avons voulu insister sur le caractère sans frontières de la révolution, car nous savons bien que les attaques contre les exploités, le flicage qui se généralise, prend certes des formes différentes selon les pays, mais

dans une même logique d'ensemble : écraser la gueule des prolos, nous diviser pour mieux nous exploiter. »

Le groupe Fafwatch a donné de cet événement, dans un texte publié sur internet, une interprétation allant dans le sens d'un antifascisme qui cherche avant tout à édulcorer toute orientation révolutionnaire pour proposer des stratégies frontistes telles que celles que nous allons devoir subir et combattre dans les mois à venir - stratégies que nous critiquons dans ce numéro de CA p. 7 en écrivant qu'il s'agit pour nous de « dénoncer l'illusion du changement par les urnes et de la lutte "antifasciste" ».



de la lutte "antifasciste" ». Selon Fafwatch, en effet, ce sont d'innocents citoyens pacifistes qui exerçaient leur droit à manifester qui ont été attaqués à Toulouse ; et l'essentiel de leur texte consiste en une enquête pour donner les noms et le pedigree des agresseurs, et suggérer que l'Etat les arrête et les juge. Or, comme

le disent nos camarades, « on se fout de savoir qui a porté le sac avec le matos ! ».

Bref, tout cela est la marque d'un antifascisme privilégiant une stratégie de vote anti-Le Pen pour « barrer la route au fascisme », et consistant à réduire des pratiques de lutte de ces dernières années à des espaces circonscrits et contrôlés par les « forces démocratiques ». Une stratégie qui a fait ses preuves en matière d'ouverture de boulevards à l'extrême droite.

CJ



LIBAN

ENTRE CONTESTATION SOCIALE ET RÉSIGNATION

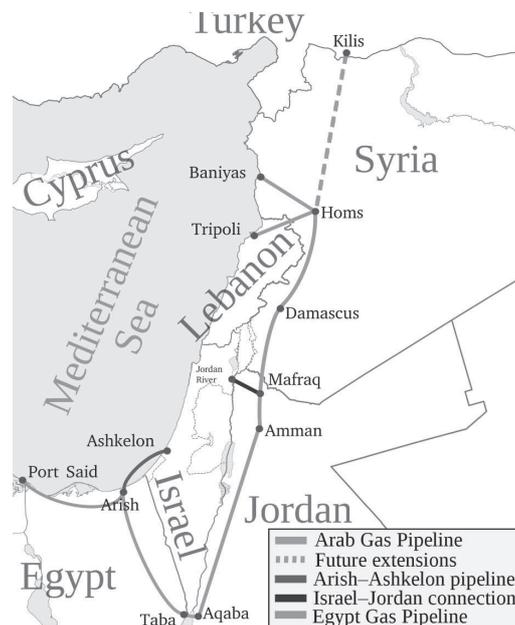
ON PREND LES MÊMES ET ON RECOMMENCE

Dans ce contexte éfrayant, plus d'un an après l'«ultimatum» de Macron, les libanais ont enfin un nouveau gouvernement. Le milliardaire Najib Mikati est donc l'heureux premier ministre du Liban depuis le 26 juillet 2021 après Mustafa Adib et l'abandon de Saad Hariri.

C'est après 13 refus, que le président de la république Michel Aoun, a enfin accepté la proposition de gouvernement Mikati III. Présenté le 10 septembre, il est composé de 24 ministres issus des partis traditionnels: 5 sunnites, 5 chiïtes, 2 druzes, 6 maronites, 3 grecs orthodoxes, 2 grecs catholiques, 1 arménien Une seule femme, mais respecter la parité en plus des quotas religieux aurait relevé de l'exploit.

C'est donc le 3e mandat pour ce premier ministre également déjà passé par le ministère des transports et travaux publics. Rappelons que Najib Mikati faisait parti des «cibles» de la révolte d'octobre 2019 (la thawra). C'est certainement à lui que le peuple pensait quand il scandait «tous ça veut dire tous!» sous entendant que tous les dirigeants corrompus ayant versé dans le clientélisme et l'enrichissement personnel devaient dégager. D'après le classement Forbes, les frères Mikati sont les hommes les plus riches du pays. Pour la procureur Ghada Aoun, il s'agit des hommes s'étant le plus enrichis illégalement avec des subventions d'état. Qu'importe, Mikati est soutenu par la communauté internationale, notamment, les USA et l'UE dont la France. Il a d'ailleurs déclaré dans son discours d'investiture «former un gouvernement dont les tâches principales sont de

La situation économique et sociale des libanais ne cesse de s'aggraver, la livre libanaise n'a fait que chuter, perdant plus de 90% de sa valeur en moins de 2 ans. Début mars il fallait 10 000 livres pour 1 dollar sur le marché noir, mi juillet, 20 000 livres pour un dollar. Aujourd'hui on estime que plus de 65 % des libanais vivent sous le seuil de pauvreté. Un rapport de l'UNICEF avance le chiffre de 77 % de la population qui ne disposerait pas des ressources suffisantes pour se nourrir. Faute de liquidité, il y actuellement pénurie d'eau, d'électricité, d'essence, de médicaments et de nourriture.



mettre en œuvre l'initiative française(1), qui est dans l'intérêt du Liban».

Parmi les nouveaux ministres, que du classique, mis à part peut-être à l'information, où on a nommé George Khordahi, le présentateur vedette du «Qui veut gagner des millions?» libanais (lol).

La personnalité phare étant le nouveau ministre des finances, Youssef Khalil, di-

recteur des opérations financières de la banque centrale du liban (BCL) donc par conséquent en parti responsable de la crise financière. Il est très proche du «Madoff libanais», le gouverneur de la BCL Riad Salamé, actuellement en procès en France et en Suisse pour transferts illégitimes et blanchiment d'argent. Sa nomination interroge quand on sait que le challenge principal de ce gouver-

nement va être de négocier les aides internationales avec le FMI. Or le FMI est actuellement en désaccord avec le chiffrage des pertes de l'établissement public. Le FMI a ainsi soumis les comptes de la BCL à un audit juricomptable soupçonnant l'effacement de 63 milliards de dollars de perte par la déclaration de profits fiduciaires.

LA CRISE DU CARBURANT SUBMERGE TOUT

Suite à la banqueroute, le Liban s'est retrouvé dans l'impossibilité de se procurer du pétrole. Il n'a plus la précieuse devise dollar pour payer les barils. Dès que la pénurie a pointé le bout de son nez, tout s'est emballé. Capitalisme oblige, le pétrole des libanais s'est retrouvé sur le marché syrien ou ailleurs, en tout cas, là, où on pouvait en tirer un prix correct. D'autres spéculateurs zélés ont caché le pétrole dans l'attente de la flambée des prix. Quant aux subventions ... la BCL annonce le chiffre de 800 millions d'euros de subventions distribuées rien que sur le mois de juillet. Mais à quoi ont-elles servi ? Aucune amélioration n'a été constatée, dans cette région de producteurs et importateurs de pétroles, cette denrée reste introuvable.

Le point d'orgue de la crise a été atteint le 11 août lorsque la BCL a annoncé ne plus subventionner les importations de pétrole à cause de la diminution de ses propres réserves monétaires. Passer aux taux du marché, multiplierait les prix déjà exorbitants pour les libanais par 5. S'en est suivi un ridicule ballet entre le premier ministre par intérim Hassan Diab de l'époque et le gouverneur de la BCL. Alors qu'ils gravitent dans les mêmes sphères, chacun feint d'ignorer les inten-

1) il s'agit du plan de route décidé par Macron pour le Liban au lendemain de l'explosion du port de Beyrouth (formation d'un gouvernement de mission, formes structurelles etc). Sa mise en application conditionne l'aide humanitaire.



tions de l'autre. Selon Diab, Riad Salameh est un «irresponsable» et il ne suivra pas ses recommandations: les stations services devront continuer à pratiquer les mêmes prix. La BCL accuse la contrebande mais surtout la gestion «irraisonnée» du gouvernement prenant «la livre libanaise en otage» en refusant de faire les réformes nécessaires. Ce spectacle pourrait faire sourire si les conséquences pour la population n'étaient pas aussi dramatiques. Matière première par excellence, sans pétrole toute l'économie est à l'arrêt:

- le secteur des transports est paralysé

- l'électricité est rationnée car on ne peut plus alimenter les centrales électrique, les générateurs de courant et les pompes hydrauliques. Ainsi, le réseau public Electricité du Liban (EDL) ne fournit plus que 2h d'électricité par jour plongeant des quartiers entiers dans le noir car ceux qui possèdent des générateurs de secours n'ont pas le combustible pour les faire fonctionner.

- augmentation des prix des produits de première nécessité (médicaments inclus)

- pénurie de pain, car les moulins et les fours n'ont pas assez de combustibles

- toutes les filières productives et usines sont à l'arrêt, la plupart des restaurants, bars et autres commerces ont fermé, les employés ont été licenciés. Le taux de chômage dépasse les 40% de la population active.

- défaillance des hôpitaux dont les réserves de combustibles se tarissent. Le 14 août, l'hôpital américain de Beyrouth lance un appel à l'aide, leur communiqué prévoit que «des centaines de patients, adultes et enfants, [...] mourront dans les semaines et mois à venir en l'absence de traitement adéquat».

- l'absence de mazout compromet la distribution de l'eau et le ramassage des ordures.

- enfin les ruées de population sur les stations services ou les queues pour le pain ou l'accès aux citernes d'eau débouchent sur des affrontements et entraînent de nombreux blessés, des décès et l'intervention de l'armée.

DES SOLUTIONS GÉOPOLITIQUES?

Face à la pénurie et aux 22h de black-out par jour que vivent les libanais, Hassan Nasrallah, leader du Hezbollah, multiplie les interventions: «Nous au Hezbollah nous sommes prêts à aller en Iran et à négocier avec le gouvernement iranien ... nous achèterons des bateaux d'essence et de combustible domestique et nous les rapporterons au port de Beyrouth». Compte tenu des sanctions internationales contre l'Iran, de l'embargo américain et des lois libanaises de droits de douanes, ces discours étaient restés des effets d'annonces depuis plusieurs mois. Mais, fin août, les hommes d'affaires chiites ont vu leurs initiatives commencer à se concrétiser: l'arrivée d'une première embarcation de pétrole depuis l'Iran pour approvisionner le Liban devenait chaque jours plus probable.

Les américains se sont alors inquiétés de voir l'Iran prendre le contrôle sur la région. Ils ont précipités les négociations avec l'Égypte et la Jordanie. Avec la Syrie, qui maintenant que la guerre civile touche à sa fin, cherche à reprendre une place au sein de la communauté internationale. Avec la banque mondiale également qui va financer le projet (2). L'ambassadrice américaine au Liban, Dorothy Shea, a ainsi pu annoncer le plan: le territoire syrien servira de passage aux différentes sources d'énergie pour le Liban. Sont concernés par l'accord, le gaz naturel égyptien et l'électricité jordanienne. C'est ainsi que les USA passent outre les sanctions imposées à Bachar Al Assad et que pour la première fois depuis 2010 une délégation libanaise s'est rendue en Syrie le 4 septembre 2021. Cette coopération pour l'approvisionnement en énergie du pays a été bien accueillie par l'ensemble des partis libanais. Même le Mouvement du futur de Saad Hariri fervent opposant à la Syrie (3), s'est rendu à l'évidence: cette importation de gaz est nécessaire et va faire diminuer la facture des carburants de l'électricité entre 50 et 60 %.

En parallèle, en septembre, les premières citernes de fioul iranien arrivées au port syrien de Baniyas ont finalement traversé la frontière terrestre syro-libanaise. Les représentants du Hezbollah confirment également l'arrivée au port de Beyrouth d'un chargement de pétrole depuis l'Iran.

Enfin, le 16 septembre, une première cargaison de fioul irakien est arrivée au Liban. Il s'agit de carburant négocié entre les autorités libanaises et irakiennes et impliquant la compagnie pétrolière des émirats ENOC. L'arrangement vaut pour un an: le carburant pour les libanais et des achats de biens et services facilités pour les irakiens.

Malgré toutes ces tractations, au 17 septembre, la direction générale du pétrole a publié une nouvelle grille tarifaire: la hausse du prix du carburant atteint 350 % par rapport au début de l'année!

MOUVEMENTS SOCIAUX

Depuis les mobilisations d'octobre 2019, des journées de grèves et de mobilisations ont régulièrement lieu dans tout le pays. Il s'agit souvent simplement de la population excédée qui descend dans la rue, comme par exemple le 12 août après les annonces de la BCL sur le pétrole, où des blocus sur tous les axes principaux du pays ont été spontanément mis en place, avec incendies de pneus et appropriation de camions de combustibles (si elle en déniche un). Notables aussi des manifestations devant des banques, certaines débouchant parfois sur des occupations. Concernant les mobilisations plus coordonnées elles sont nombreuses mais peinent à avoir un impact.

SOUTIEN AU SUNNITE HARIRI

Sur le plan purement politique, les manifestations du 18 mars et du 16 juillet autour du premier ministre Hariri ont été des moments forts. Le 18 mars avait lieu un énième face à face sur fond d'ultimatums, entre Aoun et

Hariri concernant la constitution d'un gouvernement. Saad Hariri, premier ministre à cette période intimant au président de la république d'accepter en l'état sa proposition de gouvernement ou de démissionner. Le président Michel Aoun, de son côté, demandant au premier ministre de revoir sa proposition ou de démissionner. Ce sera finalement Saad Hariri le premier ministre qui démissionnera le 16 juillet. Ces deux journées auront débouchées sur des affrontements dans les grandes villes (Beyrouth, Tripoli, Saada...) et à l'érection de nombreux barrages sur les routes de Beyrouth et les autoroutes de tout le pays.

TRANSPORT ROUTIER

Il faut dire que la mobilisation du 18 mars a été particulièrement réussie car coïncidant avec la grève des chauffeurs de camions. L'activité principale de ces derniers ayant lieu au niveau du port de Beyrouth, ils demandaient une indemnité pour les pertes subies lors l'explosion du port et les mois suivants.

Ce secteur est l'un des plus en avant dans les mobilisations, en effet, touchés de plein fouet par la pénurie d'essence et la hausse des prix du carburant, il manifeste assidûment depuis. Encore le 31 août une de leur grève massive bloquait le port de Beyrouth. Parmi les revendications, augmentation de leurs salaires, mise en place d'une indemnité de déplacement et le paiement de bourses scolaires pour leurs enfants.

PHARMACIES

Un autre secteur particulièrement mobilisé est celui des pharmaciens en «grève générale et ouverte». Les pharmacies sont ainsi soit totalement fermées soit n'ouvrent que pour les urgences médicales. Les journées de mobilisations principales (18 mars, 8 avril, 9, 15 et 23 juillet) des manifestations ont également lieu devant le ministère de la santé à Beyrouth.

L'histoire de la pénurie de médicaments au Liban est sensiblement la même que celle du pétrole. L'ordre des

2) «la partie américaine fait de gros efforts pour accomplir ces procédures, et des négociations sont en cours avec la Banque mondiale pour sécuriser le financement» Dorothy Shea
3) tenue responsable de l'assassinat de son père rafik hariri





pharmaciens estime que des stocks de nombreux médicaments sont présents au Liban mais que les importateurs provoquent les pénuries dans l'attente de la fin du programme de subventions des produits de première nécessité (4). Cette accusation est corroborée par les autorités ayant saisi des dizaines de tonnes de médicaments en rupture de stock dans les pharmacies.

Les pharmaciens expliquent « Cette décision a conduit les importateurs à considérer que la nouvelle tarification les amène à subir des pertes, et ils ont également cessé de livrer les médicaments subventionnés en raison du défaut d'ouverture de crédit bancaire (par la Banque centrale du Liban) ». Voilà, en toile de fond, toujours le même ballet entre BCL et gouvernement. Le conseil central de la Banque du Liban constatant que les factures des médicaments et fournitures médicales au premier semestre 2021 dépassent la facture totale de l'année 2020, a accusé le gouvernement libanais de mal gérer et a décidé de fermer le robinet. D'après le site l'orient le jour, la BCL n'aurait ainsi pas réglé 180 millions de dollars, le site lebannews, avance lui une estimation à hauteur de 445 millions de dollars. Du côté du ministère de la santé, on se justifie en invoquant la pandémie de covid 19.

En attendant les états sont vides et l'ordre des pharmaciens :

- réclame la mise en place d'une nouvelle grille tarifaire prenant en compte le taux de change réel de la livre libanaise et non pas le taux officiel.
- dénonce les pénuries de médicaments.
- demande la publication par le ministère de la santé de la liste des médicaments qui continueront à être subventionnés par la Banque du Liban.
- dénonce la multiplication de médicaments de contrebande (importés de l'étranger, proposés via les réseaux sociaux etc) sur lesquels aucun suivi n'est possible et qui peuvent potentiellement être trafiqués ou périmés.

- dénonce les agressions dont ils font l'objet suite aux pénuries de médicaments.

Profes et enseignants

Chez les enseignants, c'est simple: dans le public, l'Etat n'a plus les moyens de payer les salaires, dans le privé, les parents n'ont plus les moyens de payer les salaires. Ce corps de métier déjà traditionnellement parmi les plus mobilisés est donc régulièrement dans la rue. Les appels aux parents à les soutenir lors de journées sans élèves n'ont par contre pas rencontré de succès et durant l'été leur mobilisation a quelque peu faibli du fait des grandes vacances.

ENERGIE

Le 15 juillet, des actions sur plusieurs sites ont été rapportées: notamment le blocage de la centrale électrique de Deir Ammar pour protester contre les coupures d'électricité et un sit-in devant la raffinerie de Bedawni pour dénoncer l'augmentation du prix des carburants.

FONCTION PUBLIQUE

Les syndicats de la fonction publique appellent régulièrement à la grève. Grosse journée de rassemblement devant des lieux symboliques le 26 mai à l'appel de la CGTL (Confédération Syndicale du Travail du Liban), du syndicat des travailleurs de l'EDL, celui de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, celui de l'office des eaux. Les avocats, l'éducation, les transports publics et les hôpitaux ont également participé. D'autres journées fortes comme le 17 juin avec la participation des dockers, employés de banque, transporteurs routiers ont permis de voir des marrées humaines déferler dans les rues.

Maintenant, les syndicats appellent directement à des semaines de grève générale. Il y a déjà eu la semaine du 30 juin au 9 juillet, puis celle du 28 juillet au 6 août. Dénonçant eux aussi la diminution de leur pouvoir d'achat, dans leur communiqué de fin juillet, ils s'affirment « épuisés » de ne plus pouvoir se soigner voire manger. Dans la liste des demandes, allègement

des horaires, hausse des salaires, refus de la privatisation des entreprises publiques telle EDL, mise en place d'un plan de transport public pour les fonctionnaires, versement des sommes dues par l'état à la caisse nationale de sécurité sociale.

Espérons que les syndicats ne cessent pas les mobilisations avec la mise en place du nouveau gouvernement.

COMMÉMORATIONS DU 4 AOÛT

Autre mobilisation remarquable, celle des familles des victimes de l'explosion du port de Beyrouth le 4 août 2020. Celles-ci ont créé un comité et manifestent les 4 de chaque mois devant le tribunal avec les photos des victimes. Les prises de paroles demandent justice, certains font des incursions au domicile des ministres qu'ils jugent responsables. Dans cette affaire, l'immobilisme est de mise, les juges nommés sont démis de leur fonction s'ils font trop de zèle et les ministres appelés à se faire auditionner ne se présentent pas. Alors que l'Observatoire des droits humains a accusé « les multiples autorités libanaises de négligence criminelles par rapport à la loi libanaise » dans la gestion du nitrate d'ammonium... au Liban on discute encore de la possibilité d'ôter l'immunité parlementaire aux hommes politiques en vue du procès.

Le 4 août 2021 pour la commémoration tous les partis politico-religieux ont appelés à se rassembler main dans la main dans le calme et la dévotion pour commémorer les victimes. Les autorités quant à elles, craignant une colère justifiée de la population, avaient pris les devants: Beyrouth avait été blindée, les routes bloquées, les contrôles aux voies d'accès intensifiés et les manifestants perquisitionnés.

Les différents cortèges ont convergé dans le calme devant l'entrepôt n°12 du port, là les participants ont observé la traditionnelle minute de silence. Quelques manifestants se sont ensuite dirigés vers la place des martyrs et le parlement où des heurts ont éclatés: jets de pierres, barricades



enflammées... cela s'est poursuivi jusqu'à la nuit tombée, quand la police anti-émeute a décidé de dégager les manifestants plus violemment (canon à eau, flashball...). La croix rouge a dénombré 50 blessés pour la journée, certains journaux en ont annoncés plus de 80.

L'ARMÉE BIENTÔT MOBILISÉE ?

Face à toutes ces mobilisations et prévoyant que la situation économique n'est pas prête de s'améliorer pour la population, la répression se fait de plus en plus forte sur le terrain. Mais surtout l'inquiétude grandit chez les dirigeants...

Fin août, le directeur de la sécurité publique libanaise, le général Abbas Ibrahim As-kiyeh a ordonné à ses officiers de rester en alerte. Il a déclaré que « la crise que traverse le Liban risque de se prolonger » et leur a rappelé « votre devoir est de tenir ferme et d'être un barrage impénétrable pour protéger votre pays et votre peuple, car si l'Etat tombe, cela retombera sur tout le monde sans exception, et tout le monde sera au cœur du chaos et des tensions ». Il faut bien ce genre de discours pour galvaniser le libanais moyen qui s'est engagé dans l'armée pour avoir droit à une





international

couverture maladie! Mais il est à craindre pour la suite que l'armée et les forces de sécurité intérieure soient de plus en plus mobilisées pour mater les protestations sociales.

RÉSIGNATION ET EXODE

Si tous dénoncent la dégradation des conditions sociales et économiques du pays, il n'en reste pas moins que le sentiment de résignation semble l'emporter dans la population. L'une des conséquences de la crise actuelle au Liban est l'exode. Exode «organisé» pour les classes moyennes, fuite aux cotés des réfugiés syriens ou sur des embarcations de fortune pour les plus pauvres. Ainsi, les demandes de renouvellement ou d'émission de passeports sont passés de 300 à 7 000 par jours. Au mois d'août, 240 milles demandes de visa ont été déposées pour une population de 6 millions d'habitants. Parmi les professions principalement en partance, il y aurait les médecins et les enseignants. Énormément de jeunes dépités de l'échec de la thawra du 17 octobre 2019 et sans avenir quittent le pays. Pour eux, toute destination semble bonne à prendre: Europe et Amérique du Nord, mais surtout l'Afrique pour laquelle les visa sont plus faciles à obtenir.

C'est parmi les plus jeunes qu'il y avait le plus d'espoir de changer le système politique encore confessionnel. Apparemment, l'entreprise leur semble plus complexe à mettre en place qu'un départ sans retour pour un autre continent. On a l'impression que l'attachement des libanais à leurs communautés religieuses et aux partis associés ne leur permet pas d'ima-



giner un autre système politique.

UN RÉGIME CONFESIONNEL IMMuable

Rappelons qu'il existe au Liban 18 communautés officielles reconnues par l'état. L'une d'elle vous est assignée à la naissance (transmise par le père... mais les mariages mixtes sont impossibles). Votre statut juridique dépend ensuite de votre religion.

Les campagnes les plus progressistes de la thawra, ne demandaient pas l'instauration de la laïcité, que la religion rentre dans la sphère privée et que les lois soient les mêmes pour tous... non, les plus progressistes militaient pour qu'une 19e «religion» soit autorisée par l'état... une case «sans religion» à ajouter aux formulaires. Croire qu'ajouter une 19e catégorie permettra plus de vivre ensemble semble ubuesque, autant supprimer les 18 premières cases.

Mais il n'en reste pas moins que si vous êtes athées vous n'avez pas d'existence juridique et vous ne pouvez pas être représenté politiquement. En effet, pour rappel, la représentation politique dépend des accords de Taëf marquant la fin de la guerre civile et d'autres pactes poli-

Liban

tiques (certains uniquement de traditions orales). La répartition des sièges parlementaires est calculée au prorata de chaque confession, les ministères sont répartis en fonction de l'appartenance confessionnelle. Supprimer ce système confessionnel alors que le souvenir de la guerre civile (1975-1990)

est encore présent est inenvisageable pour beaucoup de libanais. Il reste énormément de ressentiments entre les communautés, aucune ne peut se targuer de ne pas avoir commis d'exactions pendant la guerre civile au lourd bilan: 100 000 morts et 17 000 personnes encore disparues. Et les traumatismes ne risquent pas de passer avec l'influence des pays voisins, pour la plupart des régimes théocratiques, soutenant l'un ou l'autre camp.

A ce point assignés à leur religion, les libanais se retrouvent manipulables par leurs élites politiques et exploitables sur le plan géopolitique. Tous ces conflits drapés de religion restent comme on le voit au Liban des questions de classe dominante souhaitant défendre ses intérêts et s'accaparer les richesses de tous. Espérons que dans les mobilisations, les libanais se rendent compte que leur identité n'est pas que religieuse, mais qu'il y a les classes sociales, le genre etc. Espérons qu'ils arrivent à mettre en place des solidarités et à s'organiser face à la crise, de toute façon il n'y a rien à attendre du nouveau gouvernement.

Elsa 19/09/2021

